

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le juge Sirica accorde la libération anticipée à trois condamnés de l'affaire du Watergate

De notre correspondant

Washington. — Le juge Sirica a décidé mercredi 8 janvier de remettre en liberté trois des coupables de l'affaire du Watergate, MM. John Dean, Stuart Magruder et Herbert Kalmbach, qu'il avait lui-même condamnés à diverses peines de prison. John Dean se trouve ainsi libéré après avoir purgé quatre mois d'une peine de un à quatre ans d'emprisonnement, Kalmbach et Magruder bénéficiant d'une libération anticipée après avoir accompli six et sept mois de leur peine respective. Plus tard, dans une interview à la chaîne de télévision C.B.S., il a confirmé son refus de donner de plus amples explications, indiquant seulement que son initiative ne préjudiciait en rien les sentences qu'il aurait prochainement à prononcer contre MM. Mitchell, Ehrlichman, Belmont et Mardian, anciens collaborateurs de M. Nixon, reconnus coupables il y a une dizaine de jours par les jurés du tribunal de Washington.

En fait, les trois hommes remis en liberté avaient déjà, il y a quelques mois, adressé chacun au juge une demande en réduction de peine. Ce dernier, après avoir accepté, en vertu d'un texte légal autorisant expressément à faire acte de clemence à la lumière de « circonstances nouvelles », de

l'avis des observateurs, celles-ci ne peuvent être que la mesure de pardon inconditionnel accordée par le président Ford à M. Nixon. Mais le juge Sirica a également refusé de s'expliquer sur ce point. Il semble qu'il ait surtout tenu un engagement pris envers les trois accusés en contrepartie de leur acceptation de plaider coupable et coopérer avec l'accusation dans le procès qui vient de prendre fin sur la condamnation des anciens collaborateurs de M. Nixon. Le témoignage à charge de John Dean en particulier a été capital, et la mesure de faveur prise à son égard représente la récompense des services qu'il a rendus, notamment en révélant dans le détail la tentative d'étouffement de l'affaire de Watergate, tentative dans laquelle il s'était lui-même compromis.

Enfin, la décision du juge répond probablement à un souci de justice envers trois hommes condamnés qui ont commencé à purger leur peine alors que le principal responsable bénéficie d'une immunité totale. Aussi bien, malgré la mise au point et la réserve du juge Sirica, les milieux politiques s'attendent maintenant que les autres condamnés du Watergate reçoivent de légères sentences et bénéficient d'une mesure de clemence si leur condamnation est confirmée en appel.

HENRI PIERRE.

ASIE

Indochine

Washington estime que Phnom-Penh et Saigon devront bénéficier d'une aide militaire accrue

Inquiet de la tournure des événements en Indochine du Sud, et spécialement au Cambodge, le président Ford va chercher à obtenir des crédits supplémentaires pour les régimes de Phnom-Penh et de Saigon. Sans une telle assistance, les troupes du maréchal Lon Nol pourraient se trouver, au printemps, dans une situation intenable.

L'exercice demandé des crédits de 302 millions de dollars pour Phnom-Penh, le Congrès n'en a accordé que pour l'exercice 1974-1975, que 200 millions, qui sont déjà, en fait, dépensés. M. Ford est, d'autre part, autorisé à user à sa guise d'un fonds d'urgence de 75 millions, ce qu'il s'apprête sans doute à faire, mais, estime le Pentagone, cette somme est insuffisante ; il faudrait, en plus, un crédit de 100 ou 150 millions. En effet, les forces de Phnom-Penh consomment beaucoup de munitions ; les conseillers américains leur ont donné cette habitude, et les combats sont actuellement violents.

D'autre part, M. Ford s'efforce avec la plus grande attention « de la plus grande attention » de secourir des unités supplémentaires à Saigon, indique le département d'Etat. L'assistance militaire pour l'année fiscale est de 700 millions, soit moins que n'avait demandé l'exercice ; mais il n'y a pas, pour Saigon, urgence comme pour Phnom-

Penh. M. Ford risque de se heurter, dans les deux cas, à une forte opposition du Congrès.

Lourdes pertes au Cambodge

AU CAMBODGE, les troupes du maréchal Lon Nol ont rompu l'encerclement du quartier général de la septième division, à quelque 25 kilomètres au nord-ouest de Phnom-Penh ; les pertes semblent lourdes des deux côtés. L'agence A.P. fait état de l'exécution de nombreux civils par les Khmers rouges, et le commandement assure que seize tonnes ont été assassinées après avoir été violées.

Nombreuses réactions à la chute de Phuoc-Binh

AU VIETNAM DU SUD, plus de cent vingt avions ont été bombardés mardi 7 janvier la région de Loc-Ninh, contrôlée par le G.R.P., indiquant un porte-parole. On assiste, d'autre part, à un déplacement du champ d'action des révolutionnaires. Une petite ville de la province côtière de Binh-Dinh, Hoi-Nhon (440 kilomètres au nord-est de Saigon) est l'objet de violents affrontements. D'autre part, indique un communiqué, une attaque commise à été repoussée à Hoi-Duc, un chef-lieu de district de la province de Binh-Thuy, à environ 130 kilomètres au nord-est de la capitale.

La chute de Phuoc-Binh, chef-lieu de la province de Phuoc-Long, continue de provoquer des réactions. Elle a été annoncée jeudi 8 janvier par la presse chinoise, qui parle de la « punition écrasante infligée aux troupes de Saigon ». L'Etat rouge de Moscou, par le biais de l'agence « Tass », a également annoncé la chute de Phuoc-Binh. Le gouvernement de Saigon demande aux pays signataires de l'accord final de la conférence internationale sur le Vietnam de prendre « toutes les mesures, que la situation exige, pour mettre fin rapidement aux actes d'agression du côté communiste ». Le G.R.P. affirme qu'il ne se laissera pas impressionner par les actes d'intimidation des Américains. Quant à M. Davis, qui est actuellement à Hanoi, il a déclaré qu'il s'agit d'une « réminiscence d'un passé qui n'est pas un vain mot au Proche-Orient, l'aide économique et financière de Téhéran à l'Egypte commencent à se matérialiser.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le chah d'Iran est reçu au Caire avec des égards particuliers

De notre correspondant

Le Caire. — Le chah et l'impératrice d'Iran sont arrivés au Caire le mercredi 8 janvier, venant d'Amman, pour une visite officielle de cinq jours. Quelque cinquante mille personnes ont réservé un accueil bon enfant au souverain iranien qui, au compagnie du Raïs, a franchi en voiture découverte la dizaine de kilomètres séparant l'aéroport du Caire du palais de Koubbeh, à Héliopolis. Les autorités égyptiennes, tenant à manifester leur satisfaction de recevoir officiellement le couple impérial, avaient mobilisé la foule des grands jours, depuis les feuillets en long robe de colon jusqu'aux collègues en uniforme, en passant par les ouvriers en tenue de travail et les fanfares de quartiers. Toutefois, le service d'ordre restait léger, alors que nombreux étaient ceux qui s'attendaient à son renfor-

Après avoir salué « le monarque révolutionnaire assis sur le trône républicain du Grand », le chah, figure de proue de l'économie internationale », la presse égyptienne annonce « des entretiens politiques importants » entre le Raïs, le frère empereur d'Iran, et pourparlers qui porteront sur la coopération bilatérale, la crise du Proche-Orient et les relations arabo-iraniennes et qui devraient déboucher sur « une relance de l'amitié égypto-iranienne dont l'influence sera déterminante pour l'avenir de la région ». — (A.F.P., A.P.)

WASHINGTON A AUTORISÉ L'IRAN A CÉDER DES AVIONS F-5 A LA JORDANIE

Washington (A.F.P.). — Le gouvernement américain a autorisé l'Iran à fournir à la Jordanie vingt chasseurs-intercepteurs F-5 à Northrop construits aux Etats-Unis.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, a indiqué, mercredi 8 janvier, que cette autorisation a été accordée conformément à la politique américaine, qui est de « soutenir la coopération régionale » dans cette partie du monde, et de « renforcer la défense de ses amis ». L'Iran n'avait plus besoin de ces appareils, tandis que la Jordanie « en a un besoin légitime », a estimé le porte-parole, qui a toutefois refusé de préciser ce qu'il entendait par ce « besoin légitime » du royaume hashémite. « Quelqu'un a suivi les événements des dernières années devrait comprendre », a-t-il noté.

Les F-5 ont fait leur première apparition en Jordanie au début de cette semaine lors des cérémonies qui ont marqué la réception du chah à Amman. Les accords de vente à l'Iran, ces dernières années, de quelque deux cents F-5 et F-5 E, stipulaient que ce pays ne pourrait pas céder ces appareils à une tierce puissance sans l'autorisation des Etats-Unis.

Un clown de Hanoi « déterminé à vaincre »... la bureaucratie

HANOI (A.F.P.). — Le rire peut, dans certains pays, faire bouger avec la révolution. Alors que, selon une certaine image de marque, les Nord-Vietnamiens sont considérés comme des gens froids et austères, essentiellement préoccupés par leur « détermination de vaincre », un clown, que ses vingt ans de métier autorisent à caricaturer la bureaucratie, et trois mille spectateurs hilares, réunis sous un chapiteau de cirque à Hanoi, démontrent le contraire.

Pour un journaliste occidental, la satire particulièrement féroce de cette bureaucratie, comme le spectacle d'une foule déchaînée, le marchand à la main pour essayer des lames de rizo, sont assez étonnants. Le numéro — sans aucun commentaire — dure une dizaine de minutes.

Sur la piste, un bureau et une chaise. Entre un fonctionnaire, coiffé d'un chapeau et d'un complet strict et sombre, chapeau melon sur la tête, lunettes au bout du nez, une énorme serviette à la main. Premier travail : éponger le bureau, prendre deux tasses de thé et ouvrir le journal (détail important : le journal est plié de telle façon qu'on ne voit pas s'il s'agit du quotidien du parti ou de celui de l'armée). Sur la table, une pancarte en vietnamien avec ces mots : « Il faut travailler consciencieusement à 11 heures par jour ». Une autre pancarte, que le fonctionnaire ne va pas tarder à mettre sous

le nez d'un abonné, et sur laquelle on peut lire : « Aujourd'hui c'est jour de signature du courrier. »

L'homme s'affaire alors devant une montagne de papiers, ne prêtant aucune attention au visiteur suivant. Pourtant, c'est une femme. Elle est jolie. Le fonctionnaire s'en aperçoit quand même.

Alors, il se trombe, s'agite, fait assaut le jeune femme tout contre lui, refuse une cigarette, symbole de la corruption, qu'il finit malgré tout par fumer avec délectation, fait du chahut, puis, les yeux fermés, lui dit tous ses papiers. Au dernier moment cependant — et toujours sans un mot — il lui fait comprendre qu'elle dépasse les bornes et qu'il a un supérieur hiérarchique dans les étages supérieurs. Toutefois, évadé par le charme de la jeune femme, il finit par apposer sa dernière signature, en transpirant à grosses gouttes.

En quittant son bureau, sa serviette accrochée une autre pancarte qu'il dit : « Il est attendu d'arriver après l'heure et d'être parti avant ». La serviette s'offre ; elle contient un carnet bien vivant et des légumes, autres preuves de corruption qui font redoubler les rires des spectateurs de tous âges.

Le clown du Cirque national de Hanoi prouve qu'en ayant beaucoup de talent — il est professeur à l'école de cirque — on peut aussi avoir du courage.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION FRANCE-LAOS D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ

L'assemblée constitutive de l'Association France-Laos d'amitié et de solidarité (A.F.L.S.) s'est tenue mercredi 8 janvier à Paris. Son siège est situé 20, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris-10^e. L'A.F.L.S. qui va organiser une collecte pour la reconstruction d'une école à Sam-Neua (capitale administrative du Pathet-Lao pendant la guerre), se donne pour but de faire mieux connaître la civilisation laotienne, de développer les rapports entre le Laos et la France ; de « soutenir le peuple laotien dans l'exécution des accords de Vientiane des 21 février et 14 septembre 1973 pour un Laos neutre, indépendant, démocratique, pacifique, unifié et prospère » ; de « permettre la consolidation de la paix et de l'indépendance nationale du Laos, en s'élevant contre toute ingérence étrangère, et de contribuer ainsi à la sauvegarde de la paix en Asie du Sud-Est et dans le monde ».

CORRESPONDANCE

La torture en Inde

M. Jean Fuzier nous écrit, à la suite de l'article « Tortures et déceptions » paru dans le plus grand d'émancipation du monde » le Monde du 5-6 janvier :

L'auteur interprète la torture comme sous le nom d'« étrangeté braumstickrick » comme consistant à « enfoncer un manche à balai neuf dans le pénis du prisonnier », faisant ainsi preuve d'une étrange imagination ou d'une fâcheuse méconnaissance de l'anglais... Le procédé semble plutôt faire appel à un « bûin de genêt vert », dont on peut en effet faire des balais, et qui peut être d'une rigueur à redouter sur un balai neuf (s'il est encore vert !). Mais de là à utiliser le manche ! Les pires tortionnaires des Cent Vingt Jours de Soham sur-mesure de sont pas ailleurs qu'à cette époque. Cela dit, le modeste bûin de genêt vert, entre des mains expertes, peut, nous doutons pas, se révéler un « étonnant instrument de torture ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

M. OTTO OHLSEN, directeur de la Croix-Rouge ouest-allemande (D.D.K.), a annoncé, mardi 7 janvier, que 24 312 émigrés des pays de l'Est, tous d'origine allemande, ont été réintégrés en République fédérale. 7 837 ont quitté la Pologne — ce qui porte à 55 449 le nombre des immigrants de ce pays depuis la signature du traité germano-polonais en 1972. 6 641 l'Union soviétique, 8 487 la Roumanie, 647 la Yougoslavie, 423 la Hongrie et 387 la Tchécoslovaquie. — (A.F.P.)

Belgique

LES JOURNALISTES DES PROGRAMMES EN FLAMANDE de la radio-télévision belge (R.T.B.) se sont mis en grève, mercredi 8 janvier, pour protester contre la nomination de quatre membres du parti social-chrétien à la formation au pouvoir — à des postes-clés de la R.T.B. — (Reuter)

Botswana

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE ET LE BOTSWANA ont décidé d'établir des relations diplomatiques à compter du 6 janvier. — (A.F.P.)

Cuba

M. EDWARD CIEREK, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, arrivera en visite officielle à Cuba vendredi 10 janvier, a-t-on annoncé mercredi à La Havane. M. Cierek sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, ainsi que par de nombreuses personnalités politiques polonaises. Cette visite suit à une invitation du premier ministre cubain et premier secrétaire du parti communiste de l'île, M. Fidel Castro. — (A.F.P.)

Etats-Unis

LE PRÉSIDENT GERALD FORD a nommé mercredi

Italie

LA COUR DE CASSATION DE ROME a rejeté, mercredi 8 janvier, le recours présenté par le général Vito Miceli, ancien chef des services secrets, demandant l'annulation du mandat d'arrêt émis le 31 octobre par le juge d'instruction de Florence, M. Giovanni Namburino, chargé à l'époque de l'enquête sur l'activité des organisations d'extrême droite. — (A.F.P.)

Kenya

L'UNIVERSITÉ DE NAIROBI, fermée depuis le 14 août dernier à la suite d'une grève des cours déclenchée pour obtenir de meilleures conditions de travail, a rouvert ses portes lundi 6 janvier. Mais elle a été presque totalement boycottée par les étudiants qui ont affirmé au cours d'une manifestation sur le campus qu'aucune de leurs revendications n'avait été satisfaite. — (A.F.P.)

Grande-Bretagne

LE DUC DE WELLINGTON a présidé mardi 7 janvier à Londres la première réunion du Comité britannique pour Waterloo récemment formé. Ce comité a décidé de lancer en 1975 — cent soixantième anniversaire de la bataille — une série de souscriptions pour financer l'aménagement du champ de bataille de Waterloo et améliorer les services d'information aux touristes. — (A.F.P.)

Guinée

M. CAMARA DAMANTANG, membre du comité central du parti unique guinéen, a été élu président de la nouvelle Assemblée législative guinéenne, M. Camara Damantang qui était jusqu'à présent secrétaire permanent du parti, remplace le ce poste le colon Maké. La nouvelle Assemblée, qui compte cent cinquante membres, a été renouvelée pour sept ans lors des élections du 27 décembre dernier. — (Reuter)

Pologne

LE SEPTIÈME CONGRÈS DU PARTI OUVRIER unifié polonais s'est tenu à Varsovie dans le courant du dernier trimestre 1974, a annoncé M. Cierek, à l'issue d'une session plénière du comité central consacré, les 8 et 7 janvier, aux problèmes idéologiques. — (A.F.P.)

Union soviétique

LE PRÉSIDENT NICOLAS PODGORNY a reçu mercredi 8 janvier les ministres de la défense des sept pays du pacte de Varsovie, réunis à Moscou pour consultations. — (Reuter)

Venezuela

LE CHAH D'IRAN se rendra en visite officielle au Venezuela dans la première semaine du mois de mai, annonce-t-on à Caracas. — (UPI)

3 jours sur la COTE D'AZUR

à partir de **138 f**

Valable du 20 Septembre 1974 au 20 Mars 1975

3 jours - 3 nuits	7 jours - 7 nuits
*..... 138 f	*..... 349 f
**..... 162 f	**..... 405 f
***..... 207 f	***..... 510 f
****..... 267 f	****..... 650 f
***** 429 f	***** 1028 f

Ces prix s'entendent PAR PERSONNE, PAR SÉJOUR EN CHAMBRE OCCUPÉE PAR 2 PERSONNES DEMI-PENSION, TAXES et SERVICE COMPRIS ET TOUT UN PROGRAMME DE DIVERSIONS

POUR VOTRE TRANSPORT
AIR FRANCE AIR INTER
et le **SNCF**

vous offrent des conditions particulièrement avantageuses et vous proposent également d'autres formules de séjour avec transport compris

INFORMATIONS-RESERVATIONS
VOTRE AGENT DE VOYAGES HABITUEL
ou Groupement des Agents de Voyages de la Côte d'Azur

11, rue Masséna NICE
TÉL. 83-84-71 - TÉLEX RIVTOURS 44 632

مكتبة من الأصيل

EUROPE

de Hanoi - déterminé la bureaucratie

Le régime de Hanoi a déterminé la bureaucratie... Les hauts cadres du régime ont...

LIBERTÉ

La torture est... Les autorités locales ont...

MONDE

Italie... Les autorités locales ont...

Kenya

Kenya... Les autorités locales ont...

Pologne

Pologne... Les autorités locales ont...

Union soviétique

Union soviétique... Les autorités locales ont...

Venezuela

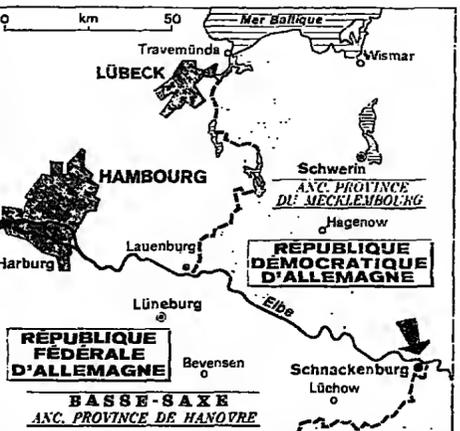
Venezuela... Les autorités locales ont...

Allemagne fédérale

Bonn souhaite conclure rapidement un accord avec Berlin-Est sur la frontière de l'Elbe

De notre envoyé spécial

Schnackenburg (Basse-Saxe). Les hauts eaux de l'Elbe ont recouvert les prairies, si bien qu'il est difficile de savoir aujourd'hui où commence et où s'arrête le fleuve. Les habitants du petit port de Schnackenburg, qui fait face à la République démocratique allemande, sont inquiets. Certains, ils sont habitués aux inondations annuelles qui chassent devant elles la population toujours les Heidschnucken, ces moutons aux grandes cornes que Mme de Staël avait déjà rencontrés dans cette contrée désolée et déserte. Mais cette année, la crue a supporté avec elle des mines qui se trouvaient sur la rive orientale de l'Elbe.



La carte « A »

Cette affaire devrait passer devant la commission des frontières, créée par le traité fondamental de 1972. Elle sera créée le 15 janvier. La tâche sera délicate, la commission doit, en effet, fixer la frontière entre les deux États allemands sur les 94 kilomètres où elle suit le cours de l'Elbe. Pour l'instant, cette frontière se trouve sur la rive orientale, du côté de la R.D.A.

Turquie

APRÈS LA VISITE DE M. JALLOU D'Ankara mise sur la coopération économique avec la Libye

De notre correspondant

Ankara. Cinq accords de coopération signés en trois jours, la promesse de Tripoli contenue dans le communiqué final de la conférence, l'annonce de la coopération économique avec la Libye, ont été les deux principaux résultats de la visite de M. Jalloud à Ankara.

Chypre

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS REPRENDRONT LE 14 JANVIER LEURS ENTRETIENS SUR L'AVENIR DE L'ÎLE.

Des négociations sur le problème de Chypre et l'avenir de l'île ouvriront le 14 janvier prochain entre les représentants des deux communautés chypriotes. Cette décision a été prise par le gouvernement de Nicosie le 10 janvier.

République d'Irlande

L'ARRESTATION D'UN DIRIGEANT DE L'IRA RISQUE DE METTRE LA TRÈVE EN DANGER

De notre correspondant

Dublin (A.F.P.). M. Kevin Mallon, l'un des principaux dirigeants de l'I.R.A. provisoire a été arrêté, mercredi 8 janvier, à Foxrock, l'un des quartiers résidentiels de Dublin. Agé de trente-sept ans, cet ancien bookmaker était l'un des hommes les plus recherchés en République d'Irlande en Ulster et en Grande-Bretagne.

Grande-Bretagne

Les députés seront obligés de dévoiler l'origine de leurs revenus

De notre correspondant

Londres. Les honoraires des membres de la Chambre des communes ne sont plus au-dessus de tout soupçon. Au cours de sa longue histoire, le Parlement de Westminster a certes connu des scandales. C'est aujourd'hui seulement que la pression du public amène les représentants du peuple à vouloir vérifier de façon un peu plus minutieuse l'intégrité personnelle des membres de l'assemblée.

Union soviétique

ATTAQUANT VIVEMENT « LE MONDE » L'agence Tass dément que des changements à la direction soient en préparation à Moscou

De notre correspondant

L'agence Tass a annoncé, mercredi 8 janvier (comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions d'hier), que M. Brejnev avait assisté, à Moscou, aux obsèques de sa mère. La télévision n'a pas diffusé d'images de la cérémonie et le dispositif de sécurité a empêché les correspondants étrangers d'approcher suffisamment pour reconnaître les dirigeants présents.

ANDRÉ LAURENS en collaboration avec: Thomas Ferenzi, Thierry Pfister et Michel Schifres D'une France à l'autre Des hypothèses explicatives qui obligent à se poser les vraies questions sur la France où nous vivons. Alain Peyrefitte - LE MONDE l'air du temps GALLIMARD

DIPLOMATIE

Le voyage de M. Whitlam en Europe n'a pas suffi à rehausser sa popularité

De notre correspondant

Canberra. — La tournée en Europe du premier ministre M. Whitlam — qui, après Paris, séjournera à Rome — est terminée par les critiques qui lui sont adressées sur le plan intérieur. L'idée de ce long voyage fut, avant même qu'il commençât, dénoncée par l'opposition et même par des ministres politiques du chef du gouvernement. Ces attaques se poursuivent. L'atmosphère s'est encore assombrie lorsque M. Whitlam est revenu pour un bref séjour à l'occasion du désastre de Darwin, ville sinistrée par un cyclone. Maintenant, la polémique est relancée par l'attitude de M. Whitlam au point de Hobart, dans laquelle le premier ministre a fait une sérieuse erreur de jugement.

Presque toute la presse du mercredi 8 janvier titre sur les excuses que M. Whitlam vient de présenter au capitaine du *Lake Ilawarra*, ce bateau qui s'est échoué le 5 janvier au pont (il y avait huit tués). Devant les envoyés spéciaux de la presse australienne,

Dans une déclaration à l'A.F.P.

M. MARCHAIS : notre pays risque d'être entraîné dans une agression au Proche-Orient.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré mercredi 8 janvier à l'A.F.P. : « M. Kissinger vient de confirmer que les Etats-Unis n'excluent pas une action militaire contre les pays arabes producteurs de pétrole. Comme tous les dirigeants des principaux Etats occidentaux, et notamment comme M. Giscard d'Estaing, c'est, en effet, ces pays arabes qui rendent responsables d'une crise qui incombe en fait entièrement au système capitaliste et à ses représentants. En guise de représailles, il les menace donc de recourir à la violence, à la criminalité politique de la canonnière. »

« Nous étonnons avec indignation un tel projet et nous alertons les Français sur son extrême gravité. Sa réalisation ne constituerait pas seulement une monstrueuse agression contre des peuples qui n'aspirent qu'à secouer la tutelle économique de l'impérialisme et des grandes sociétés pétrolières, dont nous consommons les produits dans notre propre pays ; elle mettrait aussi en cause la paix du monde. »

« L'attitude observée par le pouvoir gauchiste à l'égard de ce plan insensé est profondément inquiétante. En effet, alors que plusieurs gouvernements ont exprimé leur réprobation, voire leur indignation des propos de M. Kissinger, le pouvoir gauchiste se tait. Il y a un proverbe qui dit avec raison : « Qui ne dit son mot consent. »

« Ce consentement est la suite logique de l'alignement de Giscard d'Estaing sur les positions américaines lors de sa rencontre avec le président Ford. Lors de cette rencontre, il a en effet accepté la constitution d'un front commun des puissances impérialistes face aux pays producteurs de matières premières. Les déclarations de M. Kissinger laissent craindre que notre pays ne soit entraîné dans une agression au Proche-Orient, au nom de la « solidarité » des puissances impérialistes. »

« Un fait montre qu'il s'agit d'une éventualité très réelle. M. Giscard d'Estaing met, dès la semaine prochaine, le camp de Canyeras (Var) à la disposition des troupes américaines de la VI^e flotte, pour un entraînement spécial, dans des conditions géographiques proches de celles qu'elles rencontreraient au Proche-Orient. »

« Il s'agit donc, comme on le voit, de bien plus qu'un consentement tacite. Il s'agit d'une véritable complicité délibérée, à coup sûr, lors de la rencontre de la Martinique — entre M. Giscard d'Estaing et les plans impérialistes des Etats-Unis. »

M. CHIRAC :

des accusations dérisoires

Interrogé sur cette déclaration mercredi à l'issue de la réunion du bureau exécutif de l'U.D.R., M. Jacques Chirac, premier ministre, a répondu : « Les accusations du P.C. sont dérisoires. Nous n'avons pas de leçon à recevoir des communistes, que nous n'attaquons d'ailleurs pas. Il s'agit d'une campagne que les communistes font régulièrement en accusant les dirigeants français de brader les intérêts nationaux. »

« Le Centre de formation international 130, rue Cuvier, 75014 Paris organise le samedi 11 janvier, de 9 heures à 13 heures, au Foyer international d'adultes de Paris, à la même adresse, et avec la participation, notamment, de M. Michel Jobert, une matinée d'études sur les politiques étrangères des grandes puissances et les moyens d'action dont elles disposent devant la crise pétrolière. Participation aux frais : 25 F. ou 15 F. par groupe de dix. »

M. Whitlam avait déclaré à La Haye qu'il était « étonnant » qu'une personne compétente « provoque un tel accident, et il avait évoqué la mise en jugement du capitaine. Fe ; après, il devait apprendre qu'il y avait eu un ennui technique, et que le capitaine, M. B.-J. Pelc, avait tout mis en œuvre pour prévenir la catastrophe. Et, de Paris, il envoie un télégramme d'excuse au capitaine Pelc, retirant toutes ses accusations.

Cette affaire a terni la réputation qu'a M. Whitlam d'avoir un comportement irréprochable en public, spécialement à l'étranger. Mais elle est plus grave encore : plus d'un observateur se demande maintenant si le premier ministre est physiquement capable, en dépit de son énergie apparemment inépuisable, de remplir ses fonctions encore alourdies par l'actuel voyage.

La normalisation des relations avec la France a été jusqu'à présent l'un des seuls aspects de son voyage à être réellement « couvert » par la presse locale, en même temps que les éventuelles ventes d'uranium à l'Europe, et l'impossibilité de faire lever l'embargo de la C.E.E. sur les importations de bœuf australien. Les autres articles sont essentiellement consacrés à l'aspect « touristique » du voyage.

La popularité du premier ministre et de son cabinet n'a jamais été aussi faible, et l'opposition du parti libéral et du parti agraire continue de parler d'élections anticipées. Rien n'indique que cette opposition parviendra à son but, mais elle peut toujours agiter le mensonge d'un refus de voter les crédits au gouvernement. Les sondages d'opinion montrent que M. Whitlam est aujourd'hui moins populaire que M. Smeed, le chef de l'opposition : 39 % des Australiens interrogés approuvent sa politique et 56 % la désapprouvent (les pourcentages concernant M. Smeed sont respectivement de 40 % et de 52 %).

KENNETH RANDALL.

AFRIQUE

Zaire

L'ÉTAT VA EXERCER UN ÉTROIT CONTRÔLE SUR LES SOCIÉTÉS PRIVÉES

Kinshasa (A.F.P., Reuters). — Sur décision du bureau politique du parti national zaïrois, le Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.) l'Etat va prendre le contrôle d'un nombre non précisé de sociétés, qui seront gérées par des délégués généraux assistés d'un comité révolutionnaire de gestion. Le contrôle général des entreprises sera exercé par douze commissions nationales, dont chacune aura un secteur d'activité défini.

Le bureau politique du M.P.R. a également annoncé mercredi 8 janvier : « A partir de ce jour, tout Zaïrois possédant des biens immobiliers à l'étranger devra les céder à l'Etat. » Il en est de même pour toutes les actions et obligations des Zaïrois à l'étranger. Les comptes en banque de ceux-ci devront être rapatriés avant le 30 septembre.

Enfin, le bureau politique du M.P.R. a interdit l'importation des wax (tissus imprimés étrangers) et des tissus pour Abacos (tissue nationale zaïroise).

M. ABELIN VISITE TROIS PAYS AFRICAINS FRANCOPHONES

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, devait quitter Paris jeudi 9 janvier pour se rendre au Zaïre, première étape d'un voyage qui le conduira ensuite en Mauritanie et au Sénégal. M. Abelin séjournera à Kinshasa vendredi et samedi et gagnera dimanche Nonskhotz, capitale de la Mauritanie. Il se rendra à Dakar mardi 14 et y restera les 15 et 16 avant de regagner Paris le vendredi 17 janvier.

Rhodésie

Londres souhaite être associé à un règlement du conflit constitutionnel

Dans un discours prononcé mercredi 8 janvier à Dar Es-Salaam à l'occasion de l'ouverture de la vingt-quatrième session du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, a invité les Blancs de Rhodésie à choisir entre l'indépendance du pays sous le contrôle des Africains, le retour à l'état de colonie de la couronne britannique ou une guerre dont il a dit qu'elle serait « terrible ».

M. Nyerere, qui a joué un rôle important en vue de favoriser un règlement de l'affaire rhodésienne, a souligné que l'Afrique ne pourrait pas accepter l'indépendance de la colonie tant que le droit de la majorité à gouverner n'aurait pas été reconnu.

A Salisbury, un nouveau parti politique africain, le « parti libéral africain de Rhodésie », a été constitué mercredi. Il semble se situer à droite de l'African National Council (A.N.C.), qui cofit désormais tous les mouvements de libération du pays. Selon le président du nouveau parti, M. Levi

Ndhlovu, l'A.N.C. ne parle pas assez de l'avenir des Blancs de Rhodésie, ce qui explique que ces derniers aient peur. Le parti estime que le gouvernement doit rester « entre des mains civiles ». Les autorités ne semblent pas, d'autre part, avoir renoncé à la répression, puisque six chefs de village africains et vingt-six autres Noirs ont été condamnés à des peines de prison allant de cinq ans à dix ans pour ne pas avoir informés les forces de l'ordre de la présence de maquisards dans leur région. Les six chefs et deux autres accusés ont été aussi reconnus coupables de collaboration avec les guérilleros.

M. James Callaghan, qui s'est entretenu mercredi avec le président Kenyatta et d'autres dirigeants kenyans, quittera Nairobi ce jeudi matin pour se rendre à Lagos, au Nigeria, dernière étape de sa tournée en Afrique. Il a confirmé que Londres pourrait prendre l'initiative de convoquer une conférence sur le problème constitutionnel rhodésien.

De notre correspondant

mais s'associer publiquement à un dialogue orchestré jusqu'ici par M. Vorster et M. Kaunda, le président de la Zambie.

« En dernier ressort, le Royaume-Uni » a la responsabilité constitutionnelle », a rappelé mercredi le secrétaire au Foreign Office, tout en laissant entendre qu'il aurait eu des discussions avec M. Vorster et M. Kaunda, le président de la Zambie.

Appliquer l'accord de Lusaka

Selon lui, un progrès des négociations dépend de la leçon dont sera appliquée l'accord du 11 décembre dernier, qui porte, a-t-il dit, sur « le relâchement de tous les liens politiques, la reprise de toutes les activités politiques, celle des discussions entre le Conseil national africain et le régime de M. Smith, ainsi que la cessation de la violence ».

En l'espace d'un mois, sept policiers sud-africains stationnés en Rhodésie ont été tués au cours d'accrochages avec des maquisards africains. Il semblerait que de nombreux prisonniers politiques africains soient encore dans les geôles du régime de M. Smith et que les autres n'ont pas retrouvé toute leur liberté d'action, puisque deux de leurs leaders ou moins n'ont pas été autorisés à quitter le pays pour rencontrer M. Callaghan en Zambie. Enfin, les contacts assez secrets entre le régime au pouvoir et le Conseil national africain (A.N.C.) ont jusqu'ici rien donné de concret.

Mercredi matin, lors de son entretien avec le président Jomo Kenyatta à Mombasa, M. Callaghan aurait dit, selon l'agence kenyenne du régime, que « sa mission était de rencontrer des chefs d'Etat africains pour préparer une rencontre sur l'état rhodésien prévue dans un avenir proche à Londres ». S'adressant, quelques heures plus tard, à des journalistes réunis à Nairobi, le secrétaire au Foreign Office n'a pas démenti ces propos, ce qui laisse entendre que son gouvernement accepte désormais le risque de se retrouver au cœur du débat rhodésien.

M. Callaghan ne peut pas ignorer qu'une partie au moins de l'opinion africaine s'interroge sur l'étendue de la Grande-Bretagne à l'égard du régime illégal de M. Smith. Même s'il n'a pas rendu sans garanties à Port-Elizabeth, rien ne dit que le secrétaire au Foreign Office ait pris M. Vorster de retour sans attendre les quelque cinq mille « policiers » sud-africains stationnés en Rhodésie. Rien ne dit non plus qu'il ait cessé de leur échange de vues, qualifié de « fructueux et utile ». M. Callaghan a-t-il demandé au premier ministre sud-africain de pousser M. Smith à faire davantage de concessions pour accélérer la négociation.

Il faudrait sans doute attendre au moins le réunion du comité central élargi du Conseil national africain de Rhodésie, prévue dimanche prochain, pour savoir si le passage dans la région de M. Callaghan a permis de faire avancer les pourparlers. Les leaders africains de Rhodésie continuent de réclamer le « pouvoir » pour la majorité, « une formule » que M. Smith rejette au moins « pour l'instant ». Au cours de sa dernière intervention publique, le 31 décembre, le premier ministre rhodésien a d'ailleurs avoué que les efforts actuels « pour sortir de l'impasse constitutionnelle » ne déboucheraient pas « sur des changements importants dans le pays ».

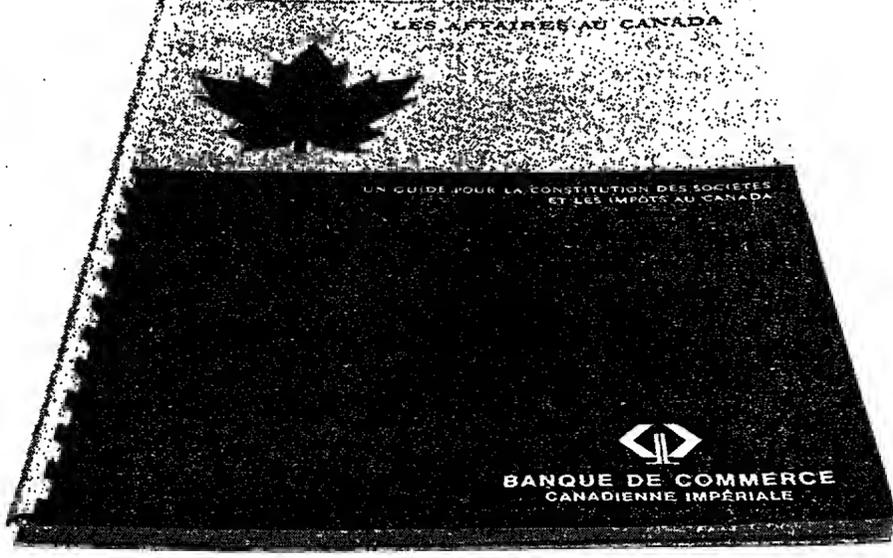
Si, dans les semaines qui viennent, une conférence constitutionnelle se réunit à Londres (ou au Kenya, comme l'ont offert les hôtes de M. Callaghan), le voyage du secrétaire au Foreign Office apparaîtra alors comme un succès. Mais si l'impasse subsiste, l'homme d'Etat britannique aura pris un risque sérieux en laissant un détachement de Port-Elizabeth pour y rencontrer M. Vorster.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Malawi

M. KAMUZU BANDA, président du Malawi, est arrivé mercredi 8 janvier à Lusaka pour une visite officielle de quatre jours en Zambie. C'est la première fois que le président Banda se rend en Zambie depuis la dissolution, il y a plus de dix ans, de la Fédération de Rhodésie-Nyasaland. — (A.F.P.)

(Publicité)
A partir du lundi 13 janvier 1975
ENTREZ EN BRIDGE
Dans une session premiers pas au TRICOLOR BRIDGE CLUB
13, av. de Friedland, 75008 PARIS-8.
Tous renseignements : 225-74-58.



Une bonne idée en a appelé une autre.

L'une de nos bonnes idées pourrait vous entraîner jusqu'au Canada.

Avez-vous jamais songé à tirer parti de l'incroyable potentiel que représente le Canada en matière d'affaires? Nous pouvons vous aider. Nous avons écrit un livre intitulé « Doing Business in Canada » (« Les affaires au Canada ») dans lequel nous expliquons, sur plus de 60 pages, tout ce qui a rapport à l'implantation d'une entreprise dans ce pays, tout ce qui touche aux différentes formes d'entreprises commerciales, à la taxation, les accords

internationaux, la douane, les tarifs et bien d'autres choses. Si nous savons tant sur les affaires au Canada, c'est que depuis plus d'un siècle nous soutenons l'exploitation des richesses naturelles de ce pays.

Aujourd'hui, nous avons plus de 1600 succursales aux quatre coins de cet immense pays, et notre actif dépasse 16 milliards, ce qui fait de notre banque l'une des plus importantes au monde.

Le Canada est un pays où les bonnes idées payent encore. Si vous envisagez de faire des affaires au Canada, pensez donc à nous. Et demandez notre livre gratuit.

L'une de nos bonnes idées à votre service. Ecrivez à : Canadian Imperial Bank of Commerce, Commerce Court, Toronto M5L 1A2, Canada, ou à Dept. Canadian Imperial Bank of Commerce, 19 Avenue Montaigne, 75008 Paris.



CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE

Plus de 1600 succursales au Canada
Bureaux dans les centres mondiaux de la finance
Plus de 45 succursales aux Antilles.

Commerce Court, Toronto M5L 1A2, Canada.
Siège international de l'une des banques les plus importantes au monde.

Djibouti, le vir...

Olivier Stirn visitera cette plupart des territoires d'outre...

Ice Mont Baron
Maurice Maeter
résidence avec pisc...

du stuc
au 1 pi...

مكتبة من الأصل

صدا من الامم

OUTRE-MER

Djibouti, le virus de l'indépendance

(Suite de la première page.)

M. Ahmed Dini ajoute : « Ali Aref est le maître, le véritable dispensateur des biens matériels, celui qui détermine l'accès au marché du travail et aux postes administratifs... le haut commissaire n'est qu'un fonctionnaire dépourvu de pouvoirs réels... Ali Aref laisse adroitement la paix aux Européens, mais a droit de vie ou de mort sur les autochtones... »

M. Ahmed Dini ni ses amis politiques ne font confiance aux autres pour leur permettre d'imposer leur point de vue. Les troupes électoraux sont à leur avis trop nombreux pour permettre un libre exercice du jeu démocratique. Ils attendent d'eux un arrêt que doit rendre le Conseil d'Etat, saisi d'irrégularités électorales dans la deuxième circonscription de Djibouti lors de la dernière consultation.

Cependant, si les récriminations n'ont pas cessé, la conclusion que tirent les dirigeants de la Ligue populaire africaine de la situation actuelle est nouvelle : le mot « autonomie » est totalement démodé, et on ne parle plus aujourd'hui que d'indépendance. Des novembre, le comité directeur de la Ligue exigeait « l'indépendance totale, pleine et entière » (1), affirmant : « Aucune évolution génétique par métissage à l'échelle des nations ne pourra faire de nous des Autrichiens, des Bourguignons ou des Saxons... Cela veut dire que les responsables parisiens sont et seront réellement et normalement toujours insensibles à nos souffrances, sauf pour les besoins de la propagande officielle... »

S'ils ne dissimulent pas leur hostilité à l'égard de M. Ali Aref, les responsables de la Ligue sont beaucoup plus modérés lorsqu'ils parlent de la métropole, comme en témoignent ces propos : « Notre indépendance, qui est dans la ligne de l'évolution de l'Afrique, est également une nécessité pour le prestige international de la France qui, à cause de sa présence chez nous, est placée dans les instances internationales sur le banc des accusés... Par conséquent, notre indépendance, vitale pour nous, serait honorable pour l'Afrique, et prestigieuse pour la France... »

Le livre de l'indépendance se manifeste de façon beaucoup plus brutale parmi les éléments les plus jeunes de la population : élèves et lycéens, anciens diplômés sans travail, chômeurs détreblés ayant abandonné la vie nomade pour venir grossir à Djibouti la population misérable de Magalla, le quartier autochtone, nettement séparé de la ville européenne. C'est dans les rues bordées, qui n'ont pas toutes bénéficié de l'impitoyable effort d'urbanisation poursuivi depuis plus de dix ans par la société immobilière de Djibouti, dans les

tuzeries de khât (2), dans les dizaines d'établissements où se réunissent Somalis et Afars pour discuter politique autour d'une tasse de thé au coriandre (3), chez les innombrables prostituées attirées par la présence d'une garnison française de six mille hommes, que se développe avec le plus de virulence, apparemment à l'insu des autorités locales, l'idee d'indépendance nationale.

« Nous soulevons un dialogue avec l'opposition, nous dit M. Ali Aref, mais ses dirigeants sont animés par des mobiles d'ordre personnel... D'ailleurs, lorsqu'arrive la période des consultations électorales, l'opposition retire les rangs de la majorité pour se faire élire... Le chef du gouvernement ajoute avec ironie : « Parmi les quarante députés, qui appartiennent tous au parti gouvernemental, j'ai même un ancien responsable du Front de libération de la Côte des Somalis... » (4).

On parle beaucoup, au Magalla, de la création, imminente, d'un nouveau parti national pour l'indépendance, qui se présenterait comme un mouvement clandestin anticolonialiste et antieuropéen. Nul n'ignore parmi les

autochtones que M. Ahmed Dini et ses amis, qualifiés d'extrémistes par la majorité, sont de vieux turbans par une partie de la population de Djibouti, de plus en plus attentive au mot d'ordre d'indépendance immédiate. C'est ainsi que les services spéciaux français, toujours vigilants à Djibouti, s'inquiètent de l'activité d'un ancien instituteur, M. Abdilahi Douala Wadé, qui rédige un bulletin roncopié largement diffusé en ville, intitulé *Ilili* (la lumière, le jour). Dans l'un des derniers numéros — présenté sous la « pensée du jour » suivante : « Il y a longtemps que les Djiboutiens comprennent le rapport entre le colonialisme et le colonialisme ne peut pas durer de celui qui exalte entre le gibier et le chasseur », on pouvait lire notamment : « La Ligue populaire n'est pas populaire... C'est un parti sans adhérents... Ce n'est qu'un comité, c'est-à-dire une tête sans corps... Le réclameur de l'indépendance, mais ce n'est pas dans l'intention d'être libres... c'est dans l'espoir de recueillir la confiance du peuple, et cela à des fins électorales, comme d'habitude... » (5).

M. Ali Aref lui-même... le référendum du 19 mars 1967, qui donna la majorité aux partisans du « maintien du territoire au sein de l'ensemble français ». « Tout le monde, a-t-il répondu, parle de notre indépendance mais personne ne parle de la garantir, et c'est ce dernier point qui m'inquiète, car notre territoire est revendiqué à la fois par l'impérialisme et par la République somalienne, cela devant préoccuper nos amis africains... »

Un nouvel environnement hostile... Dans tous les milieux politiques locaux, qu'il s'agisse de l'entourage du haut commissaire, de celui du président du gouvernement ou même des opposants, on est conscient que la corne orientale de l'Afrique est en pleine mutation. En Ethiopie notamment, l'accession au pouvoir d'un groupe de jeunes officiers progressistes qui s'approprient à mettre en place un régime socialiste suscite l'inquiétude.

« Comme Hailé Selassié, le général Andom, assassiné en novembre par ses compagnons d'armes, était partisan du statu quo à Djibouti, il avait, en son temps, protesté contre les déclarations du général Barré à Dakar (7). Ses successeurs ont une optique tout à fait différente... nous a-t-on dit au « chateaux », lorsqu'on leur a demandé de préciser les raisons de leur inquiétude. « Les autochtones désignent le bâtiment, modeste et désest, qui abrite le haut commissariat.

Pour sa part, M. Ali Aref considère que « les rapports de force se modifient en Afrique orientale en faveur de la République démocratique de Somalie... »

En l'an dernier, président de l'Organisation de l'unité africaine, le chef de l'Etat somalien entend utiliser cette tribune pour relancer la campagne en faveur de la décolonisation du Territoire français des Afars et des Issas. Il a d'ailleurs expliqué sa position à M. Giscard d'Estaing, en octobre dernier, insistant sur le fait que le territoire devait accéder à la souveraineté internationale comme toutes les anciennes possessions coloniales.

Au sein de l'année 1975, un climat d'incertitude se développe à Djibouti. Un haut fonctionnaire européen en résume les causes en ces termes : « L'explosion économique des pays arabes incite d'instinct plus leurs dirigeants à s'intéresser à nous que la prochaine réouverture du canal de Suez ou le réveil de vieux appétits. Les chefs d'Etat arabes sont, plus ou moins discrètement, hâter le

garantir l'indépendance du T.F.A.I., la présence française n'a plus de raison d'être... »

Un de ses collègues nous disait de son côté : « Ali Aref doit mener un jeu subtil pour ne pas être accablé de trahison à l'égard de la métropole et pour se faire une virginité vis-à-vis de l'Organisation de l'unité africaine, mais il a déjà pratiquement changé de camp... Il est progressivement en place les structures nécessaires à une indépendance, qu'il proclamera au moment qu'il aura choisi, et il se veut aux dires de l'O.U.A. de ne pas comprendre cela... »

On prête en tout cas, tel au chef du gouvernement, le projet de demander à certains Etats arabes de garantir une éventuelle indépendance du territoire. Compte tenu des bons rapports que Paris entretient avec la plupart des capitales arabes, une telle initiative serait relativement adroite. Un des membres influents de la communauté somalienne de Djibouti nous a dit à ce sujet : « La thèse selon laquelle les pays arabes détournent la tête du problème du T.F.A.I. pour chaque jour du terrain... Comme la politique extérieure française est généralement considérée comme favorable aux Etats arabes, peut-être le statu du territoire va-t-il être rapidement et profondément transformé... »

Lorsqu'on s'interroge sur des contacts avec Riyad, M. Ali Aref demeure évasif : « Nous avons d'excellentes relations avec l'Arabie Saoudite, le Yémen du Sud et l'Egypte... J'ai l'intention de renforcer ces liens. De même, je vais peut-être rendre visite à certains chefs d'Etat d'Afrique occidentale... »

Ces propos revêtent d'autant plus d'intérêt que le président du gouvernement de Djibouti n'a pas obtenu de Paris que les intérêts du territoire soient officiellement représentés à Aden, Mogadiscio et Addis-Abeba.

Un nouvel environnement hostile... mouvement de décolonisation. Un représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, qui bénéficie d'un passeport somalien, se livre d'ailleurs ici à un véritable travail de subversion. L'accroissement de l'influence communiste au Yémen du Sud, en Ethiopie et en République somalienne joue contre le maintien de notre présence en mer Rouge. Le développement accéléré des colonies portugaises, la prochaine indépendance de l'archipel des Comores, tout cela ne nous est qu'une gêne favorable... »

On comprend, dans ces conditions, ce propos désest d'un autre Européen : « Quand je suis venu ici pour la première fois, il y a vingt ans, on m'avait dit que nous pourrions dans quelques mois. On m'a affirmé le même chose chaque fois que j'ai été révoqué pour un nouveau séjour. Je suis toujours resté sceptique mais aujourd'hui je commence à croire que nous allons partir... »

PHILIPPE DECREAENE.

Prochain article : « POURQUOI RESTER ? »

CORRESPONDANCE

La Somalie et Djibouti

Un de nos lecteurs, M. Pierre Bernot, nous a adressé, à propos de l'interview du président de la République de Somalie (le Monde du 21 décembre), une lettre dont voici les principaux extraits :

Comment le général Siad Barré peut-il faire état de sa volonté de coopération avec la France alors que sur le problème de Djibouti il s'exprime comme un adversaire de cette coopération et avec la volonté d'annexer purement et simplement le grand port de la mer Rouge situé à l'extrême nord de son pays, et qui peut davantage être considéré comme faisant partie de l'aire géographique de l'Ethiopie ?

Il est surprenant aussi d'entendre le général Siad Barré proposer l'indépendance pour Djibouti et critiquer l'impitoyance du dispositif militaire français alors qu'il a accordé à l'Union soviétique l'autorisation d'installer à Mogadiscio une importante base navale. Si les Soviétiques s'installent dans son pays, pourquoi la France ne restera-t-elle pas à Djibouti ?

Enfin, on pourrait faire remarquer au chef d'Etat somalien que les frontières du Territoire français des Afars et des Issas sont sur les quatre cinquièmes de leur longueur entourées par l'Ethiopie et non par la République de Somalie et qu'enfin, au vingtième siècle, les distances ne comptent pas : Paris est plus près de Djibouti par Boeing que Mogadiscio ne l'est en empruntant le moyen de transport traditionnel de cette région : le chameau !

M. Olivier Stirn visitera cette année la plupart des territoires d'outre-mer

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, mercredi 8 janvier, qu'il se rendrait au cours de l'année dans la plupart des territoires d'outre-mer : en janvier, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna et aux Nouvelles-Etats ; en février, aux Comores ; en mars, en Polynésie ; en avril, dans le Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.) ; enfin, en juin, à Saint-Pierre et Miquelon. En outre, il visitera, la Réunion en avril.

M. Stirn a annoncé notamment, pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie, un ajustement des statuts donnant plus de responsabilités aux territoires. Il a également rappelé les accords passés entre les autorités du T.F.A.I. et l'Etat, ainsi que le nouveau protocole mis au point avec la Grande-Bretagne pour le comdo-

minimum franco-britannique des Nouvelles-Etats (1). Une éventuelle visite de M. Giscard d'Estaing dans un des départements d'outre-mer en 1975, M. Stirn a répondu que le calendrier des déplacements du président était déjà très chargé et qu'aucune date n'avait été arrêtée. Il a cependant précisé que cette année marquerait pour les départements d'outre-mer la mise en application des mesures sociales annoncées par le président de la République lors de son voyage aux Antilles et de la lancement de la départementalisation économique. Il a enfin dit qu'il visiterait chacun des départements tous les six mois, comme le lui avait demandé M. Giscard d'Estaing, et que plusieurs projets de loi seraient présentés au nom du secrétaire d'Etat lors de la prochaine session parlementaire.

(1) Le Monde du 7 novembre 1974.

Malawi

Vire Mont Boron
11, boulevard Maurice Maeterlinck
luxeuse résidence avec piscine

du studio au 4 pièces

vue exceptionnelle sur le Baie des Anges

Documentation et vente :
- A NICE sur place, tél. 89.59.48
- A PARIS 23, rue d'Antin (2e) tél. OPE.36.80

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Ad. au Tribunal de Commerce Paris le 14 JANVIER à 14 h. 15. Fonds d'ENTR. GÉNÉRALE DE BATIMENT

IMMEUBLE A PARIS (20e)
106, RUE PELLEPORT
et 2, rue Jules-Dumien

Pavillon habitation, 2 étages, rez-de-chaussée, 2 pièces, cuisine, w.c., 1 place, 2 pièces, salle de bain, w.c., etc.

MISE A PRIX : 200.000 F

S'adresser à la S.C.P. d'Associés M^{rs} COLLET et P. FONTAINE et autres, 135, av. de Suffren, à Paris (7e), tél. 752-14-30 et 367-07-81. M^{rs} Raymond BOUCHER, avocat à Paris (15e), 85, avenue du Général-Leclerc.

EN 19 LOTS A SAINT-MANDÉ (94)

1°) 3 BOXES, 37-39, avenue Alphonse
MISE A PRIX : 7.500 FRANCS CHACUN

2°) 8 BOXES, 27, avenue Alphonse
MISE A PRIX : 7.500 FRANCS CHACUN

3°) UN APPARTEMENT
23 bis et 25, avenue HERBILLON et 27, avenue DAUMESNIL
MISE A PRIX : 50.000 F Plus rente UN BOX 2.500 Francs

4°) 2 GARAGES, 36, avenue Herbillon
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS

5°) UN APPARTEMENT de 4 pièces principales
21, AVENUE SAINTE-MARIE - MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
QUATRE GARAGES - MISE A PRIX : 10.000 FRANCS CHACUN

S'adresser à M^{rs} RIBADEAU-BIMAS, Avocat à Paris (18e), 17, avenue de Cambes; M^{rs} G. BERTIN, Avocat à Paris, 7, rue de Penlouvre; M^{rs} BODIN, Avocat à Paris, 15, place de la Madeleine; et à tous avocats inscrits près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
à usage de BUREAUX et d'HABITATION
SIS A PARIS (11e)

RUE TERNAUX, Nos 4, 6, 8 et 10

Consistant en :

AN n° 4 : BATIM. élevé parie sur caves et part. sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de 2 ét. carrés, couverture et courtoie. Ad n° 6 : BATIM. élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de 2 ét. carrés, couverture et courtoie. Ad n° 8 : BATIM. élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de 2 ét. carrés, couverture et courtoie. Ad n° 10 : BATIMENT élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de 2 étages carrés. Couverture et courtoie. Ad n° 11 : BATIMENT élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de 2 étages carrés. Couverture et courtoie.

CONTENANCE : 800 m2 78 - MISE A PRIX : 2.500.000 F

S'adresser à M^{rs} TOUNY, avocats à Paris (18e), 15, rue d'Argentan; M^{rs} FERRARI, syndic à Paris, 63, rue de Rivoli; M^{rs} PERRON, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli; M^{rs} PAVEC, syndic à Paris, 100, rue Quincampoix; et à tous avocats inscrits près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente Palais Justice Paris, 23 Janvier 1975, 14 h. dans ensemble immobilier

11-13-15 r. Van Loo et 8 et 10 Bd Exelmans Paris (16e)

1) CONSTRUCTION US. INDUSTR. et COMM. 621 m2
édifiée sur sous-sol, jouissance exclusive et perpétuelle. Droit de bâtir et location à usage de bureaux. Ce terrain est situé entre les lots n° 147 et 148.

2) Dans IMMEUBLE PARIS (16e), 8-10, Bd Exelmans

a) LOCAUX au REZ-DE-CHAUSSEE
Composé de deux bureaux avec tapis roulants, dépositaire desservant 3 bureaux sur route - Laitons - 2 WC - Placards - comp. local stock, salle expéd., air. tap. roulant, salle emballage, local et 2 caves.

b) 2e sous-sol, LOCAUX
au rez-de-chaussée - vestiaire et déchargement - Tapis roulant, et la partie communes correspondantes.

c) 1er sous-sol, LOCAUX

Mise à prix : 2.000.000 F S'adresser à M^{rs} TOUNY, avocats à Paris (18e), 15, rue d'Argentan, et à tous avoc. près Tribunaux Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Etude de M^{rs} Marjorie VAN ELSLANDE, not. à 89100 SENS, adjudication le 15 Janv. 1975, à 14 h. à Sens et à la requête de la ville de Sens

VASTE PROPRIÉTÉ
dénommée « Château de Brannay », à BRANNAY (Yonne)

Comprenant : Château, maison de garde, pavillon annexe, Jardin, terrain et bois d'une superficie totale de 4 hectares 98 ares 74 centiares.

MISE A PRIX : 500.000 F

Pour visiter et renseignements : MAIRIE DE SENS, tél. 160 65-16-04 ; Etude de M^{rs} VAN ELSLANDE, tél. 160 65-16-10.

Vente au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 23 Janvier 1975, à 14 heures

Huit bâtiments industr. - 1374 m2 Gentiilly (94)

à USAGE BUREAUX INDUSTRIELS et LOGEMENTS DE FONCTION

20, rue Pierre-Marcel consistant en :

Bât. A - Rez-de-chaussée sur terre-plein, 1 étage avec grenier

Bât. B - Elevé sur 2 sous-sols, rez-de-chaussée et 2 étages partiels. Ajour ouvert en libre-accès en façade sur cour.

Bât. C - Rez-de-chaussée élevé sur 2 sous-sols, couverture en terrasse

Bât. D - Rez-de-chaussée sur terre-plein avec sous-sol partiel et deux étages

Bât. E - Rez-de-chaussée, terre-plein, partie en excavation à usage chaufferie

Bât. F - Rez-de-chaussée sur terre-plein et d'un étage partiel

Bât. G - Rez-de-chaussée sur terre-plein, élève de 4 étages dont partie en haie

Bât. H - Rez-de-chaussée sur terre-plein, 4 ét. partiel compris, terrasse de 12,50 F. Cour entre Bât. A, O et H ; Cour entre Bât. B, C et D. A l'extérieur petit jardin et petit constr. menuiserie à us. sanita. devant et pare débâche.

Mise à prix : 1.400.000 F S'adresser à M^{rs} TOUNY, avocats à Paris (18e), 15, rue d'Argentan, et à tous avoc. près Tribunaux Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

BYBLOS

PHONE (04) 92.00.04 - TELEX 47.235 F

RELIGION

En Israël

Les réactions à la publication du document romain sur le judaïsme restent très nuancées

De notre correspondant

Jérusalem. — Après les réactions plutôt sévères au document romain sur les relations judéo-chrétiennes, enregistrées dans les milieux religieux et politiques israéliens, notamment de la part des grands rabbins des rites ashkénazes et sépharades, M. Yossef et M. Shlomo Goren, et du ministre des cultes, M. Raphaël, le Monde du 4 janvier — d'autres points de vue, plus nuancés, se font entendre.

Dans un éditorial intitulé « M. Raphaël aurait mieux fait de se taire », le Journal d'Israël, quotidien de langue française, écrit notamment : « En prenant position et en agissant au sujet de ce document, M. Raphaël a commis une faute politique grave... »

Le 7 janvier, interrogé à la radio, M. Shalom Colby, directeur des affaires chrétiennes au ministère des cultes, exprimait un avis nettement plus nuancé que celui de son ministre en énumérant les points positifs du document qui, pour le président de la communauté catholique de Jérusalem, est une « condamnation » de l'antisémitisme, alors que la déclaration conciliante de 1965 se contentait de le déplorer.

« Les auteurs de ce texte, qui ne sont pas des juifs, a ajouté notre interlocuteur, n'ont pas la même conception que nous des liens du peuple juif avec sa terre, mais il n'en demeure pas moins que le document qui vient d'être publié, après des difficultés que l'opinion française connaît bien, se prête à des interprétations favorables et en tout cas ouvre des perspectives. On a noté avec intérêt le passage où il est fait état de « nos frères les juifs », ce qui, nous s-t-on fait remarquer, est nouveau dans la langue vaticane et qui est fort à propos au moment où l'antisémitisme connaît une résurgence alarmante.

M. David Flusser, professeur de religions comparées à l'université hébraïque, qui est l'auteur d'importants ouvrages sur le christianisme, a déploré que ce document n'ait pas été publié aux douzièmes ou au treizième siècle, ce qui aurait été fort utile. Le professeur Flusser craint que l'autorité du Vatican ne soit aujourd'hui quelque peu ébranlée et estime d'ailleurs que « la clé de l'antisémitisme n'est plus aux mains de l'Église, d'autres s'en servent plus efficacement ».

Dans les milieux catholiques d'Israël, le document a été accueilli avec une satisfaction évidente et la restriction sur les liens entre les juifs et « Eretz Israël » la terre d'Israël est interprétée comme une « nécessité de l'heure ». Il est vrai que depuis 1967 les rapports entre le Vatican et Jérusalem ont connu une amélioration notable et qu'il a effectué en Israël en novembre dernier, le Père Pierre de Contenson, O.P., secrétaire de

Paul VI, pour son audience générale hebdomadaire du mercredi 8 janvier, n'a pas utilisé la « sedes gestatoria » pour gagner son trône, comme ses prédécesseurs. Il est arrivé dans la salle d'audience par une porte du fond, ce qui lui a évité d'avoir à gravir les dix marches de l'estrade. Au cours de son allocution, plus courte que d'habitude, il s'est servi fréquemment d'un mouchoir, et, à la fin de la cérémonie, avant de regagner ses appartements, il ne s'est pas prêté au baise-main traditionnel.

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, se rendra à Rome le 24 janvier pour assister à l'installation du nouvel archevêque de Canterbury, le Dr Donald Coggan.

Les dons pour l'Institut orthodoxe Saint-Serge de Paris le 7 janvier, sont recueillis par l'Association pour le soutien et l'entretien de l'Institut de théologie, 29, rue de Crimée, 75019 Paris, C.C.P. Paris 18 855-58.

TRIBUNE DES ATHÉES
13330 BELLEVILLE
Spécimen gratuit

MÉDECINE

A LYON

Deux médecins de l'association Choisir refusent de cotiser au conseil de l'ordre

De notre correspondant régional

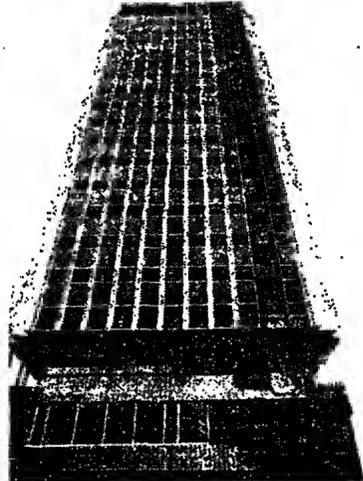
Lyon. — Deux médecins, les docteurs Michel Debout et Daniel Balvet, membres de l'association Choisir (1), de Lyon, viennent d'engager une épreuve de force contre le conseil départemental de leur ordre, auquel ils refusent de payer leur cotisation et qui, de ce fait, vient de saisir le conseil régional d'une plainte contre eux. Ce refus ne se serait, sans doute, pas exprimé si la lettre adressée le 23 octobre 1974 aux intéressés pour les inviter à régler leurs arriérés n'avait pas été retardée par la grève des P.T.T. Elle ne devait parvenir à ses destinataires qu'au début de décembre, au lendemain de la prise de position du conseil national de l'ordre des médecins contre le projet de libéralisation de l'interruption de grossesse. Les docteurs Debout et Balvet écrivent alors au docteur Laroive, président du conseil départemental du Rhône, pour lui faire savoir qu'ils n'acquiescent pas les sommes réclamées « tant que le conseil de l'ordre ne sera pas revenu officiellement et publiquement sur les pressions inadmissibles qu'il exerce et l'encontre des députés et de l'opinion publique lors du débat à l'Assemblée nationale ». Et chacun d'eux ajoutait : « Je ne saurais admettre que l'argent de mes cotisations soit mis au service d'une conception de la médecine opposée à la mienne et qu'il n'est en rien nécessaire de partager pour éviter d'ignominie notre malheur ».

ANDRÉ SCEMAMA.

Radio-Vatican a diffusé une déclaration du Dr Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, qualifiant le texte pontifical de « progrès nettement positif pour le développement de relations amicales entre catholiques et juifs ». Quant au Comité juif international pour les consultations interreligieuses de New York, représenté dans le comité mixte de liaison judéo-catholique à Rome, il a adopté une position assez nuancée. — (A.F.P.)

Heron Building Montparnasse.

Dans le dernier-né des quartiers d'affaires, 20000 m² de bureaux à louer. (disponibles début 75)



A proximité du centre international des affaires du nouveau Montparnasse se dresse le Heron Building Montparnasse, majesté de verre et d'acier.

Le Heron Building Montparnasse vous propose ses 18 étages de bureaux conçus afin d'assurer une atmosphère de travail efficace. Le restaurant d'entreprise, au 1^{er} sous-sol, agréablement décoré (pouvant servir 1200 repas par jour), est complété par une cafétéria.

Dans un quartier particulièrement bien desservi par tous les moyens de transport, le Heron Building Montparnasse est une adresse digne de l'image de marque que vous voulez donner à votre entreprise.

Le Heron Building Montparnasse sera livré "prêt à travailler" début 75. C'est peut-être le dernier des grands ensembles de bureaux que l'on construit dans Paris.

Documentation et renseignements :
Richard Ellis
17 rue de la Baume, 75008 Paris
Tél. 225.27.80 - 359.36.27 Télex : 29370

Documentaire et renseignements :
Richard Ellis
17 rue de la Baume, 75008 Paris
Tél. 225.27.80 - 359.36.27 Télex : 29370

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement adopte un projet de loi réglementant la fabrication des cosmétiques

Au cours du conseil des ministres, qui s'est tenu mercredi 8 janvier au palais de l'Élysée, le gouvernement a adopté, sur proposition de Mme Simone Veil, ministre de la Santé, un projet de loi réglementant la fabrication, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques.

Le 13 décembre, le conseil départemental de l'hygiène, de la santé et de la sécurité, composé de ses seize membres présents, de traduire les deux médecins devant le conseil régional, instance compétente en matière contentieuse et disciplinaire. La cotisation est obligatoire pour tout médecin inscrit exerçant régulièrement et pour le conseil, les motifs invoqués par les deux médecins — ne seraient être retenus pour les en dispenser ».

Le 6 janvier 1975, les deux récalcitrants se voyaient invités, cette fois par le docteur Grénot, président du conseil régional, « à bien vouloir fournir dans un délai de quinze jours les explications concernant leur refus ».

Une représentativité déjà contestée

L'un et l'autre viennent de faire savoir publiquement, le 8 janvier, qu'ils ne fourniraient aucune explication complémentaire. Le conflit a été engagé par les deux médecins pour porter un nouveau coup à la représentativité déjà contestée du conseil de l'ordre, et un mois après le débat à l'Assemblée nationale au cours duquel Mme Simone Veil avait elle-même exprimé son sentiment à ce sujet.

Les deux médecins vont présenter à la signature de leurs cotisations une pétition. Les signataires s'engagent à tout faire pour s'opposer à toute forme de sanction qui serait prise à l'encontre de leurs deux cotisations et à envisager ensemble l'élaboration d'un groupement professionnel qui ne soit plus un organisme de pression idéologique.

Ils demandent leur soutien à toutes les associations ou mouvements, ainsi qu'aux formations politiques ou syndicales. Pour les docteurs Debout et Balvet, il ne s'agit pas de nier la nécessité d'un organisme professionnel, mais, disent-ils, « nous ne voulons pas verser les 300 F annuels à un ordre auquel il y a obligation de s'inscrire et de cotiser pour exercer la profession et qui de ce fait, peut, dès lors, utiliser ces cotisations pour diffuser des positions qui sont loin de faire l'unanimité ». — J.-M. Th.

(1) L'Association Choisir a été créée en juillet 1971 et s'est donné pour but de lutter au plan national pour la libéralisation de l'avortement.

LE DROIT DE TUER

Une lettre du président de la Fédération hospitalière de France

M. Jean Minjoz, ancien ministre, président de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), nous a adressé la lettre suivante : « Dans le numéro du Monde daté 18 octobre 1974, vous avez publié un article signé de M. Ionesco où il est accusé de ne pas vouloir non seulement le corps médical dans son ensemble mais aussi les hôpitaux publics. M. Ionesco avance des affirmations de caractère diffamatoire lorsqu'il écrit : « En fait, l'euthanasie se pratique depuis longtemps dans les hôpitaux sur une grande échelle ». Et plus loin : « On se débarrassait des malades très souffrants dans les hôpitaux, sans demander aux patients s'ils veulent ou s'ils ne veulent pas profiter du droit de mourir en paix ».

Selon cet écrivain, ce « droit » donnerait que s'attribueraient les médecins des hôpitaux, et dont ils feraient un si cruel et si fréquent usage, les auraient tant qu'ils regretteraient l'époque où l'on ne se débarrassait pas de ce qu'on ne pouvait plus soigner, où le malade ou le mourant pouvait profiter de leur permission de disposer des vies humaines.

La Fédération hospitalière de France, groupement de tous les hôpitaux publics français, que j'ai l'honneur de présider, ne peut laisser repandre de telles accusations sans protester de la façon la plus énergique. M. Ionesco, dans ses condamnations sans nuances, sommes habillées, il est vrai, à ses excès de langage littéraire et théâtral, ne s'est pas demandé si, en accusant les médecins, il n'englobait pas dans une même réprobation publique tous ceux qui les entourent dans les hôpitaux publics.

Si l'euthanasie était, comme il le dit de pratique courante dans nos établissements, comment croire que les administrations et les directeurs n'en sauraient rien ? S'ils ignorent tout ce qui se passe dans les deux mille hôpitaux, représentant plus de cinq cent mille lits, qui leur sont confiés, alors ce sont de graves fautes et, les directeurs n'en sauraient rien ?

Si nous avions le goût de la procédure publique, nous pourrions très facilement trouver matière à poursuivre M. Ionesco en diffamation devant la juridiction compétente pour statuer sur les attaques contre le service public hospitalier.

Mais nous contenterons de dire que M. Ionesco a détourné, pour ses fins personnelles, les conclusions que se sont dégagées d'un colloque mondial sur « Les progrès de la biologie et le destin de l'homme » tenu à Sorbonne le 23 septembre 1974 et dont le Monde a parfaitement rendu compte les 25 et 26 septembre.

à la vente, donnent la composition du produit, sa nature, ses conditions de fabrication et de contrôle (sans pouvoir émettre une expertise soit exigée), son mode d'emploi et sa destination. Un exemplaire de ce dossier devra être transmis à un centre anti-poisons, un autre mis à la disposition des autorités d'inspection. Les lieux de fabrication devront être déclarés au préalable.

En outre, les cosmétiques ne pourront contenir des substances vénéneuses que si celles-ci sont inscrites sur une liste positive limitée, qui sera établie et qui fixera aussi les doses et les concentrations à ne pas dépasser (jusqu'à présent il s'agissait d'une liste négative).

Le ministre de la Santé pourra décider de suspendre la vente d'un cosmétique. Enfin, divers décrets d'application définiront notamment les protocoles d'essais et établiront une liste, par catégories, des produits mis sur le marché.

Ce projet de loi est important à plusieurs titres : il va permettre de contrôler un secteur qui échappait jusqu'ici pratiquement à toute réglementation (sauf celle de la répression des fraudes au ministère de l'Agriculture) ; il garantit un minimum d'innocuité pour des produits qui sont distribués aussi bien dans les pharmacies que les supermarchés ou les petits commerces.

Le projet prévoit l'obligation de publier la formule chimique de ces produits et l'obligation de s'y conformer.

C'est la première fois que le ministre de la Santé eura un droit de regard sur ce secteur.

Enfin, si le loi est adoptée, elle mettra fin au circuit de vente « exclusive » en pharmacie de produits qui ne seront pas, en sens strict, des médicaments.

Les académiciens se prononcent contre l'euthanasie

Les membres de l'Académie de médecine se sont prononcés contre l'euthanasie lors de la séance hebdomadaire du 7 janvier. Après qu'une commission spéciale eut considéré ses travaux à l'étude de ce problème éthique, l'Académie a, en effet, adopté à l'unanimité et à main levée le vœu suivant : « L'Académie nationale de médecine, tenue par certaines prises de position récentes en faveur de l'euthanasie, déclare que le médecin, respectueux de la personne humaine, ne saurait en aucun cas supprimer la vie qu'il a pour mission de protéger ».

Lors de la même séance, le professeur Lereboullet a exposé les résultats de travaux qu'il mène, avec deux autres chercheurs, sur les substances qui pourraient freiner l'action de l'alcool. Ces travaux d'expérimentation ont pu montrer que certaines substances telles les fructoses ou l'insuline peuvent abaisser le taux d'alcoolémie. Ainsi, 100 grammes de fructose neutralisent l'effet de l'alcool, « au prix de quelques troubles digestifs ». Selon le professeur Lereboullet, ces produits pourraient donc, à titre tout à fait épisodique, être utilisés lors d'une absorption de boissons alcoolisées « dépassant de peu les normes permises », pour autoriser, par exemple, un conducteur à reprendre un peu plus tôt la route. L'orateur a précisé tout de même qu'il était « extrêmement réservé » sur l'utilisation pratique de substances limitant les effets de l'alcoolémie : il n'y a pas d'arme absolue contre l'alcoolote.

C'EST À L'ÉCOLE QU'ON APPREND À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Apprenez à bien mesurer l'énergie que vous consommez. Apprenez à économiser l'énergie. C'est à l'école qu'on apprend à économiser l'énergie. Les professeurs de physique et de chimie ont élaboré un programme de travaux pratiques qui permettront aux élèves de mieux connaître leur consommation d'énergie et de trouver des moyens d'économiser.

Le programme de physique et de chimie de la classe de 1^{re} S a été enrichi de travaux pratiques qui permettent de mieux connaître la consommation d'énergie et de trouver des moyens d'économiser.

Le programme de physique et de chimie de la classe de 1^{re} S a été enrichi de travaux pratiques qui permettent de mieux connaître la consommation d'énergie et de trouver des moyens d'économiser.

مكتبة الأصل

JUSTICE

LE SUICIDE « ACROBATIQUE » DE M. ALBERTO VIDEIRA

M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, accompagné de M. Rabut, chef de la section criminelle du tribunal de Paris, s'est rendu, mardi 7 janvier, à la prison de Fresnes pour procéder à la reconnaissance de la découverte du corps de M. Alberto Videira, décédé le 3 janvier au « mitard » de la maison d'arrêt. Une information contre X pour « coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner » a été ouverte (Le Monde du 7 janvier).

M. Floch a examiné le « mitard » et interrogé durant plusieurs heures les deux surveillants de garde qui ont découvert M. Videira pendu à l'aide de sa chemise à la grille de sa cellule. Le premier juge d'instruction a remarqué la « façon assez acrobatique » que le détenu avait dû adopter pour se suicider. M. Videira avait été conduit au « mitard » parce que deux pistolets factices avaient été découverts dans sa cellule. L'autopsie a révélé que la cause de sa mort était due à une hémorragie interne. Une contre-autopsie a été ordonnée.

LA PRISON DE DEMAIN NE DEVRA PAS EXCÉDER CENT CINQUANTE PLACES

déclare Mme Dorthac

« La prison de demain ne sera plus une grande prison », a souligné Mme Béatrice Dorthac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, à l'issue du conseil des ministres du 8 janvier au cours duquel elle avait fait une communication sur le statut social des détenus.

« L'avenir, estime Mme Dorthac, est la création de petites unités pénitentiaires dont la capacité n'excèdera pas cent cinquante détenus. Une commission comprenant des spécialistes, architectes, sociologues, éducateurs, magistrats, procèdera actuellement à une étude de la « prison de demain », et à son adaptation aux peines encourues par les condamnés.

« Ces petites prisons, a précisé le secrétaire d'Etat, doivent s'intégrer dans le tissu urbain, pour permettre d'une part à l'opinion publique de mieux mesurer l'étendue du problème humain que pose la réinsertion sociale des détenus, d'autre part pour que les Français assument la responsabilité de leurs prisons comme ils assument celle de leurs écoles. Il ne faut plus désormais que la prison soit répressive mais éducative. La rentabilité sociale impose, selon le ministre, de savoir dans quelles conditions le détenu sera réintégré à la société.

« Les Français doivent savoir si le détenu sera récupérable ou plus dangereux au plus nuisable. Il faut que chacun prenne conscience qu'un récidiviste coûte très cher, en rapportant que la population pénale compte actuellement 63 % de jeunes détenus de moins de trente ans et 47 % de moins de vingt-cinq ans.

Devant le conseil des ministres, Mme Dorthac avait indiqué que sur mille quatre cents détenus ayant bénéficié de permissions de sortie pour les fêtes de fin d'année, seuls cinq d'entre eux n'avaient pas réitéré leur établissement. Enfin, elle a annoncé qu'un projet, qui sera prochainement soumis au conseil des ministres, accordera aux familles des détenus et aux détenus libérés le bénéfice des prestations d'assurance maladie et de maternité.

« Une grenade lacrymogène a été tirée mercredi 8 janvier, au palais de justice de Toulouse. Les dégâts sont peu importants. Cet attentat est revendiqué par des membres des G.A.R.I. (Groupes d'Action Révolutionnaire Internationaliste). Ils veulent ainsi marquer leur solidarité aux grévistes de la faim de la prison de la

« Le lieu de départ de l'explosion », mais préfèrent attendre le résultat des analyses entreprises pour se prononcer.

S'étant conclues partie civile, les deux organisations syndicales avaient été autorisées à accompagner le juge Henri Pascal, chargé de l'information par le parquet de Bobigny, sur les lieux de la catastrophe. Des experts du service des mines et des ingénieurs des houillères ont également participé à cette nouvelle descente à la cote - 710. Ils ont procédé à de minutieuses opérations de vérification, mais, selon eux, « l'enquête sera longue et difficile ».

« Mme Edouard Dega condamnée. — Pour avoir cité le nom de M. Jacques Baumel, ancien ministre, comme étant l'une des personnalités soupçonnées de fraude fiscale à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 1^{er} février 1974, Mme Edouard Dega, l'épouse de l'ancien inspecteur central des impôts (qui venait d'être alors maintenu en détention), a été condamnée, mercredi 8 janvier, à 5 000 francs de dommages et intérêts par la première chambre civile du tribunal de Paris.

De leur côté, les représentants de la C.F.D.T. ont affirmé qu'ils avaient « des idées précises sur Santé (Le Monde du 8 janvier). Un délégué poursuivi pour des faits qui se rattachent aux activités du G.A.R.I. M. Pierre Roger, a commencé, lui aussi, une grève de la faim à la prison Saint-Michel de Toulouse pour obtenir le régime spécial accordé aux détenus politiques. (Corresp.)

Après la sanction contre M. Dujardin

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE VA PRÉPARER UN LIVRE BLANC SUR LES VIOLATIONS DU SECRET DE L'INSTRUCTION.

Après la sanction prise par le Conseil supérieur de la magistrature contre M. Hubert Dujardin, écarté des fonctions de l'instruction pour violation du secret de l'instruction, le Syndicat de la magistrature a annoncé, au cours d'une conférence de presse, mercredi 8 janvier, son intention de publier un Livre blanc sur les violations du secret de l'instruction dont il a connaissance.

Selon le Syndicat, la décision du Conseil révèle les carences qui existent dans les garanties statutaires des magistrats. Ces carences sont, notamment, le résultat du mode de désignation des membres du Conseil, tous nommés par le président de la République. Le Syndicat a, de plus, observé que cette situation était « aggravée par l'acte de prise de pouvoir » qui représentait le fait pour le chef de l'Etat de s'être assis à la place du premier président de la Cour de cassation lorsqu'il prononça une allocution lors de l'audience solennelle de rentrée de cette juridiction.

Le Syndicat de la magistrature a, d'autre part, insisté sur l'absence de règles procédurales précises du Conseil statuant en formation disciplinaire, ce qui avait permis, sans que le Conseil s'en explique dans sa décision, d'écarter arbitrairement des témoins cités par la défense.

PIERRE GOLDMAN
DEVRA PAYER
PRÈS DE 220 000 F
A TITRE DE RÉPARATION

Pierre Goldman, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 14 décembre 1974 par la cour d'Assises de Paris, pour trois agressions à main armée (qu'il a reconnues) et le double meurtre de la pharmacie du boulevard Richard-Lenoir (qu'il a nié) a comparu mercredi après-midi, 8 janvier, devant la cour d'Assises statuant en audience civile.

La cour a accordé 843,94 francs à titre de remboursement et 1 000 francs de dommages et intérêts à la Caisse d'allocation familiale pour l'agression dont avait été victime un de ses agents. Celui-ci s'est vu allouer 5 000 francs de dommages et intérêts.

Pour ce qui concerne le double meurtre du boulevard Richard-Lenoir, la cour a accordé, d'une part, au Trésor public et à la Sécurité sociale, la somme de 83 938 francs, à titre de remboursement des frais résultant de l'hospitalisation et de l'invalidité partielle du brigadier Quinet, et d'autre part, à ce dernier, la somme de 99 032,29 francs, à titre de dommages et intérêts et 120 000 francs à titre de préjudice pécuniaire.

Le total de ces sommes s'élève à 217 972,41 francs, non compris le montant des frais de justice.

Pour savoir où passe votre énergie: suivez-la à la trace.

Pour économiser l'énergie, il faut la suivre à la trace. C'est pourquoi vous devez faire appel au Comptage par répartition.

La connaissance de la consommation globale d'énergie d'un établissement n'est pas suffisante pour contrôler ses dépenses.

Seul le compteur de répartition permet de maîtriser la consommation réelle, atelier par atelier, service par service, poste par poste.

Consommer juste c'est dépenser moins.

Grâce à Compteurs Schlumberger, premier fabricant européen de compteurs et d'appareils de mesure, le comptage par répartition peut à l'heure actuelle s'appliquer à toutes les formes d'énergie.

Si les pouvoirs publics incitent aujourd'hui les industriels à économiser l'énergie, Compteurs Schlumberger leur en donne les moyens.

COMPTEURS
Schlumberger
12 PLACE DES ETATS-UNIS,
92120 MONTROUGE. TEL. 655.62.22

● Klaus Barbie va reprendre ses activités à La Paz. — Klaus Barbie, l'ancien chef de la gestapo de Lyon, a indiqué, mardi 7 janvier, qu'il ne craignait pas les « chasseurs de nazis » et qu'il allait revenir s'installer à La Paz pour y reprendre ses activités d'import-export. La Cour suprême de justice bolivienne avait rejeté le 11 décembre dernier la demande d'extradition de l'ancien criminel de guerre nazi présentée par la France, estimant cette demande irrecevable puisqu'il n'existe pas d'accord bilatéral d'extradition entre les deux pays.

LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE
Est promu officier :
M. Jérôme Ester-Borras.
Sont nommés chevaliers :
M. Hubert Kalkover, Angelo Zambor.

DÉFENSE

Est promu officier :
M. Elie Nabe.
Sont nommés chevaliers :
MM. Narcisse Amlaud, Paul Aubert, Jean Barthel, Jean Bernaud, Georges Biot, Jean Boscq, Henri Bouzard, Henri Boutin, Jean Chappuis, Albert Chevanna, Roger Colla, Charles Courtiol, Pierre Deves, Théophile Gilbert, Gaston Lebeau, Henri Leger, Camille Lorange, Henri Manu, Jean Marty, Jean Michel, Edmond Miron, Henri Pethon, Antoine Platot, Georges Proust, Raymond Sauter, Jean Tancor, Antoine Treullier, Jules Valangeon, Gustave Ventura.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES
Vendredi
S. 7 - Beau mobilier, N° Delon-
S. 8 - Meubles, font. N° le Blau-
S. 11 - Beau mobilier, S.C.F. L'au-
rin, Guillou, Buffetaud.
S. 12 - Ameublement, N° Bostand-
S. 19 - Timbres, N° Ribaut-Mon-

هكذا من الأصل

Le

LES CENTENAIRE BIEN VIVA

La librairie E. Flammarion

Deux frères entrepreneurs

HI

D

O

صكرا من الاصل

Le Monde DES LIVRES

UNE CENTENAIRE BIEN VIVANTE

La librairie E. Flammarion

L'ÉDITION comptera en 1975 une centenaire de plus avec Hachette, Calmann-Lévy, Plon, Larousse... la Librairie E. Flammarion. C'est l'inscription qu'on lit tout au long de la rue Racine, signée de l'architecte A. Fasquelle, qu'Ernest Flammarion fit construire en 1890 pour abriter ses jeunes et diverses activités. Il était alors libraire-éditeur depuis vingt-cinq ans.

Aujourd'hui, avec ses cinq cents à six cents nouveautés par an, ses onze mille titres, ses transactions qui portent sur 18 à 20 millions de volumes, le groupe Flammarion vient en dixième rang des éditeurs français.

Pour l'histoire de la maison, on doit s'en tenir à la tradition orale. Il n'existe pas de livre sur elle et, à moins d'imprévu, l'année du centenaire n'en fera pas surgir. Tout au plus publiera-t-on un nouveau catalogue : le dernier date de 1967, et beaucoup d'innovations sont advenues depuis.

Pour commémorer l'événement, Flammarion a préféré dédier à la capitale ce Paris monumental (1) photographié par Max et Albert Hirner, dont trois spécialistes de l'histoire et de l'art, MM. Michel Fleury, Alain Erlange-Branzburg et Jean-Pierre Babelon présentent, non sans critiques, les réalisations architecturales depuis l'ANCIEN.



Ernest Flammarion en 1890, vu par Emile Kuhl.

quité jusqu'à nos jours. La jaquette illustrée porte l'image de cette Galerie de l'Odéon, aujourd'hui aussi nue qu'un cloître, où Ernest Flammarion fit ses premières armes.

(1) Grand format, relié toile, 407 pages, 220 F.

Deux frères entrepreneurs

EN s'installant rue Racine, Ernest Flammarion ne s'éloignait guère de ces Galeries de l'Odéon où il avait débuté comme associé du libraire Charles Marpon. Il a moins de trente ans (il est né en 1846 sur le plateau de Langres) quand le contrat d'association est signé, le 28 juin 1875, et sa formation s'est faite sur le tas. De sommaires études chez les frères de la doctrine chrétienne à Paris et très vite l'obligation de gagner sa vie : à treize ans il est commis chez un marchand de lissus en province, à treize ans à Paris dans un des premiers ateliers de photographie de l'époque. Et puis il y a le frère, l'extraordinaire Camille, de quatre ans l'aîné d'Ernest, qui a appris l'astronomie. Pas de diplôme, pas de thèse, pas de grande école, mais dès le premier livre publié (il avait dix ans, « la Pluralité des mondes habités », reconnu comme un chercheur, un soignant).

Camille tire Ernest du tissu et

La quatrième génération

ON a souvent dit que l'entreprise familiale caractérisait l'édition française. Flammarion reflète à la perfection cette structure. En cent ans trois générations et, malgré de longs régnes, voici déjà que monte la quatrième. Henri fils de Charles, fils d'Ernest, a trois fils. Le premier Charles-Henri (vingt-huit ans), se tourne vers l'édition, le deuxième vers la distribution, le cadet vers la librairie : il a inauguré sa carrière avec la toute récente librairie du palais des Congrès à la porte Maillot.

Laissons donc la parole à Charles-Henri, le Flammarion de demain déjà très lutté dans le labeur d'aujourd'hui. Comment voit-il sa maison ? Comment voit-il l'avenir ?

« Nous avons été libraire-éditeur depuis toujours. C'était toujours le format, mais nous sommes à peu près les seuls à l'avoir maintenu. Nous possédons actuellement huit grossistes libraires en France et une à Montréal. J. P.

Camille tire Ernest du tissu et (Lire la suite page 12.)

J. P. (Lire la suite page 12.)

Vladimir Jankélévitch un Socrate qui s'accouche lui-même

L'IRREVERSIBLE et la nostalgie (1), de Vladimir Jankélévitch, aires de nouveau l'attention sur une œuvre, à la fois si diverse, dont l'originalité n'est sans doute en rien temps aucun équivalent. Cette aventure, cette vaste entreprise intellectuelle est jalonnée par trente à quarante volumes publiés, qu'on aurait tort de diviser en ouvrages « de philosophie » et ouvrages « sur la musique », car les références musicales se rencontrent constamment dans les ouvrages philosophiques, et l'esprit philosophique est constamment vivant dans les études sur la musique.

À la prestation du torero quand il descend dans l'arène : c'est, plutôt, cette haute acrobatie, la façon dont il comprend son métier — somme toute modeste et quotidien — de professeur. Jankélévitch ne cesse d'être pédagogue. S'il est maître en musique, il l'interrompt pour jamais l'interlocuteur. Sa méthode n'est pas tout à fait celle de Socrate : c'est celle d'un Socrate qui s'accouche lui-même.

C'est à lui-même qu'il pose les bonnes questions à haute voix, et c'est lui-même qui se répond tout haut. Mais comme il n'y a rien de plus universel que les questions qu'il pose, comme son interrogatoire est celle de l'homme même, c'est de nous que nous l'écouterons se parler, et c'est donc à nous, finalement, sous le couvert d'un pseudo-monologue, qu'il va cesser de lancer un pressant, un urgent appel.

L'homme tout cru

Et de quel appel s'agit-il, pour l'homme, sinon d'un appel à plus de conscience ? Celle de son être-même. Or, l'être de l'homme, c'est l'être moral.

prend l'homme tout cru, tel qu'il naît, avec sa mort donnée à la naissance en même temps que son inaliénable liberté. Car l'homme, pour lui, est cela : toute temporalité, de l'orteil au cheveu, et toute liberté, de même.

On voit ici combien la pensée de Jankélévitch est étrangère, délibérément, à la mode : pour déchiffrer l'humain, il se soucie comme de Colin-tampon des grilles proposées par la psychanalyse, ou les structuralismes, ou les sciences sociales, de quelque obédiences qu'elles soient. Il

Dès lors, la pensée philosophique et son discours ont libre champ pour se mouvoir entre deux plages extrêmes de silence, qui ne sont aucunement symétriques.

JOSANE DURANTEAU. (Lire la suite page 14.)

DUC DE BRISSAC

La suite des temps

"Chroniqueur toujours présent à l'événement de façon familière, pittoresque... Une suite "à suivre", dans l'allégre foulée d'un style noblement cavalier, où l'archaïsme savoureux se mêle au langage de la vénéric." Yves Florenne - Le Monde

SI LES ARBRES PARLAIENT...

HISTOIRE DE LA FORÊT, de Jean Cayrol

bonnes écoles, il sait se définir savamment comme « l'ancienne pour et la poursuite des bruits primordiaux », celui qui « coordonne les incohérences de la Création ».

DE la Genèse à l'Apocalypse, ce ne sont pas les incohérences qui manquent. Le récit en imite les ressauts à la manière des contes et des comptines, ou le merveilleux changeant n'importe quel hasard en nécessité.

Voici donc notre farfadet qui creuse un tertre à la rencontre d'une sœur d'Alce, qui entend les voix de Jeanne d'Arc, qui surprend des masquards de 1944, qui rencontre toutes sortes de divinités et de demi-dieux plus ou moins éternels. Le vol qui croise Elquet à la Houppie et les troupes du général Dumouriez, la Dame Blanche, des mères, des filles, des cadavres qui parlent, et tous les animaux, de Buffon à Walt Disney.

Les lièvres du réel et du figuré étant le cadet de ses soucis, ce lui est un jeu d'enfant de faire un détour par la forêt des symboles, les arbres géologiques et les branches de la botanique. Les feuilles des livres dansent et meurent avec celles des bois dont elles sont faites.

Jusqu'au jour où il ne restera qu'à écrire dans le sable croûteux d'une terre défoliée. C'est en effet sur cette perspective de pierrailles sous le feu du soleil que s'achève une randonnée commémorée dans l'humidité de taillis sortés d'eau.

ON voit le propos : plaquer sur le quotidien une vision fabuleuse et ses affabulations et ses effervescences de poésie comme la forêt s'abandonne à sa luxuriance. Les bois ne sont-ils pas faits d'abord pour qu'on s'y perde ? Surtout pas, en tout cas,

pour qu'on y taille des jardins à la française ou qu'on y sculpte les buis en boule, comme on ruse les caniches de salon.

À la tentation de l'anthropomorphisme, de la prosopepie et de l'arbre littéraire échantant la forêt, l'auteur oppose l'idéal d'un texte qui serait celui des fondations elles-mêmes, si elles parlaient. N'être d'une définition sommaire en bordure de la mer.

qu'on y tourne en tous sens jusqu'à dévier, à la salgnée de deux branches presque insignifiantes à première vue, le lapin échappé au chasseur — et peut-être au dessinateur lui-même.

Ainsi voit-on au moins une leçon à cette histoire qui ne s'en reconnaît aucune. Qu'il existe deux sortes de mort : l'une est naturelle, pourriture nécessaire à d'autres vies, cycle gai de l'humus, qui change la chute des feuilles et leur enfouissement gênant en signes de résurrection ; l'autre, au contraire, ravage sans espoir de repousse. C'est celle que sèment les canons et l'intelligence folle d'elle-même : le triomphe du minéral promis par les Écritures, le caudex absurde après quoi il n'y aura plus de sévir possible, ni de salut.

QUE le papier où s'écrit et se lit cette terreur soit lui-même fabriqué avec la cœur des bois n'est qu'une contradiction parmi d'autres, dont l'auteur renonce à faire la charge. L'irresponsabilité est son principe hautement revendiqué. Pourquoi le poète respecterait-il une logique et une morale avec lesquelles tout le monde gâlerait ? Il n'est pas là pour recueillir des plans en délire, mais pour tenter de faire entendre la flûte de l'oiseau dans le vacarme des scies.

Le style est à l'image de cette innocence. Il s'agit de moduler la trille pour la trille. Si l'air rappelle parfois Carroll, Grimm, Perrault ou l'odéonite rous-sardisant, ce n'est qu'un jeu. Après tout, les mots sont faits, aussi, pour qu'on rebondisse sur leurs sons et qu'on se balance au bout de leurs tiges. Surtout quand la réalité déçoit ou glisse entre les pattes. Il y a une tradition française de la consolation par le moelleux des phrases. Giraudoux en reste le patron. Cayrol lui fait honneur.

Par
Bertrand
Poitrot-Delpech

MAIS notre langue, on le sait, créée du sens malgré elle, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. C'est même toute la différence entre la prolifération végétale et celle des paroles, condamnées — si tant est que ce soit une malédiction ! — à signifier. L'écrivain s'y refusait-il de tout son être ? Il resterait le réflexe du lecteur, pour qui tout texte ressemble aux images enfan-

tes qu'on tourne en tous sens jusqu'à dévier, à la salgnée de deux branches presque insignifiantes à première vue, le lapin échappé au chasseur — et peut-être au dessinateur lui-même.

Ainsi voit-on au moins une leçon à cette histoire qui ne s'en reconnaît aucune. Qu'il existe deux sortes de mort : l'une est naturelle, pourriture nécessaire à d'autres vies, cycle gai de l'humus, qui change la chute des feuilles et leur enfouissement gênant en signes de résurrection ; l'autre, au contraire, ravage sans espoir de repousse. C'est celle que sèment les canons et l'intelligence folle d'elle-même : le triomphe du minéral promis par les Écritures, le caudex absurde après quoi il n'y aura plus de sévir possible, ni de salut.

QUE le papier où s'écrit et se lit cette terreur soit lui-même fabriqué avec la cœur des bois n'est qu'une contradiction parmi d'autres, dont l'auteur renonce à faire la charge. L'irresponsabilité est son principe hautement revendiqué. Pourquoi le poète respecterait-il une logique et une morale avec lesquelles tout le monde gâlerait ? Il n'est pas là pour recueillir des plans en délire, mais pour tenter de faire entendre la flûte de l'oiseau dans le vacarme des scies.

Le style est à l'image de cette innocence. Il s'agit de moduler la trille pour la trille. Si l'air rappelle parfois Carroll, Grimm, Perrault ou l'odéonite rous-sardisant, ce n'est qu'un jeu. Après tout, les mots sont faits, aussi, pour qu'on rebondisse sur leurs sons et qu'on se balance au bout de leurs tiges. Surtout quand la réalité déçoit ou glisse entre les pattes. Il y a une tradition française de la consolation par le moelleux des phrases. Giraudoux en reste le patron. Cayrol lui fait honneur.

Témoin cette image parmi des centaines, qui craquent sous le pied comme bridilles en forêt : « Il y a toujours un ciel qui épie au-dessus des cimes, et j'en suis le muet ». Il y a de fortes présomptions que cela ne veuille rien dire. Mais on s'en souvient comme d'une perception familière et juste, comme d'un éclair d'intuition sur lequel se guider. Dans notre nuit, toute leur vaut. Même celle d'un livre feu-foilé.

L'Échard de promenades qu'est la lecture en période creuse a fait se rencontrer sur nos tables cette Histoire de la forêt et un petit inédit d'Emmanuel Berl que le « Livre de poche » — par un paradoxe tout provisoire, on l'espère — a réservé jusqu'ici à quelques privilégiés.

Face aux risques encourus par la nature et par l'homme, Regain au pays d'Auge illustre une démarche exacte inverse de celle de Cayrol. Une panne lui ayant fait faire la connaissance d'une bande de jeunes marginaux retournés joyeusement à la terre, l'auteur applique à réfléchir sur leur tentative toutes les ressources d'un esprit et d'une culture qu'on sait immenses. Là où Cayrol s'efface en porte-parole d'un être sans pensée, Berl s'installe en vigie de l'esprit acalare.

À quelques kilomètres du Cabourg proustien qui fut son terrain, et au bord de l'an 2000 qui se croit ou se veut fon, le vieil humaniste rêve de ne pas ranger valeurs et douceurs d'au-trefois au rayon des nostalgies stériles. La jeune fraternité qui s'ébauche un peu partout en rupture avec la société de profit lui paraît apte à prendre en charge l'essentiel des musiques et des espérances passées. Fût-ce sous bénéfice d'un inventaire auquel il a contribué en son temps, Emmanuel Berl plaide pour que l'héritage soit au moins transmis.

Son art de la conversation à bâtons rompus et sa prose radieuse témoignent à eux seuls des chances toutes fraîches ou « repain » en nos temps de terre brûlée.

— HISTOIRE DE LA FORÊT, de Jean Cayrol. Ed. du Seuil, 228 p., 30 F.

Après la sanction contre M. Dujean

LE SYNDICAT DE LA MA TRATURE VA PRÉPARER UN LIVRE BLANC SUR LES PRATIQUES DU SECRET DE LA TRUCTION.

PIERRE GOLDMAN DEVRA PAYER PRES DE 220000 A TITRE DE REPARATION

LÉGIION D'HONNEUR GRANDE CHANCELLER

DEFENSE

A L'HOTEL PRODU

صدا من الاصل

LETTRES NORVÉGIENNES

CHEF DE FILE DE LA JEUNE POÉSIE

Jan-Erik Vold à Paris

JAN-ERIK VOLD est né en 1939 et a publié son premier recueil de poésie, « entre miroir et miroir », en 1965. Il a produit depuis un ou deux livres par an, qu'il s'agisse de recueils de poésie, dont les plus connus sont « la joyeuse version de Mère Bonaccor, Oul » (1968), « Kikkilipi » (1969) et « traces-neige » (1970), de traductions ou encore d'anthologies. Traducteur de William Carlos Williams, Peter Bichsel, Samuel Beckett, en norvégien, il a enregistré ses poèmes sur disque avec accompagnement musical. Il a

été ces quatre dernières années le très actif rédacteur d'une importante revue littéraire : « Vinuet » (la Fenêtre). Son esprit vif et remuant, son aplomb, son humour, mais aussi sa perspicacité, ont fait de lui le porte-parole officieux de la nouvelle génération poétique de son pays, dont il a rassemblé récemment les principaux noms dans deux excellents anthologies publiées par le Club du livre norvégien, et dont il nous a dit, lors d'un récent séjour à Paris, ce qu'elle est actuellement.

« Peut-on encore parler de roses après Hiroshima ? »

« La poésie norvégienne d'aujourd'hui épouse la réalité norvégienne d'aujourd'hui. Elle cultive peu l'idéal et offre un très large éventail qui va du réalisme à la poésie naïve, de la satire à l'intimisme. Avant, elle avait tendance à prendre une attitude moralisante et peut-être même héroïque. Le peuple norvégien n'a jamais eu autant de poésie que lorsque Nordhal Grieg et Arnulf Overliend l'appelaient à la résistance contre l'occupation allemande. C'était, malgré tout, une problématique assez simple. Nombreux étaient ceux qui la comprennent et trouvaient que c'était là de la grande poésie. Peut-être sont-ils venus de voir que la poésie actuelle n'est pas aussi simple, ni aussi compréhensible. Mais la situation politique non plus n'est pas simple, et la difficulté qu'on peut avoir à s'orienter en Norvège, ou n'importe où, à notre époque, se reflète très clairement, très honnêtement et avec beaucoup de talent, me semble-t-il, dans notre jeune poésie.

« Parmi eux, vous êtes distingué Torjei Veevas et Olav H. Hauge...
« Veevas, disparu en 1970, a toujours, naturellement, été considéré comme un écrivain très important.
« Olav H. Hauge, très âgé, est un des plus grands poètes norvégiens. Il y a aussi Rolf Jacobsen qui, sur ses vieux jours, a commencé à faire des lectures publiques. J'ai fait une tournée avec lui l'année dernière. Il était un peu timide pour commencer, mais à la fin il a marché et les gens voulaient entendre plus que deux ou trois poèmes, et cela il ne l'aurait jamais cru. La coutume veut qu'on lise pendant sept minutes, puis qu'on s'arrête. Il a lu pendant une demi-heure et les gens étaient toujours aussi enthousiastes, c'était pour lui une toute nouvelle expérience. Cela vous dit quelque chose de la solitude en Norvège ! Quant à Olav Hauge, il n'avait jamais rien lu en public avant l'âge de soixante ans !
« A ces trois là je voudrais ajouter Ernest Orvik. Il a toujours été un excellent prosateur, mais maintenant, à soixante-dix ans passés, il écrit ses meilleurs poèmes. Un climat assez lourd s'est libéré, grâce aux jeunes, et les anciens comprennent que sans eux rien de cela ne se serait passé : c'est une sorte de démocratisation. »

« A quel attribuez-vous son nouvel « âge d'or » ?
« — A la relève des générations. Au Danemark et en Suède, l'apport étranger pénétra plus vite qu'en Norvège, et des courants littéraires arrivés en Suède dans les années 40 et au Danemark dans les années 50-60 n'avaient pas touché la Norvège, où on continuait à vivre dans l'après-guerre jusque vers le milieu des années 60. Le surréalisme n'a jamais été introduit en Norvège. Il le fut violemment par d'autres choses qui ne furent connues que tard, ou pas du tout. Quand ces courants nous parvinrent, ils touchèrent une nouvelle génération, une génération qui n'était ni frustrée, ni compromise, ni forcée de faire un choix par rapport à la guerre. Cette guerre qui, précisément, fut suivie d'un « été culturel » de cinq ans. Puis d'un violent anticommunisme, résultat de la guerre froide, et de toute l'angoisse des années 50 qui e d'ailleurs paralysé beaucoup de choses.

« Et les poètes ? Font-ils eux-mêmes quelque chose pour se faire connaître ?
« — Oui, comme en Suède, ils ont fondé un Centre des écrivains. Il y a un peu plus de cinq ans, qui organise des tournées de lectures publiques dans les bibliothèques, les écoles, les hôpitaux, les prisons, les maisons de jeunes, ainsi que des participations à divers festivals.
« Et le public ?
« — Sa demande est plus grande que jamais. Les gens ont découvert qu'ils pouvaient avoir « des poètes vivants à leur table », pour ainsi dire, et c'est très populaire.
« Chaque génération désigne elle-même ses maîtres.

Propos recueillis par CARL GUSTAV BJURSTROM.

UN CONTE PARFAIT

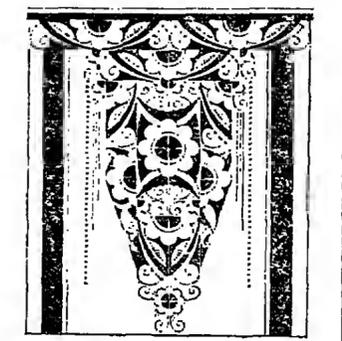
Alice au pays des glaces

* PALAIS DE GLACE de Torjei Veevas. Traduit du norvégien par Elisabeth Evieux. Flammarion. Collection « Connexions ». 262 pages, 22 F.

C'EST, d'abord, au sud de la Norvège, une région accidentée, riche de légendes et qui porte un beau nom : le Telemark. Forêts profondes où, sur le chemin de l'école, empaquetés comme des Petits Chaperons Rouges les enfants ne s'attachent pas. Lacs immenses qui résonnent lors de la prise du gel, comme si des monstres préhistoriques s'agitaient dans leurs entrailles. Grandiose, la nature regèle les âmes. Elle les soumet en les laconnant, et fait naître en eux une reconnaissance exceptionnelle au langage des éléments, comme un son de voyance. Les enfants, en particulier, savent déchiffrer, sans avoir eu besoin d'apprendre, le grand livre magique des ciels noirs et des eaux gelées. A eux plus qu'aux grandes personnes, la plus qu'ailleurs, la voix du destin, le sens ou l'absurdité des choses apparaissent dans leur évidence.

en une série de jeux incouponnés. Une suite, puis une autre, d'autres encore, à n'en plus respirer, tant c'est léger, imaginer l'imbrication des veines et des coupoles glacées, la forêt de stalactites pétrificées qui semblent de cristal, ces parois velues et ces passages cachés, par lesquels on entre. Un froid de mort enroule la petite fille, trop heureuse pour s'être attendue. C'est insensiblement que son équilibre l'incruste la lave place à une sorte de beauté engourdie. Descendue seule au pays des glaces, Alice ne reviendra pas.

Des lors Siss - l'attenda - se hâta à elle par un serment d'appartenance qui ressemble à une prière, à un hymne plus tendre, plus intime. Par un



Frontispice de la collection « Connexions »

Au creux du Telemark deux petites filles : Alice et son double. Elles ont le même âge, la même taille, la même beauté, la même force. L'une (Siss) est intégrée à son milieu ambiant, alors que l'autre (Alice) lui figure d'étrangère. Sa mère est morte trop tôt, et un peu comme le Petit Prince, on ne sait pas très bien ni qui elle est ni d'où elle vient. Siss l'a trouvée, et Unn, la sœur jumelle onirique, sont, dès le premier jour, attirées l'une par l'autre. La rencontre - à lieu, un soir, chez Unn. Dialogue difficile, il y a tant à dire. L'émotion nimbe les visages comme un halo. La nudité est pariaage comme un secret. Et l'image se double ou se redouble, au miroir, comme une réponse sans question. Lorsqu'elles se séparent, les deux enfants sont aussi entières l'une que l'autre. Tension délicieuse de l'amour naissant, ses virtualités : tout peut être donné, tout peut être repris.

Un itinéraire initiatique

Le lendemain, chacune réagit à sa façon. Siss retourne en classe, impatiente de retrouver Unn. Unn fait l'école buissonnière, pour mieux penser à Siss. Une longue promenade, une sorte d'itinéraire initiatique, la mène - à travers un paysage auquel elle se sent accoutrée - jusqu'à l'embouchure du lac. En une cascade gigantesque, il se déverse plus de six dans un autre lac. Or c'est l'hiver, et l'eau de la cascade a gelé, consignant un palais de glace. Un miracle de la nature. Un lieu enchante, dont l'architecture complexe et la beauté envoûtent l'enfant. Elle y pénètre. Devant elle, le plus merveilleux des labyrinthes, où la lumière et la voix se réfléchissent

curieux transfert d'identité, elle se comporte désormais comme l'amie absente, et volontairement s'exclut de la communauté. Un jour, en se penchant aux abords du palais, à travers les glaces, elle croit voir Unn, restituée (au prisme des murs lisses) ou... rêvée ? Unn inactif.

Et l'hiver passera. Siss apprendra qu'en ne peut vivre dans la pensée exclusive de qui on a aimé, ignorent ce et ceux qui vous entourent. Et puis viendront le degel, et un gaicon... Siss eura grandi. Quant au palais ensorcelé, une nuit, car ces choses arrivent toujours loin des regards, il s'effondra dans un vacarme formidable, emportant ses secrets et l'enfant abolie.

Le palais, l'amour et la mort

Ce conte parfait peut se lire ainsi, et se suffire à lui-même. Mais Palais de glace est un de ces livres qui marquent leur génération et celles qui la suivent, parce qu'ils allient la plus grande incantation à la plus grande richesse. Cette histoire simple et forte, écrite dans une langue simple et forte, au même titre que le Tom Sawyer de Twain ou le Dîner des Tarzanes de Buzzati, peut se prêter à des interprétations multiples. Chacun y trouve l'écho de ses fantasmes. Voici les miens.

Le palais de glace, c'est peut-être, d'abord, ce lieu intérieur que nous portons en nous, pour y construire ou le saccager : notre rêve de perfection. Une soit de beauté absolue, une certaine forme d'idéalisme dont on peut - comme la petite Unn - mourir. Embosses la pureté totale (la glace) n'est pas viable. Ce peut être aussi l'enfance, lieu des interdits aux adultes (quand ceux-ci recherchent Unn, ils se heurtent au palais, inexplicables d'un nouveau l'enfance) monde où l'on est de plain-pied avec tous les enchantements et où rien n'est plus naturel que le surnaturel. Unn ne serait alors qu'une partie de Siss. Cette partie de nous qui refuse de vieillir, mais qu'on l'initie, un jour ou l'autre, par abandonner à la débâcle.

Le palais pourrait être aussi une métaphore de l'amour total. L'amour qui unit les petites filles, sans qu'il soit nommé, l'amour dégagé des corps (la glace, liée à la virginité, à la sexualité, l'âge les sensations et pourrait brûler). Unn mourut de s'immerger dans la conscience qu'elle a de Siss, au point d'oublier toute prudence, tout instinct de conservation. Unn mourut d'aimer Siss et de soumettre sa force vitale à la recherche, dans le dédale, du chemin qui lui permettrait de l'atteindre.

Un classique

Mais le palais n'est-il pas plutôt la mort ? Le mort, sortilège et non catastrophes, endormissement - ou absence, et c'est un peu pareil - et non hideuse métamorphose. Une mort exceptionnelle, idéale, abstraite, puisque le corps de l'enfant ne devient pas cadavre. La glace préserve les apparences de la vie.

Enfin, on peut imaginer que le palais est la mémoire qui reconstruit par-delà la rupture, la destruction, le chaos. Unn dans son enclaustré limpide demeure, inaltérée, comme dans le cœur de ceux qui pensent à elle.

Palais de glace fut salué dès sa sortie, en 1963, comme un chef-d'œuvre et fut immédiatement consacré par le grand prix littéraire du Conseil nordique, sorte de Goncourt scandinave. Sa publication en français, qui inaugure la nouvelle collection de littérature étrangère de Flammarion, « Connexions », nous permet la plus merveilleuse rencontre avec Veevas. Disparu il y a cinq ans, à l'âge de soixante-troize ans, ce roman est considéré comme un classique des lettres norvégiennes. D'autres traductions vont suivre celle-ci. On ne pourra que les accueillir attentivement.

FRANÇOISE WAGNER.

LES EDITIONS FRANÇAIS REUNIS présentent dans une nouvelle collection intitulée « Domaine poétique » deux recueils illustrés comprenant « Un, » de Siss et « Merveilles » de Rafael Alberti, traduits par Victor Mars et Charles Dobzynski, et l'autre, par Victor Mars et Charles Dobzynski, traduits par Christa Priskopaki et Antoine Vitez, 123 F. et 29 F.

15
voté par son œuvre

ALAIN G. RAUPE

IN METIER

par lui-même

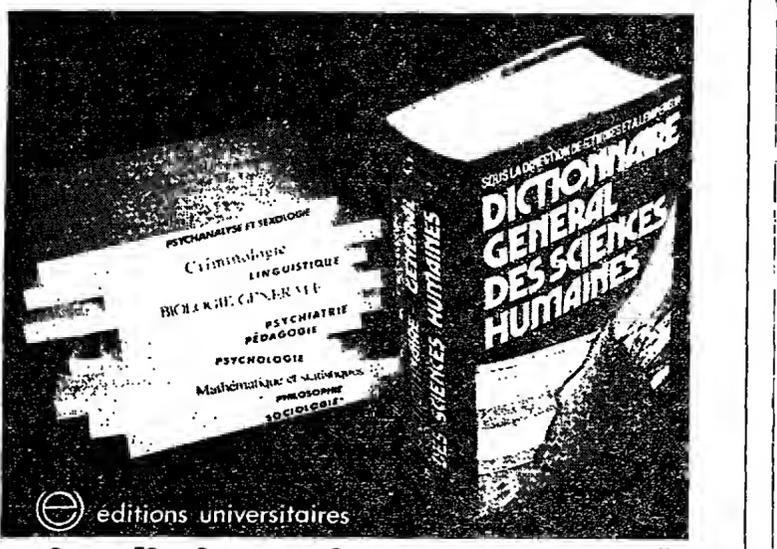
ALAIN G. RAUPE

ECHOS

LES EDITIONS BORDAS viennent de publier le premier numéro d'une revue trimestrielle intitulée « A travers la presse » et destinée aux enseignants et aux élèves. Consacré à la presse écrite, ce premier numéro initie les lecteurs aux problèmes des grands journaux (quotidiens et hebdomadaires) (4 F.).

« INTERROGATIONS » : c'est le titre d'une nouvelle revue anarchiste qui publie des textes en quatre langues (français, italien, espagnol, anglais). Au sommaire de premier numéro, on relève notamment des articles sur la « cooptation en Allemagne », sur la philosophie politique de Soljenitsyne et sur le débat Marx-Bakounine revu par Ducloux. (S'adresser à Georges Yvonne, 32, passage de Destré, 75010 Paris. 16 F. le numéro.)

LE CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchie) publie un ouvrage collectif « Société et contre-société » qui étudie le mouvement anti-autoritaire en France, aux Pays-Bas, en Italie, en Argentine, en Espagne et en Allemagne, d'hier à aujourd'hui. (12 F. Diffusion : Librairie Rousseau, 36, rue Rousseau, 1201 Genève ; Librairie Paradié, Paris.)



Dix dictionnaires en un seul

3300 articles abordent toutes les disciplines, de la biologie aux sciences du langage, de la criminologie aux sciences sociales.

Cet ouvrage de plus de 1000 pages, réalisé sous la direction de Georges Thiniès et Agnès Lempereur, réunit 121 chercheurs et professeurs, de 30 universités à travers le monde.

Ouvrage relié, sous jaquette quadrichromie : 250 F.
Prix de souscription jusqu'au 31 janvier : 190 F.
Dépliants descriptifs et bons de commande chez votre libraire.

Dictionnaire général des sciences humaines
Les hommes, les idées, les écoles, les concepts.

PHILOSOPHES

UN JÉSUITE ANTHROPOLOGUE

Marcel Jousse ou l'homme du geste

La collection « Voies ouvertes », que Jean Salviat dirige chez Gallimard, entreprend la publication des œuvres de Marcel Jousse. Ce jésuite anthropologue, linguiste, exégète, mort en 1962, a enseigné jusqu'en 1957 à la Sorbonne, à l'École d'anthropologie et aux Hautes Études. Le premier volume de cette œuvre, « L'Anthropologie du geste », qui parut en 1969 chez Hermann, est réédité aujourd'hui. Il avait été mis en point

par l'auteur lui-même. Les élèves de Marcel Jousse qui ont noté ses cours ont préparé les volumes inédits qui suivront : « La Manducation de la parole » et « Le Parant, la Parole et le Souffle ». Ainsi va un itinéraire porté à la lumière une pensée demeurée longtemps souterraine, comme le feu celle de Teilhard de Chardin et dont Jean Lacroix nous dit l'importance et l'actualité.

PAYSAN, fils d'une mère illettrée, c'est d'elle qu'il a tout reçu. Il n'a jamais fait qu'expliquer ce qui était en elle à l'état spontané, inconscient, et qu'elle exprimait dans ses « berceuses ». C'est sa mère, « rythmée et mimée », qui l'a rendu hypersensible à la découverte des rythmes ; elle lui a transmis le sens du balancement intelligent et mémorisant. A travers son style parlé, qui varie avec chacun, il a perçu le style oral, qui est universel et diffère radicalement du style écrit. L'écrit n'est qu'un outil de transport, le geste est « l'outil à démontrer les outils du geste ». C'est un geste qui ramène les gestes « sous-jacents ». Exister c'est s'exprimer. Au commencement était le geste. Jousse a découvert l'homme qui reçoit le monde d'avant les mots par toutes les fibres de son organisme, l'assimile et le réexprime en le mimant. Il est le fondateur de l'Anthropologie du geste (1).

Tout dans l'univers est action, et ces actions régissent les uns sur les autres. A l'intersection de toutes, l'homme les reproduit inconsciemment : il est le plus mimique des animaux, et c'est par ce mimisme qu'il acquiert toutes ses connaissances. Jousse a inauguré l'étude de ces outils psychophysologiques et vivants que l'homme a, pour ainsi dire, taillés et polis à même son propre corps. C'est à ce « gestualisme » qu'il faut remonter, si l'on veut comprendre l'homme spontané. L'homme éternel que Jousse appelle Anthropos.

L'homme est jeu, en ce qu'il rejette, qu'il rajoue les gestes intentionnels du cosmos. Mais, chez lui, ces gestes deviennent conscients. Tels est l'origine du langage. Jousse n'a pas été proprement un linguiste : il n'a pas étudié le langage, mais sa source. Il a voulu connaître d'abord le geste corporel-mimique qui n'est pas encore transposé en geste la-

pur, qui construit son expression devant un réel « intersubjectivement ». L'enfant reçoit les gestes du cosmos dans son corps instinctivement mimé — il les « réajuste » — il les rejoue par les gestes du tout son corps et surtout par les gestes de ses mains innombrables. Sa mémoire gestuelle est prodigieuse, et c'est elle qu'il faut étudier pour comprendre l'Anthropos.

Mais c'est dans l'étude des peuples spontanés que Jousse a donné le mesure de son génie. Il a transformé en audition la lecture de l'Évangile Jésus parlait araméen. C'est donc à la parole de Jésus, à son style oral qu'il faut remonter. Travailler sur les textes des Évangiles, sans retrouver le mécanisme paléontin ordinaire, c'est rester à fleur de texte. L'Évangile n'est pas un livre, mais un rythme-cathédrale oral. Le terme araméen berait éternel « annonce vraie » : « annonce vraie » : « ce qui s'annonce éternel ». Le mot Évangile araméen — il faudrait dire algébrique — a perdu tout sens pédagogique. Dans les « textes morts » De Évangiles, Jousse a perçu les « gestes vivants » sous-jacents.

La pédagogie de Jésus

Il replace Jésus dans son contexte historique, dans sa pédagogie, qui est celle des Rabbin d'Iraël. Il l'appelle de son nom araméen : Rabbi Iéshou. La parole de Iéshou n'est que la verbalisation de ses gestes. Le « Iéshouisme » tout entier gravite autour du geste de la Consécration du Pain et du Vin. C'est ainsi, en 1926, du Théâtre des Champs-Élysées, un extraordinaire événement. Mgr Galvet, qui y assistait, a dit : « A la lettre, nous entendions parler le Christ ».

Linguistique, pédagogie, anthropologie sont des termes bien insuffisants pour caractériser les travaux de Jousse. La formule finale, imprimée dans les programmes de ses cours à la Sorbonne était : « Les travaux anthropologiques de Marcel Jousse ont pour but de rechercher une liaison entre les disciplines psychologiques, ethnologiques et pédagogiques. » Il s'est allié plus loin et ne pas se contenter de qualifier ces recherches d'interdisciplinaires. Ce que Jousse a découvert, c'est l'homme tout entier, dans son composé de chair et d'esprit. Le chant a une importance capitale ; en soi, il n'est ni poésie ni musique, mais un vécu tout de transmission orale, une recollection rythme-pédagogique. Comprendre un homme, c'est refaire, en face du réel vivant, les gestes qu'il a faits. Le « mimisme » est le caractéristique du composé humain, de l'être global : on ne peut éduquer le corps de l'âme. Telle est la signification de cette Anthropologie du geste et du rythme. Le squelette humain, le squelette de l'homme préhistorique comme de l'homme moderne, n'est pas un squelette terminé, en quelque sorte, mais un squelette porte-gestes. Et le geste est l'Anthropos.

JEAN LACROIX.

(1) Gallimard, 410 p., 49 F.

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH un Socrate qui s'accouche lui-même

(Suite de la page 11.)

Où une part, le frontière fermée, le frontière mystère de l'opposé et ténébreux indicible, où gisent l'impossible idée de la mort et l'imparadonnable péché (car y il a des péchés qui sont crimes humainement imparadonnables) — silence total et refus de toute conscience, passage inattendu pour l'esprit, cul-de-sac. Et puis, à l'autre extrême, alliance encore, mais trop lumineuse et trop plein pour que les mots y aient accès : silence ouvert à la communion, à la contemplation, alliance heureuse de l'amour sans ombre, ôtant simple et dérobé de l'ineffable qui se tait avec un indéfinissable sourire. Ici, le mystique prend le relief de la parole, comme aussi Vladimir Jankélévitch au piano : car oublierions-nous que ce philosophe est un très grand pianiste ?

(Dessin de JULEM.)



Le « paradis musical »

Les sept volumes sur la musique que réunissent actuellement les éditions Plon, et dont le premier vient de paraître, *Fauré et l'Inexprimable*, sont autant d'incursions eudécieuses de Jankélévitch du côté de l'ineffable musical. Océj publiées ailleurs, elles vont être très largement augmentées et illustrées, constituant un guide rigoureux et poétique du pays de l'au-delà des mots. Il est remarquable que cet ouvrage paraisse, à quelques jours près, en même temps que l'irréversible et la Nostalgie, où l'auteur s'interroge sur le paradoxe qu'on pourrait formuler ainsi : comment l'homme libre peut-il assumer la loi contraignante du temps, qui à la fois le constitue et à tout instant lui impose l'irréversible d'un passé de plus en plus lourd ?

C'est que jamais Jankélévitch ne cherche dans la musique un « refuge ». L'univers, ou, si l'on veut, le « paradis » musical vers quoi il tend, ne le dispense en rien de cette démarche par laquelle il tente, en tant qu'homme, de prendre en charge tout l'humain.

Un véhément

Plongé jusqu'aux yeux, comme nous tous, dans les vagues boueuses du siècle, Jankélévitch ne cesse de témoigner et de prendre parti dans les débats des hommes. On se souvient de sa protestation véhémentement au temps où de bonnes âmes les âmes fatiguées ? préchaient l'oubli des crimes de guerre. L'auteur du *Pardon* n'hésite pas à clamer (et dans ce journal même) que le pardon ne peut crever ses propres limites ; et que les survivants d'un certain génocide encore proche de nous n'ont ni le droit ni encore le bien moins le devoir d'oublier.

Un portrait de Jankélévitch serait donc très inexact s'il se

JULES VERNE

réédition HETZEL 4, rue Labrouste 75015 Paris Michel de l'Ormeriaie Tél. : 828-89-33

Comment vivre en se sachant mortel ?

C'est plongé dans notre temps que cet homme rare se pose et nous pose les questions éternelles, et d'abord celle-ci : comment vivre en se sachant mortel ? Avec le *Pur et l'Impur*, déjà paru il y a une quinzaine d'années, il s'interroge sur la mélancolie de la pureté perdue. Car aucun de nous ne peut dire sans rire (ou sans pleurer) : « Je suis pur ». L'irréversibilité du temps, hélas ! n'est que le symbole de notre propre irréversibilité : l'innocence perdue, celle-là même, telle qu'elle était, ne peut se retrouver par un rite de purification. Au contraire ; quiconque regarde derrière soi, comme Ophée, perd ce qu'il cherchait. Les diverses illusions de ce retour en arrière, Vladimir Jankélévitch, dans son dernier livre, les saisit une à une, et, une à une, il leur tord le cou. Sous son regard, le mythe du « rajourneusement » se recroqueville, le « renouveau » tombe en morceaux. « L'éternel retour » fond et se répand en flaque. L'ironie, ici, ne fait grâce de rien. Demeure debout l'homme — mourant s'il est conçu.

Que vaut, alors, cette vie condamnée ? Elle veut, toute nue et peut-être souillée, par le gracieux pas qui la projette vers l'avant. A lire Jankélévitch, il semble bien que la mort, tout au contraire de ce qu'on nous avait appris, soit non pas devant, mais derrière nous ; puisque la voie spirituelle n'est jamais rétrograde, pas plus que l'amour n'est rétrospécif. Tout notre arrière se bloque à mesure que nous avançons, mais le libre est chaque fois devant. L'homme se retourne devant l'Ulysse, à son retour, ne trouve jamais la Pénélope qu'il a laissée, mais une autre, enrichie et vieillie et changée par sa longue fidélité. Vain est tout retour au passé. Mais ce de voyages encore, si nous voulons, en perspective. Ou, peut-être, quel doux foyer du tout nouveau Ulysse avec le très inconnu Pénélope qu'il découvre. Nul retour dans l'espace n'est retour dans le temps. Et le voyageur, ou le départ, connaît son malheur, ou à son exaltation, qu'il part en effet, quoi qu'il arrive, pour toujours.

Un français parlé vivant, rythmé

Parmi les bizarreries de ce très singulier penseur, il faudrait de toute évidence signaler les curiosités de son langage : on ne peut rien trouver de plus limpide. Et dans notre temps où la philosophie souffre de soi, se dégage frileusement avec les arpeux d'une science empruntée — qu'elle appartienne au monde de la médecine, de la mathématique ou de l'informatique, — voici un philosophe qui parle comme vous et moi. Un vous et moi vivant et mortel — mais, tout de même aussi, quelque peu traité d'hellénisme, assez bon latiniste — un vous et moi pas tout à fait savant. Vladimir Jankélévitch ne se soucie pas de mettre en équations la vérité de l'être, car cette vérité et l'expression algébrique ne sont point destinées à se rencontrer. Vladimir Jankélévitch serait-il, en sa prudence et modestie, juste un précurseur ? Il semble que la science moderne, en ses secteurs les plus avancés, découvre l'importance du qualitatif et une nouvelle logique, dans les secteurs de recherche où l'œil de polme, à ce qu'on dit, tendrait compte de ce qui ne peut se mettre en équation.

La musique est un art. La parole aussi. La prose de Vladimir Jankélévitch est magnifique : il faut sans doute se réfrérer à ce que professait Paul Valéry, disant : « Le philosophe, aux yeux de qui l'observe, a pour fin très simple : l'expression par le discours des résultats de sa méditation. Il tâche de constituer un savoir entièrement explicable et transmissible par le langage. »

Toute philosophie sera donc peut-être un jour jugée sur le langage qu'elle se sera fait. A ce compte, la pensée de Vladimir Jankélévitch sera servie par un français parlé, vivant, rythmé sur une respiration unique — et ce rythme vivra quand tous ceux qui l'ont connu seront morts. Car la voix humaine qu'on entendra encore sera celle de l'homme de notre temps, soumis, c'est vrai, à d'étranges lois, et condamné à une mort immémorable — mais libre, et par là sauvé.

JOSANE DURANTEAU.

(1) Flammarion, 329 pages, 48 F. (2) Plon, 382 pages, 37,40 F.

Plus de trente volumes

● PHILOSOPHIE

Henri Bergson. 300 p. (Presses universitaires). L'Odyssée de la conscience dans la dernière philosophie de Schelling. 357 p. (Alcan). La Moxoise Conscience. 218 p. (Aubier). L'Ironie. 200 p. (Flammarion). L'Alternance. 200 p. (Alcan). Du mensonge. 110 pages (Coculoues). Le Moi. 164 p. (Arthaud). L'Austérité et la Vie morale. 292 p. (Flammarion). Le Pur et l'Impur. 282 p. (Flammarion). Philosophie première, introduction à une philosophie du réel. 288 p. (Presses universitaires). L'Aventure, l'Ennui, le Sérieux. 223 p. (Aubier). La Mort. 426 p. (Flammarion). Le Pardon. 318 p. (Aubier). Traité des Vertus. 1484 p. (Bordas). Tome I : Le Sérieux de l'Infini. Tome II : les Vertus et l'Amour. Tome III : l'Innocence et la Méchanceté.

● MUSIQUE

Gabriel Fauré, ses mélodies, son éthique. 348 p. 179 ex. musicaux (Plon). Ravel. 192 ex. musicaux ex. musicaux (Seuil). Debussy et le mystère. 182 p. 20 ex. musicaux (Neuchâtel, La Bœcnière). La Vie et le Mort dans la musique de Debussy. 140 p. (Neuchâtel, La Bœcnière). L'Éternité. 216 p. 24 ex. musicaux (Albin Michel). La République, terre et impulsion musicale. 281 p. 11 ex. musicaux (Flammarion). La Musique et l'Ineffable. 198 p. 7 ex. musicaux (Armand Colin). De la musique ou silence. 1 vol. (Plon). Tome I : Fauré et l'Ineffable. Tome II : Debussy et le mystère. Tome III : Ravel et les enchevêtrements. Tome IV : Musiques du matin : Alcega, Debussy, Sverac, Satie, Mompou. Tome V : Liszt et la rhapsodie : l'impulsion. Tome VI : Rimski-Korsakov : le Livre des merveilles. Tome VII : la Musique et l'Ineffable : le Nocturne, le Silence.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement prononcé le 26 février 1973 par la 3^e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, condamnant par arrêt rendu le 14 novembre 1973 par la 1^{re} Chambre de la Cour d'Appel, Entre la Dame MAURAT, assistée de M^{rs} Louis GUYOT et M^{rs} Louis BELLEUR, et la S.A. ÉDITIONS J.-J. FAUVERT, le sieur Jean FAUVERT et le sieur Raymond BELLEUR, d'une part, et M^{rs} Jean MATARASSO, avocat plaidant.

Attendu que la dame Charlotte MAURAT est l'auteur notamment d'un ouvrage publié en 1967 sous le titre « Le Secret des Brontë », où elle prétend que Charlotte Brontë, ses lettres et ceux qui l'ont connue, se cachent derrière un voile sexuel. Les œuvres de Jeanne Oca Brontë déjà présentées aux lecteurs anglo-saxons par la demoiselle Fannie Brontë, attenda qu'en page 23 de la préface Du livre écrit en février 1972 par la S.A. ÉDITIONS J.-J. FAUVERT, le sieur Jean FAUVERT et le sieur Raymond BELLEUR, ont pu lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait eu aucune postérité véritable, avec motifs ; que soit en page 24 et ainsi libellé : « Si ce n'est au hasard, mentionner que Charlotte Maurat, à la « Secret des Brontë », Paris, Bures-Chastel 1967, qu'il faudrait présenter l'œuvre de Charlotte Brontë, Patrick Brontë Brontë, on pourrait lire sous la plume du sieur Raymond BELLEUR que l'œuvre de Fannie Brontë n'avait

ROBERT DESNOS dans la mémoire de ses amis



LA PHOTOGRAPHIE de Robert Desnos, prise par son ami Jean-Pierre L'Évêque, est ici reproduite en hommage à son œuvre et à sa mémoire.

Plus de trente volumes de l'œuvre de Robert Desnos sont disponibles chez Flammarion.

PHILIPPE SOUPAULT

Violent et généreux

« **R**OBERT DESNOS a commencé à collaborer à Littérature vers 1922. Violent et généreux, enthousiaste et irritable, c'était le meilleur camarade que j'aie jamais connu. Toujours prêt à se dévouer pour ses amis et à injurier et combattre ceux qu'il considérait

comme ses ennemis. D'une jeunesse à toute épreuve, avec ce que cela comporte de naïveté et en même temps d'intransigeance. Il admirait Aragon et Breton. Je crois que la personnalité d'Éluard, qui était très différente de la sienne, l'irritait, mais il n'en faisait rien voir parce que, chez lui,

l'esprit d'équipe était dominant. J'ai assisté à un de ses « somnells ». Il était naturellement doué comme disent les spirites. Mais j'ai toujours eu le sentiment que son « sommeil » n'était qu'un prétexte, qui lui permettait de se livrer à son lyrisme naturel ».

MICHEL LEIRIS

Il a inventé le jeu de mots lyrique

On s'est rencontré par hasard dans un café. J'étais avec Georges Limbour. Desnos a annoncé qu'il se préparait une revue qui devait s'appeler la *Révolution surréaliste*. Je me rappelle clairement que Desnos trouvait que c'était un très bon titre, qui lui rappelait celui de la *Bataille syndicaliste*. Cela se situe avant 1924. Sans doute début 1923. Il était en somme le premier des grands surréalistes que j'ai connus. On ne s'était pas lié. On s'est retrouvé ensuite quand je suis devenu surréaliste. La période des « somnells » était alors terminée.

Les fameux discours surréalistes de Desnos, j'y ai assisté. J'ai un souvenir précis. Un soir on avait pris le train pour aller à Versailles, et puis, au cours de notre promenade, Desnos m'a fait une petite démonstration. Je ne crois pas qu'il fermait les yeux. Ce n'était pas la peine, il faisait nuit. Il a débité un texte surréaliste à peu près de la même qualité que ceux de *Deuil* pour *deuil*. Je peux en témoigner absolument.

Ce que je lui dois ? Je dis catégoriquement que s'il n'y avait pas eu les jeux de mots de Desnos, je n'aurais pas eu l'idée de faire *Glossaire*. J'y serre mes *Glosses*. Il y avait déjà des jeux de mots dans les poèmes de Max Jacob, mais généralement comiques. Avec les jeux de mots de Marcel Duchamp on est encore dans l'humour. Je crois que vraiment Desnos a été l'inventeur du jeu de mots lyrique. C'étaient des jeux de mots dont certains arrivaient à être des sortes d'adages philosophiques. Celui qui m'avait le plus frappé était : « Les lois de nos désirs sont des dés sans loisir ». C'est là probablement ce que j'ai le plus admiré chez Desnos. Dans *Glossaire* je voulais pousser la chose encore plus loin et faire un dictionnaire en jeux de mots. Je crois bien que j'ai dédié à Desnos, pour lui rendre hommage, l'édition du *Glossaire* illustrée par Masson.

Desnos était un fervent admirateur de Roussel. A la première de *l'Étoile au front*, alors qu'il applaudissait vigoureusement, un spectateur avait crié : « Taisez-vous, la clique ! » Desnos avait fait cette fameuse réponse : « Parfaitement, je suis la clique, et vous, vous êtes la Jone ! » Ce qui avait tellement enchanté Roussel qu'il avait fait faire un petit tableau qui représentait la scène.

Breton considère Roussel comme le maître de Desnos et comme le sien. Mais il n'a pas réfléchi aux dates. Roussel a livré son secret dans *Comment j'ai écrit certains de mes livres*, qui est un livre posthume, paru en 1938. Desnos et moi avions fait des jeux de mots une dizaine d'années auparavant, en ignorant totalement qu'une grande partie des œuvres de Roussel était basée sur des jeux de mots. Je ne nie pas que Roussel ait eu une influence sur moi, mais pas sous cette forme.

Il savait faire l'aïoli

Desnos n'avait pas un caractère paisible. Très impulsif, il était capable de se mettre dans des colères véhémentes. C'était un des surréalistes les plus courageux physiquement, les plus prêts à la bagarre. Mais il avait une réelle ferveur amicale, une générosité extrême. Un détail anecdotique : il était très fier de savoir bien faire l'aïoli. Desnos était un grand poète, mais il ne faut pas se l'imaginer en poète avec un grand P.

Sa maison était extraordinairement ouverte. Un jour par semaine il restait chez lui et recevait des amis des bords les plus différents et des origines les plus différentes. C'était une de ses qualités majeures, surtout si l'on pense qu'il avait appartenu

quelques années au milieu surréaliste, qui était plutôt sectaire. J'ai connu chez lui Alejo Carpentier, vers 1928, puis à peu près en même temps Miguel Angel Asturias, et par ailleurs le poète guyanais Léon Damas. Léon Damas a son importance historique étant donné qu'Alimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et lui-même ont lancé la fameuse notion de « négritude ». Ils avaient publié à eux trois un journal qui s'appelait *l'Étudiant noir* et qui n'a eu, je crois, qu'un numéro. C'est aussi chez Desnos que plus tard j'ai rencontré pour la première fois Jean-Louis Barrault.

Après sa rupture avec les surréalistes, Desnos a collaboré à *Documents*, la revue d'art dont Battaille était le principal animateur, à *Bijou*, que Breton, dans le *Second manifeste*, traite de « poubelle ». Il était tout à fait lié avec nous, comme il pouvait l'être : très copain, mais pas inféodé. Il a dû donner un texte sur *Abraham juif* et encore un ou deux articles, mais je ne me rappelle



La main du poète signant Robert

plus quoi. Quant à *Bijou*, c'était une revue littéraire, dirigée par Ribemont-Dessaignes, avec qui Breton était très mal depuis la liquidation de Dada. C'est dans cette « poubelle » qu'ont été publiés, je crois bien, le premier texte de Kafka traduit en français, le premier texte imprimé de Sartre et diverses choses de cet ordre. Je leur avais donné un assez long poème, *les Pythionistes*, qui est repris dans mon recueil. Ils avaient publié Limbour également. On était à peu près tous des dissidents.

Pendant la période surréaliste on se voyait beaucoup. Ensuite on s'est vu plus ou moins, mais on n'a jamais été factés. Pendant l'Occupation on s'est vu, de nouveau, assez souvent. Ce n'est pas que je travaillais avec lui dans un réseau. Il y avait un petit restaurant, le Catalán, rue des Grands-Augustins. Picasso, Eluard, Nusch, Dora Maar et quelques autres, nous y venions souvent, et presque chaque soir on voyait Desnos qui venait chercher des restes de viande pour ses chats.

JACQUES BARON

Râleur et bon garçon

« **D**ESNOS et moi nous nous sommes connus par hasard dans un café du quartier. Il était râleur et bon garçon. Ce n'était pas un type torturé comme Artaud. Il aimait bien la bonne cuisine, par exemple. Doué d'une grande abondance lyrique, il écrivait déjà de longs poèmes dans un style influencé par Apollinaire, Rimbaud et le symbolisme, comme nous tous à l'époque. Plus tard

il écrivit, dans un langage cult, par exemple, des poèmes où les mots se télescopent suggérant l'écriture, comme pour Leiris, mais c'était plutôt plus spontané chez Desnos. J'ai assisté aux « somnells », de l'extérieur car je ne me suis jamais endormi. Eluard, Aragon et Breton non plus ne parvenaient pas à s'endormir. C'était très impressionnant. A la fin ça tournait assez mal parce que, nerveusement, c'était une

fatigue énorme. Il y a eu des moments où Desnos s'exaltait. Le décalage avec le vie réelle s'accroissait, il finissait par s'endormir au cets... »

Les témoignages de P. Soupault, M. Leiris, J. Baron et A. Carpentier ont été recueillis par Marion Rezard.

ALEJO CARPENTIER

L'homme qui traversait les ponts

ROBERT DESNOS a été pour moi, de 1928 à 1939, l'ami de chaque jour. C'était après sa rupture avec les surréalistes. Il gardait un contact avec ceux qui avaient été ses amis, mais il avait renoncé à toute activité de groupe. Je crois que la dernière fois qu'il a vu Breton, c'était avec moi en 1928. Il ne lui a pas été très étonné, tous ces gens reconnaissant que Breton était un grand bonhomme, mais ceux du « Cadavre », Ribemont-Dessaignes, Queneau, Leiris, Prévert, ne supportaient plus le côté tribunal de salut public.

The Night of the Glass Nights n'en est pas une. Parfois, il changeait un mot, mais il ne changeait pas ses poèmes en les retouchant. Pour lui, le poème devait sortir d'un seul jet. Breton l'a accusé de narcissisme, mais il avait une façon terriblement personnelle de juger. Desnos ne parlait jamais de scène, il ne montrait jamais un poème. La poésie était pour lui une activité personnelle et secrète. Il n'avait aucune vanité littéraire. Un des traits les plus étonnants de Robert et en ce sens il me ressemble assez

c'est qu'il ne parlait jamais de ce qu'il avait écrit. Je crois que le narcissisme littéraire, c'est le contraire. Robert était d'ailleurs un homme très secret. Il y avait en lui une tranchée au-delà de laquelle on n'allait pas. Cela me rappelle une phrase du film de la Charrette fantôme : « qu'il aimait beaucoup ». Une fois qu'il eut passé le pont, les fantômes vinrent à sa rencontre. Avec lui on arrivait jusqu'au pont, qui était seul à traverser. De l'autre côté il y avait le rêve, les fantômes, la poésie.

INÉDITS

Une ville

Dans la ville où l'on pend le diable par les cornes
Dans la ville où l'on tient fermée
Dans la ville où l'on tient comptoir pour tous les désirs
Dans la ville sans feu ni lieu
Dans la ville sans loi ni loi
Dans la ville sans Dieu
Dans la ville où l'on s'amuse
Dans la ville où l'on pleure à froides larmes
Dans la ville d'once heures.
Je ne sais pas très bien ce qui se passe
Car je n'y suis pas encore allé.

La chambre close

La chambre est fermée et vide, bien vide
Seul, le soleil, à certaines heures, déplace sa ligne sur les
Couvertures en désordre et sur l'oreiller froissé ;
Une robe, sur une chaise, palpite par instants au souffle d'un
Mystérieux courant d'air
Un cheveu trémit aussi sur le drap replié,
Et l'horloge qui bat encore et ne tardera pas à s'arrêter, chante
dans le désert.

Colibri du soir, colibri du matin,
Mon beau colibri entre dans la chambre,
Bat des ailes,
Éclaire en couleurs vives sur l'oreiller.
L'arc-en-ciel pâlit dans le ciel autour des parterres d'étoiles.
Mon beau colibri, colibri du soir et du matin,
Vole,
Heurte ta tête fine à ton double dans la glace dont le tain
l'écaille.

Saigne,
Meurs.
Mon beau colibri du soir et du matin,
Ventre gonflé,
Bec sanglant,
Ailes ouvertes,
Pattes raidies,
Meurs
Afin que dans la chambre vide le soleil déplace sa ligne autour
de ton cadavre
Idé ton duvet.

Du la fenêtre se reflète dans le sang qui poisse ton duvet.
Pour un chant identique, pour un vol égal,
Paré des mêmes couleurs,
Colibri du soir, colibri du matin,
Tu renaîtras.
Et dans la chambre vide, l'horloge à nouveau chantera
Colibri, colibri.
Colibri du soir, colibri du matin.

(Vers 1930-1932)

ET SI LES RICHES PAYAIENT POUR LES PAUVRES? DEMAIN, L'IMPOT NEGATIF.
Vaincre la pauvreté dans les pays riches.
LIONEL STOLERU.



FLAMMARION
320 pages 38 F

JULES VERNE
réédition
HETZEL
4, rue Labrouste
75015 Paris
Michel de l'Ormeraié
Tél. : 828-89-33

(Publicité)
GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME...
EST-CE POSSIBLE ?
VOUS LE SAURAZ EN LISANT
la brochure n° 411,
« Le plaisir d'écrire »,
envoyée gratis par l'É.F.F.E.
Établissement privé soumis
au contrôle pédagogique de l'État
10, rue de la Vierge, 75001 PARIS

JULES VERNE
réédition
HETZEL
4, rue Labrouste
75015 Paris
Michel de l'Ormeraié
Tél. : 828-89-33

SPORTS

CARNET

OMNISPORTS

La F.S.G.T. veut hâter la concertation pour repenser le « projet Mazeaud »

La Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) a précisé le 8 janvier sa position sur le projet de loi présenté par M. Pierre Mazeaud, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Selon la F.S.G.T., le désaccord manifesté à l'unanimité par l'assemblée générale du C.N.O.S.F. doit conduire les parties concernées à repenser l'ensemble du projet de loi.

Le désengagement de l'Etat ou le niveau du financement consacré au développement du sport, puisque le budget de la jeunesse a des sports reste bloqué à 0,70 % du

AUTOMOBILISME

RENAULT PARTICIPERA EN 1975 AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS

Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris mercredi 8 janvier, la régie Renault a présenté son programme de compétitions pour 1975.

Le programme de compétition pour 1975, qui ne comprend pas en 1975 pour le championnat du monde, Renault a prévu de n'engager qu'une seule voiture — un prototype 2 litres — qui sera confié à un équipage féminin formé de Marie-Claude Beaumont et de Lilla Lombardi.

Il n'est pas exclu non plus que ces intentions soient modifiées en fonction de la qualité du plateau y des Vingt-Quatre Heures. On ignore certainement pas à la régie Renault qu'un bon prototype 2 litres peut gagner en 1975 les Vingt-Quatre Heures du Mans, mais que pour disposer de chances réelles il faut pouvoir compter sur plusieurs voitures.

INVITATION

52, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine Tél. : 824-22-06

NEUVIL

Couturier de l'homme

Remercie sa fidèle clientèle de sa confiance et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Il a étudié à votre intention des prix de fin de série qui seront à votre disposition du

SAMEDI 11 AU SAMEDI 25 JANVIER

Advertisement for Gilletto Madeline chemist tailor, featuring a portrait of a man and a list of clothing items on sale.

Réceptions

L'ambassadeur de Cuba et Mme Gregorio Ortega Suarez ont offert, mercredi soir, une réception à l'occasion de la fête nationale de Cuba.

Naissances

M. et Mme Yves Boucy ont la joie d'annoncer l'arrivée à leur foyer de Sébastien, né le 7 mai 1974, 35, rue de Valenciennes, 75015 Paris.

Henri Canco a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils Pierre, chez Bernard et Anne, le 6 janvier 1975.

M. et Mme Jean-Benoît Rabut et Mme. née Sybil Berthelin, ont la joie d'annoncer la naissance d'Estelle, née le 30 décembre 1974, Paris.

Mariages

Hubert Mook et Nicole Robert sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré dans l'intimité le 9 janvier 1975, 10, place Kléber, 67000 Strasbourg.

Décès

On nous prie d'annoncer la mort de

Albert SAVARY Nous apprenons le décès du Henri-Louis (C.N.R.) Albert SAVARY, survenu à Sydney.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Daniel Aron, M. et Mme Michel Aron, M. et Mme Jean Aron.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Daniel Aron, M. et Mme Michel Aron, M. et Mme Jean Aron.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Daniel Aron, M. et Mme Michel Aron, M. et Mme Jean Aron.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Daniel Aron, M. et Mme Michel Aron, M. et Mme Jean Aron.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Jean D'Albis et leurs enfants, M. et Mme Arnaud Wapler et leurs enfants.

Advertisement for Durer Solde, featuring a portrait of a man and text about clothing and shoes.

Advertisement for MALTE, featuring a map of the Mediterranean and text about travel and tourism.

Advertisement for Mr. Chow Solds, featuring a portrait of a man and text about clothing.

Advertisement for SOLLES MEN SPORT, featuring a portrait of a man and text about men's clothing.

Advertisement for AIR-MALTA, featuring a map of the Mediterranean and text about travel and tourism.

Handwritten text at the bottom of the page.

Polémiques autour du livre

A la suite des déclarations de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé d'une mission interministérielle de coordination dans le domaine du livre, parues dans « Le Monde » du 17 décembre 1974, et relatives à l'abandon du blocage des prix, à l'amélioration du statut social des écrivains, à une politique d'aide à la librairie et à l'édition et à un programme de développement de la lecture publique, nous avons reçu de M. Guy Hermaier, membre du bureau po-

litique du parti communiste français, le texte que nous reproduisons ci-dessous.

Nous avons également reçu des mises au point émanant de l'Association nationale des bibliothécaires (Fédération de l'Association nationale supérieure des bibliothécaires. Enfin, la section des bibliothécaires publiques de l'Association des bibliothécaires français nous a aussi fait parvenir un « plan de développement des bibliothèques publiques françaises ».

Sans vouloir anticiper sur ce qui pourra être la réponse de M. Paul Granet à ces critiques ni entrer dans le fond du débat, signalons toutefois deux équivoques dans les prises de position de nos correspondants. M. Paul Granet, dans ses déclarations, ne présente pas le bénévolat comme devant se substituer à la compétence des bibliothécaires qualifiés, mais la compléter pour des actions promotionnelles et ponctuelles, telles que l'organisation de colloques, débats, expositions, etc. Sur le problème des stocks, il semble qu'une

confusion s'établisse entre le fait qu'un livre soit inventarié et son absence d'intérêt. Cela reviendrait à dire que seuls ont les honneurs et les avantages du succès les livres qui portent la marque du talent. Ce qui est loin d'être le cas.

Il y a des trésors méconnus dans les cent cinquante millions de volumes au stock dans les réserves des éditeurs et dont les bibliothèques, entre autres structures, pourraient bénéficier.

P. M.

Croissance zéro ou essor

M. Granet parle longuement de l'édition, mais il esquive le fond des problèmes.

Par un mot sur le fait que si tant de Français n'achètent pas de livres, ne lisent pas, ne fréquentent pas les bibliothèques, c'est que, pour l'essentiel, la politique du pouvoir en place ne leur donne ni le temps, ni les moyens, ni des raisons de lire.

Par un mot non plus sur les conséquences du processus de concentration et d'industrialisation de l'édition française qui, dans les conditions d'un marché du livre nécessairement réduit, soumet encore davantage auteurs, éditeurs et libraires à la loi du profit, à la domination de quelques puissants groupes financiers.

Ce mutisme a une raison. C'est que la crise du livre n'est pas un phénomène isolé, mais une composante et un facteur d'aggravation de la crise qui affecte la société française tout entière.

M. Granet feint de l'ignorer. Il se place dans la position du médecin qui prescrit des remèdes, mais en refusant d'établir le diagnostic de la maladie qu'il prétend guérir.

Il ne propose évidemment aucune mesure véritable pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, qu'il s'agisse de la sélection sociale à l'école ou des conditions de travail et d'existence de la masse des Français.

Il avoue son impuissance à faire quoi que ce soit pour opposer à la malimaise des grands groupes financiers sur l'édition et la diffusion du livre.

Plus généralement il demande beaucoup de subventions aux municipalités, des investissements aux libraires, et même leurs stocks de livres aux éditeurs. En revanche, il abonde en projets qui ne coûtent rien : appel au volontariat pour les bibliothèques, dont le nombre et les moyens sont notoirement insuffisants, label officiel donné au Festival de Nice, et bien d'autres vœux pieux pour l'avenir.

En vérité, la seule mesure concrète est l'annonce que le blocage des collections à prix unifiés (livres de poche) va être abandonné. Sans doute l'augmentation brutale des prix de revient, la spéculation sur le prix du papier, compromettent-elles les chances de survie de nombreux éditeurs.

M. François Maspero vend sa librairie. « La joie de lire », 40, rue Saint-Séverin, à Paris, pour ne conserver que sa maison d'édition. Il se réserve d'exposer les motifs de cette décision.

Cette librairie avait subi, ces dernières années, de nombreux vols pour le Monde du 18 décembre 1973. Des milliers de volumes y étaient dérobés tous les mois. On estime à 500 000 francs environ, par an, les pertes ainsi enregistrées par la joie de lire. Sans parler des nombreuses amendes qui ont frappé François Maspero, ces vols représentaient une menace permanente pour sa librairie.

breux éditeurs. Mais une telle décision, prise isolément, ne peut conduire qu'à une hausse accélérée du prix des livres, que certains proposent déjà de porter à cinquante ou soixante-dix francs.

S'engager dans cette voie c'est creuser l'écart entre le livre et son public, accentuer la tendance à la baisse des ventes, accroître les difficultés des petits et moyens éditeurs, accélérer leur disparition. En quelque sorte la « croissance zéro » de l'édition française, afin de favoriser la politique de restriction préconisée par le VI^e plan.

M. Granet a donc raison de dire qu'il n'a pas été désigné par le parti communiste français pour contrôler l'édition et le livre de la crise.

Dans l'immédiat, des mesures urgentes s'imposent. Sur un plan général pour combattre l'inflation et assurer le niveau de vie et l'emploi des Français, comme dans le domaine de l'édition pour préserver et élargir le marché du livre, le protéger contre les effets de la spéculation et la recherche du profit maximum.

Il s'agit, par exemple, de supprimer les TVA sur les livres ; de prendre des mesures énergiques contre la spéculation sur le prix du papier ; d'octroyer des crédits à des taux avantageux pour les petits et moyens éditeurs ; d'aligner les tarifs de transport sur ceux actuellement consentis à la presse ; d'accroître substantiellement l'aide aux bibliothèques d'Etat comme à celles des municipalités ; de relever les subventions patronales aux comités d'entreprise.

Ces solutions pour urgentes et nécessaires qu'elles soient, ne sauraient cependant suffire pour résoudre la crise de l'édition française. Il faut définir une grande politique nationale du livre et de la lecture. Les fondements d'une telle politique existent. Ce sont les profondes réformes sociales, économiques, politiques, et les mesures spécifiques que préconise le programme commun de la gauche.

Pour sa part, le parti communiste français tiendra au début de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

Sinant en fin de cadre de son action, M. Granet n'hésite pas à affirmer que « dans notre société libérale, une totale liberté de publication est nécessaire ».

Mais la réalité est tout autre. La politique actuelle, qui fait du livre une marchandise et un luxe, établit une véritable censure par l'argent en écartant le plus grand nombre de la lecture. Le combat de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

M. Granet n'hésite pas à affirmer que « dans notre société libérale, une totale liberté de publication est nécessaire ».

Mais la réalité est tout autre. La politique actuelle, qui fait du livre une marchandise et un luxe, établit une véritable censure par l'argent en écartant le plus grand nombre de la lecture. Le combat de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

M. Granet n'hésite pas à affirmer que « dans notre société libérale, une totale liberté de publication est nécessaire ».

Mais la réalité est tout autre. La politique actuelle, qui fait du livre une marchandise et un luxe, établit une véritable censure par l'argent en écartant le plus grand nombre de la lecture. Le combat de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

tion quand, dans les faits, il refuse les moyens d'exercer cette liberté.

C'est pourquoi il tente une diversion anticommuniste qui lui fait curieusement affirmer « contrairement à ce qu'en a dit M. Georges Marchais, pour qui « tout écrivain pourrait être édité » à condition de trouver un éditeur », nous affirmons que Soljenitsyne doit être publié sans aucune condition. » Mais alors, cela signifie-t-il que M. Granet a d'ores et déjà l'intention de dicter aux maisons d'édition ce qu'elles doivent éditer ? Et si tel est le cas, au lieu de s'efforcer pour Soljenitsyne, qui ne manque pas d'éditeurs, pourquoi n'a-t-il pas la même fermeté quand il s'agit d'auteurs qui, dans le système actuel, ne peuvent être édités ?

En ce qui le concerne, le parti communiste français, comme le souligne Georges Marchais dans le *Débat démocratique*, se prononce pour la confrontation des idées, des tendances et des œuvres, pour la liberté de création et de pensée et par conséquent pour la liberté de leur expression et de leur diffusion. Demain, le programme commun et au-delà le socialisme créeront les conditions d'exercice de ces libertés en mettant notamment en œuvre une grande politique d'essor du livre et de la lecture. Dans ce cadre existe une pluralité de maisons d'édition qui disposeront d'une pleine liberté d'initiative. Et nous sommes d'autant plus attachés à cette conception que nous rejoignons pour nous-mêmes la liberté de critiquer tel ou tel livre, et que nous déployons nos efforts pour développer notre presse écrite et notre presse audio-visuelle.

On voit, c'est entre les mains des forces de changement qu'est l'avenir du livre et de l'édition française.

GUY HERMAIER.

Membre du bureau politique du Parti communiste français ; professeur de droit.

Le retard des bibliothèques françaises

Certaines des phrases de M. Granet sur les bibliothèques ont soulevé dans les milieux professionnels une très grande inquiétude, et le Syndicat national des bibliothécaires ne peut s'empêcher de réagir à des déclarations qui émanent d'une personnalité très proche du chef du gouvernement.

Notons, pour mémoire seulement, un lapsus concernant les bibliothèques sous la tutelle du ministère de l'éducation, alors qu'elles ont été placées depuis juin dernier sous celle du secrétariat d'Etat aux universités.

Nous ne pourrions qu'applaudir M. Granet quand il souligne à son tour le faible pourcentage de lecteurs et de fréquentation des bibliothèques en France par rapport aux grands pays étrangers (et l'on pourrait aussi citer de petits, tel le Danemark), et quand il déclare : « C'est ce retard qu'il faut réduire par une grande politique de bibliothèques ». Mais le contexte nous fait frémir quant au contenu de cette politique.

En effet, il semble ressortir de ces propos que les bibliothèques seraient alimentées par des livres ou collections de prestige distribués dix ans après leur parution, et par les stocks d'inventaires dont les éditeurs se débarrasseraient ainsi. On y trouverait moins que jamais les nouveautés. Elles fonctionneraient mieux grâce à une innovation : le développement du prêt à la lecture publique, à ceux qui seraient municipaux, l'aide de l'Etat consisterait à inciter les communes de plus de mille habitants à réserver un millième de leur budget à la lecture publique, à fournir des conseils et peut-être à centraliser leurs achats. Pourquoi ce seul de mille habitants et ce pourcentage ? Cette grande politique des bibliothèques paraît surtout marquée par un grand souci d'économie des deniers de l'Etat.

En même temps, un certain nombre de librairies sélectionnées « joueraient le rôle de foyer culturel, entretiendraient autour d'elles dans leur secteur de rayonnement un climat de culture et de stimulation intellectuelles ». C'est là un des rôles de la bibliothèque publique. Pourquoi en charger des établissements commerciaux ?

Nous voulons croire que ce n'est pas là la grande politique des bibliothèques qu'a évoquée le secrétaire d'Etat aux universités, M. Granet. Il n'en reste que les propos de M. Granet, même s'ils ne sont pas le reflet exact des projets gouvernementaux correspondants à une conception des bibliothèques et de lecture publique que nous croyons, hélas à tort, dépassée. Les bibliothèques, pour certains, sont encore considérées comme de bonnes œuvres auxquelles les âmes charitables consacrent généreusement leurs loisirs, collectant des inventaires sans intérêt chez les éditeurs comme ailleurs des vêtements démodés.

C'est grâce à cette conception trop longtemps répandue que notre pays a conquis, parmi les grandes nations développées, le titre peu flatteur de champion de la non-lecture.

Nous n'avons cessé, depuis des années, de dénoncer le péril et de réclamer l'expansion des bibliothèques, condition indispensable au développement de la lecture. Encore qu'il fallait préciser aussi ce que l'on entend par lecture publique. Trop souvent on n'en voit que l'aspect ludique et divertissant, volant par contre de poussière et d'ennui les bibliothèques dites d'étude. On oublie le rôle essentiel et éminemment vivant de bibliothèques comme réservoir de documentation dans tous les domaines de la science, de la technologie, de la vie pratique

professionnelle ou privée, comme stimulant intellectuel et centre de vie culturelle. Est-ce un hasard si le nombre d'ouvrages édités en France est en diminution au lieu de la progression constatée ailleurs ? Et ce chiffre n'est-il pas l'indice incontesté de l'activité intellectuelle d'un pays ?

En fait, les bibliothèques constituent l'infrastructure indispensable à cette activité. La Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques des grands établissements scientifiques, si tragiquement dépourvues de moyens, sont les cibles du réseau documentaire sans lequel toute recherche scientifique est paralysée.

Comment, d'autre part, concevoir l'éducation permanente, de plus en plus indispensable au progrès de l'ensemble de la nation, sans des bibliothèques largement ouvertes, offrant à tous le dernier état des problèmes scientifiques, techniques, culturels ?

Pour cela, la bonne volonté ne suffit pas ; il faut un personnel hautement qualifié, rompu aux techniques de recherche bibliographique et documentaire, aux moyens modernes de catalogage et de gestion des fonds, aux techniques d'animation culturelle. Quant aux inventaires, on ne saurait qu'en faire, alors que l'importance de livres et de documents souvent très vite dépassés.

C'est à la réalisation de ce réseau documentaire coordonné qu'il faut tendre la grande politique de bibliothèques que nous réclamons depuis si longtemps. Le VI^e Plan avait donné au groupe de travail Bibliothèque et Lecture publique l'occasion de dresser un bilan impressionnant de la situation. Il aurait fallu en cinq ans doubler le personnel, on l'a augmenté d'environ 25 %. Les augmentations de crédits de fonctionnement ne couvrent pas l'augmentation des prix, et les quelques constructions nouvelles sont bien loin de réaliser le programme prévu.

Les bibliothèques universitaires ont réduit, parfois arrêté leurs achats de livres, suspendu tout ou partie de leurs abonnements de périodiques. Professeurs, étudiants, chercheurs ne peuvent plus y trouver la documentation récente dont ils ont un besoin absolu.

La Bibliothèque nationale étouffe dans des locaux trop petits ; les travaux prévus ne se font pas, et en juillet 1975 on ne saurait plus évaluer le nombre de mille fascicules de périodiques qui arrivent chaque jour par le dépôt légal.

Les bibliothèques centrales de prêt, créées en 1945, ne sont en nombre qu'un nombre de soixante-neuf, au lieu des quatre-vingt-trois prévues par le VI^e Plan pour 1975. On en a ouvert douze depuis 1970, et le budget de 1975 ne prévoit aucune création.

Le fonctionnement des bibliothèques municipales reste à la charge presque entière des municipalités, la participation de l'Etat variant entre 4 et 6 %. Le personnel est communal, sauf pour les cinquante-quatre bibliothèques classées dont les conservateurs sont fonctionnaires de l'Etat et en partie payés par lui. Ces bibliothèques étaient au nombre de cinquante en 1970, il en était prévu quatre-vingt-sept en 1975. Pour le moment on en compte seulement cinquante-cinq.

Si c'est la part de l'Etat se traduit par une politique d'achat de livres, de création de postes de bibliothécaires et de documentalistes, il faut préciser que, pour 1975, le nombre total de postes créés pour la direction des bibliothèques est de cent neuf, du magasinier au conservateur, dont trente pour la bibliothèque du centre Beaubourg. Les crédits de fonctionnement nouveaux sont de 20 800 000 francs, pour un budget de 265 millions.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples. Un énorme effort reste à faire en ce qui concerne à la fois les moyens (crédits d'équipement, de fonctionnement, de personnel) et les structures (coordination, définition des rôles, planification du réseau).

Ce n'est qu'ainsi que l'on développera les bibliothèques et la lecture publique et que l'on donnera par là à notre pays son autonomie scientifique et la place qui lui revient parmi les grandes nations.

FRANCE PASCAL.
Secrétaire générale du Syndicat national des bibliothécaires F.S.V.

PRESSE

RENONÇANT A L'AIDE SPECIALE Le « Quotidien de Paris » augmente son prix de vente

M. Philippe Tesson, directeur-fondateur du *Quotidien de Paris*, a décidé de porter le prix de son journal de 1 F à 1,20 F à partir du lundi 13 janvier. De ce fait, il renonce à bénéficier de l'aide spéciale aux quotidiens d'opinion qui recevaient depuis 1974 la Croix et l'Humanité.

Dans son éditorial de vendredi matin, M. Tesson écrit : « L'aide directe à la presse — à la presse dite d'opinion — est une mauvaise posture, un grand mot pour une petite chose. Une imposture dans son principe, ou en tout cas un principe éminemment contestable même s'il était appuyé dans un esprit de justice. Il s'agit d'une amorce qui lève la conscience de ceux qui lisent et qui lèvent ceux qui ne lisent pas. C'est pourquoi nous ne pouvons plus accepter l'aide spéciale aux quotidiens d'opinion. Elle nous a permis de vivre pendant quatre ans. Le premier numéro de l'*Imprévu* devrait comprendre seize pages en offert et être tiré à 120 000 exemplaires. Son équilibre financier serait atteint sur la base de 40 000 exemplaires vendus. Rappelons que sa sortie avait été primitivement annoncée pour la première quinzaine de janvier (le *Monde* du 21 décembre 1974).

SOCIÉTÉ

Manifestation à Montpellier en faveur des travailleurs immigrés qui font la grève de la faim

Montpellier. — Les travailleurs immigrés saisonniers continuent à Montpellier la grève de la faim qu'ils ont commencée dimanche 8 janvier pour protester contre le refus des autorités de régulariser leur situation. Leur nombre est passé de quatre-vingts à un peu plus d'une centaine. Pour des raisons pratiques uniquement, ils se sont installés au temple protestant de la rue Maguelaine, au cœur de Montpellier, après avoir quitté le centre Lacordaire.

D'autre part, le conseil général de l'Hérault, saisi par les syndicats et les partis de gauche, a voté, en faveur des travailleurs marocains dépourvus de contrat de travail, un crédit de 80 000 F. Au cours de la discussion, M. Marcel Blanc, préfet de l'Hérault, a déclaré qu'un logement convenable avait été offert aux vingt autres marocains réfugiés dans une bergerie (le *Monde* du 8 janvier), mais que ces derniers avaient préféré, selon l'entrepreneur, s'installer sur leur lieu de travail.

Les services administratifs ont ouvert une enquête sur les conditions de cet hébergement, notamment sur le plan sanitaire.

De notre correspondant

Le préfet a renouvelé les conditions proposées par l'administration : régulariser pour un salaire de 800 F, ou recrutement par priorité pour les travaux saisonniers agricoles. Le bureau d'aide sociale de Montpellier a mis à la disposition de ces travailleurs une quarantaine de places au foyer des travailleurs immigrés de La Fadette et au foyer de l'Armée du salut.

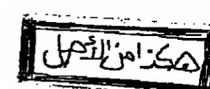
Le crédit de 80 000 F voté par le conseil général, en attendant les contrats prévus en février, correspond à une somme forfaitaire de 30 F par jour (15 F pour le logement et 7 F pour chacun des deux repas). Cette indemnité serait versée par les bureaux d'aide sociale de Montpellier et de Béziers, chacun prenant en charge cent travailleurs. De son côté, le maire de Montpellier a offert un hébergement provisoire dans deux foyers sociaux. Les travailleurs n'ont pas encore fait connaître leur réponse, mais quatre cents personnes se sont réunies jeudi 9 janvier, à 18 heures, devant la préfecture, pour participer à une manifestation de soutien. Une délégation composée d'ouvriers marocains et de représentants syndicaux a été reçue par M. Marcel Blanc, qui a confirmé qu'il ne pouvait envisager de nouvelle solution.

Il a demandé aux responsables de la délégation de faire connaître leur véritable intérêt.

Dans un communiqué, la préfecture précise qu'à l'occasion des vendanges, huit cent quatre-vingt-onze contrats saisonniers avaient été ouverts dans l'Hérault en raison de la pénurie de main-d'œuvre locale. Cinq cent trente-sept travailleurs marocains ont été introduits effectivement sous contrat de deux mois. L'Office national de l'immigration confirme que lors de l'embauche, les stipulations du contrat, portant notamment sur son caractère temporaire et sur le fait qu'il s'agit d'un voyage de retour est assuré aux frais de l'employeur, sont lues en arabe aux travailleurs. Le préfet ajoute : « Soixante-quatre de ces Marocains ont demandé à bénéficier de cette disposition et sont rentrés chez eux. D'autres, au contraire, réclament un contrat de travail dans le bâtiment et les travaux publics et même un titre de séjour en France. La situation du marché du travail, notamment dans l'Hérault, ne permet pas d'accéder à cette requête. » ROGER BÉRIALUX.

La direction du *Quotidien de Paris* a dû calculer que cette aide

Le fonctionnement des bibliothèques municipales reste à la charge presque entière des municipalités, la participation de l'Etat variant entre 4 et 6 %.



offres d'emploi

Dans le cadre de son développement
MAYNARD-PRC
Groupe international d'ingénieurs-conseils

**ingénieur
de production
grandes écoles**
(K. Centrale, AM, etc.)

capable, au sein d'une équipe, de résoudre les grands problèmes de production de notre clientèle française de grosses entreprises industrielles.

Des compétences en gestion industrielle, méthodes fabrication et entretien, étayées par une expérience réussie de quelques années sont indispensables, ainsi que la connaissance de l'anglais.

**ingénieur en
organisation
administrative
grandes écoles**
(INSEAD HEC, ESSEC, DECS-IGC)

capable, au sein d'une équipe, de participer à la reorganisation de grandes chaînes administratives et à la mise en place de méthodes modernes de gestion auprès de notre clientèle française et internationale.

Des compétences en comptabilité, contrôle de gestion, informatique de gestion étayées par une expérience réussie de quelques années sont indispensables ainsi que la connaissance de l'anglais.

Adresser CV et photo à
Direction Générale
25, rue La Boétie
75008 PARIS.

MAYNARD France

offres d'emploi

**Important Constructeur
D'Ordinateurs**

organise un **STAGE** destiné à former des

Ingénieurs technico-commerciaux

Ce **STAGE** rémunéré s'adresse à des

**Ingénieurs Informaticiens
Débutants**
(Grandes écoles, université...)

Libérés des obligations militaires.

à l'issue de cette formation théorique suivie de stages pratiques, ils seront chargés d'assister :

- nos ingénieurs commerciaux au cours de leurs négociations.
- nos clients pour l'utilisation de nos matériels.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et photo sous Réf N° 8652 à

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2^e q.t.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Siège Social : RHONE-ALPES
ayant de nombreuses filiales en Europe et dans le Monde, recherche

2 CADRES "Internationaux"

Formation Supérieure Commerciale :
HEC, ESSEC, ESC

- L'UN devra avoir l'expérience de la Vente de Biens d'Équipement à l'Étranger.
- L'AUTRE pourra être débutant et sera formé aux techniques de Gestion et de Ventes internationales de la Société.

Pour les 2 FONCTIONS :

- Une connaissance approfondie de l'anglais est exigée, celle de l'espagnol ou de l'allemand souhaitée.
- Goût des déplacements.
- Acceptation de la mobilité des affectations à l'Étranger dans l'avenir.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à N°87009 à
CONTESSÉ Publicité, 20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE GROS ENSEMBLES INDUSTRIELS**
(centrales thermiques, complexes pétrochimiques, mines d'uranium)
RECHERCHE
pour études d'engineering
et réalisation Génie Civil

**INGÉNIEURS
GÉNIE CIVIL**

Diplômés, hautement qualifiés, possédant grande expérience béton armé et charpente métallique. Langues anglaises souhaitées.

Postes à pourvoir à **PUTEAUX**

Déplacements de courte durée à l'étranger

Adresser C.V. manuscrit et références sous N° 87239
CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

**La Cie de Construction Mécanique
SULZER**
recherche pour le
Service Technico-Commercial
de son Département
COMPRESSEURS VOLUMÉTRIQUES

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

- issu de grande école ;
- ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des compresseurs ;
- anglais et/ou allemand souhaités.

Poste à **PARIS**

Ecrire avec C.V. à C.G.M. - SULZER
51, bd Bruze - 75114 PARIS
Cedex 59 - 75398 PARIS BRUNE

Important groupe de CONSEILS D'ENTREPRISES
recherche des Cadres de formation supérieure
destinés à prendre en charge les problèmes

d'ÉVALUATIONS
FONCIÈRES, IMMOBILIÈRES, INDUSTRIELLES
et COMMERCIALES

Il est offert une carrière de conseil, une formation adaptée, une rémunération avec intéressement. Les postes à pourvoir sont :
• à LILLE, où il faut un spécialiste ;
• à ROUEN et à RENNES, où il faut des débutants.

Adr. C.V. et photo en ind. prêt et résidence désirée à
J. BRAVARD, 50, rue Perrier, à Montrouge, 92120.

PHILIPS

DIVISION ÉLECTRO-ACOUSTIQUE
la diffusion de ses matériels professionnels
(systèmes de sonorisation, télévision, communications)

INGÉNIEURS de VENTE
ou niveau équivalent

- Débutants ou possédant 1 ou 2 ans d'expérience ;
- Diplôme Ingénieur ou Ecole de Commerce Approuvé ;
- Disponibilité aux déplacements en France indifféremment ;

NOUS OFFRONS :

- Des postes à Paris, Lille, Strasbourg, Marseille ;
- Formation continue aux techniques de vente et de marketing ;
- Des possibilités de carrière dans le cadre du Groupe.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à **PHILIPS**
Service des Personnels, 64, r. Carnot, 92154 Suresnes

Recherche CONFIRMÉS

- Expér. 3 ans min. en Cobol.
- Méthodes 3 génération
- C.I. - C.H. - IBM
- Contrat à durée limit. (4 ans)
- Env. C.V. et références à :
INTERMEDIA n° 590/211, 69, rue
La Fayette, 75009 PARIS, 9. tr.

**AFRIQUE NOIRE
FRANCO-PHONIE**
recherche

**1 CHEF DES SERVICES
COMPTABLES
ET FINANCIERS**

pour importante société
chargée du service public

Formation SUP de CO
ou D.U.E.S. comptable,
Notions d'informatic
et connaissance plan O.C.A.M.
opérations.

Ecr. avec C.V. et références
n° 87261 Conesse Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, 9. tr.

**ANALYSES
PROGRAMMEURS**

**ASSEMBLEURS
COBOL - ANS SOUS OS**

SRS

Centre médical recherche
DIRECTEUR TRATIF
ayant connaissance et pratique
de la gestion hospitalière.
Ecrire avec C.V. à n° 84.887,
CONTESSÉ PUBLICITE,
20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, 9. tr.

Moyenne Entreprise recherche

COLLABORATEUR

pour seconder son Président
et assurer la responsabilité
des fonctions comptables
administratives et financières.
Ce poste convient à homme ou
femme de formation supérieure
de 30 ans minimum, ayant connais-
sances parfaites des problèmes
comptables, fiscaux, sociaux,
budgétaires et d'organisation
administrative.
Env. C.V. et réf. n° 7 62.599
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue
Réaumur - 75002 Paris, 9. tr.

RÉVISEURS - COMPTABLES

Notre cabinet propose à des candidats possédant le niveau du D.E.C.S. ou équivalent, et 2 ans de pratique en cabinet, des postes de Réviseurs-Comptables et d'Assistants Réviseurs.

Des travaux de révision comptable approfondie débouchant sur la certification des bilans permettront à nos collaborateurs d'aborder concrètement les problèmes d'entreprises très diverses, de compléter leur formation et d'assurer leur promotion. Adr. lettre man. et C.V. détaillé en réf. N° 80.006 à Sété-Cépas, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes, 9. tr.

**TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE
INDUSTRIELLE FRANÇAISE**
Boulogne Ouest Parisienne
recherche

**INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES**
(E.N.S.A. - E.S.E. - E.N.S.T. - E.N.S.A.M.
E.C.P. - E.N.S.M.A. - I.N.P.G.
(électrotechnique et informatique), etc.)

Où l'on obtient une première expérience.
Intéressés par des travaux d'études concernant les domaines suivants :

- Propulsion ;
- Guidage, pilotage, asservissements ;
- Systèmes électriques et mécaniques ;
- Informatique, automatique et de système ;
- Chaînes fonctionnelles ;
- Matériaux nouveaux (non métalliques) ;
- Fiabilité.

Nous offrons à des jeunes ingénieurs intéressés par les techniques nouvelles de se consacrer aux études les plus avancées en vue du développement de programmes d'ouverture nationale.

Adr. lettre man. det., photo et prêt. à n° 87.168,
Conesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

GRAS, SAVOYE & Cie
l'un des premiers cabinets fran-
çais de courtage d'assurance,
cherche pour Paris, dans son
DEPARTEMENT INTERNATIONAL

un chargé de clientèle

Dans un but de meilleur service, il maintient un permanence les contacts avec la clientèle française ou étrangère qui lui est confiée. Ses compétences lui permettent d'apprécier les garanties, existantes, de proposer des aménagements ainsi que les couvertures qui font défaut. Il assure la coordination entre les départements techniques et son client auprès duquel il est aussi un apporteur d'idées.

Nous recherchons un jeune cadre connaissant les diverses branches d'assurance, en langues industrielles et familier des schémas anglo-saxons des garanties.

Il est bilingue français-anglais.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss n° 2798 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCRP

**Voir les emplois féminins
et les demandes d'emploi
en page 23.**

**RECHERCHE pour laboratoire
INGÉNIEUR
DIPLOME**

Ecrire avec C.V. à M. SAADA,
CENTRE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
Laboratoire PMTM
place du 8-Mai-1945
93206 SAINT-DENIS,
Tél. : 345-20-99.

**1^{er} Rechercheur
COMPTABLE**

Très bon niveau, suivi gestion
comptes clients.

Ecr. n° 85.322, CONTESSÉ Pub.,
20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 9. tr.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

CHEF COMPTABLE

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

JURISTE D'ENTREPRISE

recherché par société
Bonnes connaissances :
- Droit des sociétés ;
- Législation sociale ;
- Bourse, C.V., photo, prêt., à
M. André, 40, r. Dussoubs-2^e.

RECH. VENDEURS QUALIFIÉS
- Nous offrons aux de femmes à
parler ; seuls les candidats
- Préféreront seront considérés.
- PREFERERONT :
- Préférence électro-mécanique
- automatique et de montage ;
- Sévères perspectives d'avancer.
- 30 ans, max. 70, bd Sébastien
Leprieux, GUILLET, post. sur 2 ans,
9. h. à 17 h. (no pas téléphoner).

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

**RECHERCHEUR
COMPTABLE**

Libre très rapidement,
Anglais très soigné,
Départ 15 cour. de l'Opéra, A.C.
16, av. Piquet, 1648 Rhodo,
Belgique, en. cour. Trail
Coccol, Situel, post. sur 2 ans.

TRANSETUDES
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES AFFILIÉE AU GROUPE
TRANSEKEL OUI GÈRE PLUSIEURS RÉSEAUX
IMPORTANTES DE TRANSPORTS PUBLICS DE
VOYAGEURS, DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS
D'ÉTUDES ET DE CONSEIL EN TRANSPORTS
URBAINS ET RECRUTE

**INGÉNIEURS
CHARGÉS D'ÉTUDES**

Postes pouvant convenir à candidats, ingé-
nieurs ou universitaires, ayant soit une
expérience d'études au milieu urbain, soit
une expérience de recherche scientifique
ou économique (domaine indéfini) démon-
trant d'un intérêt marqué pour des
travaux d'études et de curiosité intellec-
tuelle permettant une adaptation rapide
au domaine spécifique des transports
urbains.

Ecrire sous référence CJ 321 AM

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIER
INFORMATICIEN**

formation grande école, ayant une bonne
expérience lui permettant de réaliser des
études pour développer et mettre en place :
• des systèmes en temps réel de régulation
de trafic ;
• des modèles informatiques utilisés pour
les études des réseaux de transports
urbains.

Ecrire sous référence OR 325 AM

INGÉNIEUR PRINCIPAL

formation ingénieur ou universitaire, ayant
expérience d'animation d'études scientifi-
ques ou techniques (connaissances des équi-
pages au milieu urbain appréciées mais non
indispensables) capable, après formation,
de mettre en place dans les réseaux, des
structures décentralisées d'études et de
développements permettant l'amélioration de
la mise en œuvre des moyens de transports
urbains (élaboration des programmes, pilo-
tage de projets, formation des personnels)

Ecrire sous référence EL 326 AM

**TOUS CES POSTES OFFRENT DES PERSPECTIVES
DE CARRIÈRE DANS UN DOMAINE EN FORT
DÉVELOPPEMENT.**

Ecrire en précisant la référence
4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

etap

**COMPTABLES
Schlumberger**

renforce son équipe juridique
(5 personnes) en y adjoignant

un juriste

La candidat retenu sera de formation
licence, doctorat en Droit, Univer-
sité française ou diplôme étranger
équivalent. Il aura acquis au cours
de sa première expérience de 3 à
5 ans, soit dans un Cabinet d'Avocat,
soit dans une Entreprise à vocation
internationale, une technique de tra-
vail axée sur les problèmes indus-
triels d'un Groupe implanté dans
l'Europe entière. Il est nécessaire
d'être parfait bilingue FRANÇAIS-
ANGLAIS.

Ce poste, à MONTROUGE, com-
porte de réelles possibilités de déve-
loppement et de promotion au sein
d'un Groupe en pleine expansion,
tant en France qu'à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et
prétentions à
Jacques COUREAUD
12, place des Etats-Unis
92120 - MONTROUGE

Nous prions instamment nos annon-
ceurs d'avoir l'obligeance de répondre
à toutes les lettres qu'ils reçoivent et
de restituer ou intéressés les docu-
ments qui leur ont été confiés.

emploi féminin

**SECRETARIE DE DIRECTION
EXPERIMENTEE**

**SECRETARIE CADRE
IMPRIMERIE**

demandes d'emploi

**INGENIEUR-CONSEIL
EN PROPRIETE INDUSTRIELLE**

**proposé.com
capitaux**

**cours
et leçons**

autos.vente

**EXCEPTIONNEL
AUTOMOBILE
412
ANCIENNE FABRIQUE
des PATRIARCHES
11, rue MIRBEL, Gennevilliers
T. 336.38.25**

sports loisirs

هكذا من الأصل

صحة الاموال

offres d'emploi

IMPORTANTES SOCIÉTÉS FRANÇAISES... CADRES "INTERNATIONAUX"

ANSETUDES... ÉTUDES AFFILIÉES AU GROUPE... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

INGÉNIEURS... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

INGÉNIEUR ÉLECTRONIC... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

INGÉNIEUR PRINCIPAL... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

COMPTABLES... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

juriste... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

COMPTABLES... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

COMPTABLES... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

COMPTABLES... ÉTUDES... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS... ÉTUDES DE TRANSPORTS PUBLICS

Table with 2 columns: DEMANDES D'EMPLOI, OFFRES D'EMPLOI. Rows include REPRESENTATIF, OFFRES D'EMPLOI, minimum 15 lignes de hauteur.

ANNONCES CLASSES

Table with 2 columns: IMMOBILIER, AUTOS - BATEAUX. Rows include PROPOSITIONS COMMERC., OCCASIONS.

emplois féminins

SOCIÉTÉ DE PROMOTION... SECRETAIRE DE DIRECTION... EXPÉRIMENTÉE... AVEC SÉRIEUSES RÉFÉRENCES

SOCIÉTÉ PHARMACÉUTIQUE INTERNATIONALE... SECRETAIRE CADRE... PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS... PRÉSIDENT

IMPORTANTES SOCIÉTÉS... SECRETAIRE... STENOACTYLO... Cherche jeune fille pour garder 2 enfants

demandes d'emploi... INGÉNIEUR-CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE... sur liste aptitude - très longue pratique toutes techniques

Jeune femme dynamique 32 ans... ANIMISTE ORGANISATEUR... E.N.S.C.P. - Doct. Ing.

JEUNE CADRE (26)... Avenir très bonnes connaissances... ANIMISTE ORGANISATEUR

PROFESSEUR... CHIMISTE ORGANISATEUR... ANIMISTE ORGANISATEUR

L'immobilier

appartements vente

MARAIS PRES METRO... Bon immeuble ancien, rav. 27 m x 20 m... 16° PR. AV. POCH. Dans bel imm. standing

BO VOLTAIRE... Immeuble de 110 m²... 3 P.CES. Entrée cuisine, 4-c.

LE MARAIS... Superbe imm. P. de T. caract. 19° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

ST-CLOUD. Dans imm. standing... 10° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

PLAGE D'HYÈRES... 200 m², balcon... MED. 97-80... GUEBES-LE-GRAND

appartem. achat... Ch à Paris 22 pièces... 23° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

constructions neuves

XII. RUE N. TAILLE... Du studio au 5 pièces... XX. M. TELEGRAPHE

CHATOAU... CARRIÈRES-SUR-SEINE... VIVRE A DEUX - dans un H.O. à louer

locations non meublées... M. P. PASSY, 62 2. N. 11°... M. LE CLAIR - ALM. 19-73

Demande... JEUNE HOMME... 2 PIÈCES... 23° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

viagers... FRANÇOIS... 17° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

appartem. achat... Ch à Paris 22 pièces... 23° S. 4 P. 11 cœurs, superficie 110 m²

constructions neuves... INFORMATION LOGEMENT... Centre Étoile : 525-25-25

CHAMP-ÉLYSÉES... 11, RUE DE BERRI... 6 PIÈCES 21 m²

CHATOAU... R.E.R. OUEST... 12 MINUTES ÉTOILE

appartem. achat... 5 P.CES. 72 m² avec emplace... 4 P.CES. 98 m² avec 2 emplace

locaux industriels

A LOUER ANNECY (Haute-Savoie)... LOCAL À USAGE INDUSTRIEL - 1300 m²

bureaux... NEUILLY... A LOUER PETIT IMMO. NEUF

locaux commerciaux... GEORGE-V - ALMA... ENSEMBLE DE BUREAUX

fermettes... SUD 4 HA... 100 m², 4 pièces, 2 b.

terrains... BOURG-LA-REINE... 200 m² terrain, à bâtir

villégiatures... CANNES... 3 P.CES. 72 m²

terrains... BOULOGNE... 100 m² terrain, à bâtir

terrains... BUREAUX TERMINÉS A LOUER... 200 à 2.500 m²

terrains... CHATOAU... 100 m² terrain, à bâtir

terrains... les annonces classées du Monde... 233.44.31

CONFLITS ET REVENDICATIONS

PIRON : la bastille de Bretoncelles

Les ouvriers des établissements Piron ont écouté, ce jeudi matin à 8 h 30, la mairie de Bretoncelles, qu'ils occupent depuis la veille. Ils se sont retirés dans la salle des fêtes de la commune avec l'accord du maire. Cette décision fait suite à une intervention pressante des dirigeants départementaux de la C.F.D.T. qui ont tenu, mercredi soir, une entrevue à la préfecture d'Alençon. Il semble que des divergences soient apparues au sein de la C.F.D.T. Les responsables locaux étant parvenus à adopter une attitude ferme d'autant qu'ils détiennent une partie de l'outil de l'usine, alors que les dirigeants départementaux recommandent une reprise rapide des négociations.

De notre envoyé spécial

Bretoncelles. — « Où allez-vous maintenant ? », s'inquiète la gendarmerie. La jeune ouvrière, allura de Gervaise, répondit sans trop réfléchir : « A la mairie. Nous allons occuper la mairie ». La gendarmerie déboula dans la rue. Soudain, c'était une blague. De toute manière, il semblait touché à sa fin, ce conflit Piron qui, depuis près d'un mois, secouait les torpides de Bretoncelles et les velléités de la Parche. La mailleraie prouve d'ailleurs que pas que les ouvriers allaient, ce matin même mercredi 8 janvier, démissionnant abandonner l'usine, conformément à une décision rendue la veille par le tribunal d'Alençon ?

SALAIRES

Alors paraissait prendre fin une aventure un peu folle qui avait vu les quatre-vingt-six ouvriers de cette usine métallurgique, spécialisée dans la sous-traitance, successivement renvoyer pour incapacité leur patron, M. Michel Piron — alors qu'il s'apprêtait à déposer le bilan (le Monde du 23 décembre 1974) — communi-quant ensuite à produire tant bien que mal sous le contrôle d'un comité de suite, refusant les services d'un administrateur provisoire réputé pourtant bon gestionnaire, empêchant l'apport de salaires après la mise en règlement judiciaire de la leur entreprise, et emportant pour mettre en lieu sûr 7 tonnes d'outils et de matériel indispensables au fonctionnement de l'usine. Ce mercredi, « enfin », les ouvriers étaient placés à la volonté du tribunal : l'ordre républicain régnait à Bretoncelles.

« Le système ne tourne pas rond »

L'officier de gendarmerie s'en va téléphoner « en haut lieu » les exigences syndicales. Commence alors pour les ouvriers et ouvrières retranchés une longue attente dans un village hostile. Chez les grévistes, l'ennui se mêle à l'insouciance, avec de temps à autre de grandes bouffées de colère chez les plus vieux : « Cela fait trente-cinq ans que je travaille, s'insurge un père tranquille. J'avais jamais été au chômage. On n'est pas exigeant. On veut du boulot garanti. Si on ne peut pas nous le donner, c'est bien que le système ne tourne pas rond. »

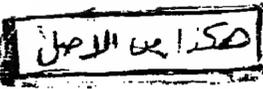
Peau neuve pour l'entreprise

(Suite de la première page.)

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'ouverture des frontières, l'internationalisation de l'économie française ne conduisent pas à l'affaiblissement du rôle de l'Etat dans le secteur industriel. C'est tout le contraire qui se produit (2), mais on assiste à une transformation du système d'intervention, ou plus exactement d'interaction. Les rapports privilégiés sont beaucoup moins ceux qui existaient dans le passé entre l'administration de tutelle et tel syndicat professionnel. L'interventionnisme visible pour l'Etat est aujourd'hui la grande entreprise, la négociation portant sur les modalités de réalisation d'une opération spécifique plutôt que sur la définition d'une réglementation générale. L'Etat devient un « acteur industriel à part entière ».

Comment gérer en milieu perturbé ?

Du fait de la crise, l'entreprise se trouve en face d'une autre vérité, de ce « vrai ». Bien des problèmes de gestion masqués en période d'expansion continuent sautant aujourd'hui au visage des dirigeants. Les événements peuvent constituer un catalyseur de changement et des experts, cherchant à remonter le moral des dirigeants, leur donnent des recettes de « dégraissage » pour naviguer en milieu perturbé : ils leur préconisent qu'ils se porteront beaucoup mieux après avoir appris à répondre au nouveau défi.



CONJONCTURE

Le gouvernement ne jugeant pas nécessaire un plan de relance

Le bâtiment et les travaux publics connaîtront une stagnation de leurs activités en 1975

Le dispositif adopté au conseil des ministres et commenté par MM. Fourcade et Galley comprend deux mesures générales qui intéressent le bâtiment et les travaux publics et neuf mesures qui intéressent le logement. Certaines de ces mesures sont nouvelles, d'autres datent déjà de quelques semaines :

- Rythme d'engagement des dépenses publiques.
- Prix-plafonds des programmes de logements sociaux.
- Accession à la propriété.
- Amélioration du patrimoine immobilier existant.

Un ensemble « limité et sélectif »

L'importance des décisions gouvernementales est-elle inversement proportionnelle au nombre des présentateurs officiels ? On peut se le demander après l'annonce des mesures pour le maintien de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics et la 8 janvier, dans les grands salons du boulevard Saint-Germain, par MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Galley,

ministre de l'équipement, et Barrot, secrétaire d'Etat chargé du logement. Ces mesures ne sont certes pas négligeables ; elles assurent un certain dégrèvement des mécanismes financiers. Mais elles ne paraissent pas de nature à justifier un tel appareil. Pourtant, elles ne sont pas à la hauteur du problème. Dans la construction comme ailleurs, l'inflation est un révélateur des inégalités sociales.

Eviter la dégradation de l'emploi

« Les résultats financiers de l'exercice sont corrects, les commandes sont encore satisfaisantes, mais il faut penser à l'ensemble de l'année », a souligné M. Fourcade, des difficultés étant à redouter à partir de l'été. Cette année, le nombre des mises en chantier pourrait, selon les prévisions officielles, se situer légèrement au-dessus de 500 000, ce qui entraînera une baisse de 3 à 5 % par rapport à 1974 du volume des travaux réalisés dans le logement neuf. Le nombre de logements construits dans le secteur libre pourrait baisser de 20 à 25 % d'un an sur l'autre.

Administratif examine des centres de tri postal

de dév... PTT

PROCHAINE OUVERTURE DES NEGOCIATIONS AIR PIRON

DE LA

IMMIGRATION

L'ARRET EST MAINTENU CONFIRME M. DURON

DE LA

DANS LA FONCTION PUBLIQUE les syndicats estiment totalement insuffisantes les propositions relatives aux salaires de 1975, formulées le 1er janvier, par le secrétaire d'Etat, tant sur la mise à jour trimestrielle des traitements que sur le relèvement des rémunérations les plus basses, les seules à enregistrer une progression de pouvoir d'achat. Néanmoins, la négociation se poursuivra le 9 janvier.

MANIFESTATION A PARIS DE TROIS CENTES SALAIRES de la société Chapuisat, mardi 7 janvier, au ministère de l'équipement, pour éviter la fermeture définitive de cette entreprise de travailleurs immigrés chômeurs. Le règlement judiciaire de l'entreprise, qui rassemble dans une trentaine d'agences et quelque quatre cent salariés dix chantiers plus de deux mille cinq cents personnes, a été prononcé, mardi 1er janvier, par le tribunal de Bordeaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Pour le Nouvel An

Le gouvernement a fait un petit cadeau aux sociétés pétrolières

Le gouvernement ne s'est pas contenté, le 1^{er} janvier, d'augmenter les tarifs des produits pétroliers ; il a décidé, par un arrêté passé pratiquement inaperçu, de diminuer de 90 centimes par hectolitre la taxe parafiscale instituée le 27 février 1974 sur l'essence, la « super » et les huiles légères assimilées. Cette taxe est, depuis le 1^{er} janvier à zéro heure, de 3 F par hectolitre, contre 3,90 F auparavant.

Le produit de cette taxe avait été évalué à 710 millions de francs et affecté à la Caisse nationale de l'énergie. Toutes choses égales d'ailleurs, le rendement de cette taxe ne sera plus que de 550 millions de francs ; la « cadeau » gouvernemental s'élevé donc à 160 millions de francs (710 - 550) ; il profitera surtout aux filiales des sociétés internationales, puisque le produit de la taxe devait être reversé aux sociétés françaises G.P.F. et E.I.

Le « cadeau » peut être chiffré autrement : l'accroissement de la marge des sociétés sur les produits concernés est, non pas de 55 centimes par hectolitre, comme on avait pu le croire au vu des seules augmentations de tarifs de 145 centimes (55 + 90), si l'on tient compte de la diminution de la taxe parafiscale, laquelle n'est pas répercutée au niveau du consommateur.

Si le gouvernement estime que malgré la hausse des tarifs pétroliers les marges des sociétés restent insuffisantes, il devrait le dire clairement, plutôt qu'opérer discrètement par voie de « cadeau » parafiscal.

Ph. S.

LES PAYS LES PLUS RICHES DE L'OPEP NE DEVRAIENT PLUS RECEVOIR DE PRÊTS DE LA BANQUE MONDIALE

estime l'administration américaine

Washington (A.F.P.). — Les États-Unis voudraient que les pays producteurs de pétrole les plus riches ne puissent plus bénéficier de crédits des institutions financières internationales. L'administration vient de lancer une campagne à cet effet en désapprouvant l'octroi par la Banque mondiale d'un prêt au Nigeria et par la Banque asiatique d'un prêt à l'Indonésie, écrit mercredi le Washington Post.

D'autre part, le représentant américain à la Banque internationale de développement a fait savoir, tout en approuvant un prêt de 2 millions de dollars à l'équateur, que ce pays ne devrait plus bénéficier à l'avenir de crédits à des conditions aussi avantageuses. L'opposition isolée des États-Unis sur les prêts au Nigeria et à l'Indonésie n'a pu empêcher que ces crédits soient accordés, mais la Banque asiatique aurait d'ores et déjà accepté de ne plus octroyer de prêts à faible taux d'intérêt aux pays pétroliers les plus riches, ajoute le Post.

La Banque mondiale a, depuis l'augmentation des prix du pétrole, fixé comme règle que les pays producteurs devaient à l'avenir ne prêter au moins autant qu'eux leur prêt. La Banque, qui s'est déjà vu prêter près de 2 milliards de dollars par les pays exportateurs de pétrole depuis la fin de

1973, craint que ces prêts ne se tarissent et elle cesse de leur accorder des crédits.

1973, craint que ces prêts ne se tarissent et elle cesse de leur accorder des crédits.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	7 3/8	8 3/8	5 3/4
1 mois	8 1/8	9 1/8	6 1/8
3 mois	8 3/4	9 3/4	6 3/4
6 mois	8 7/8	9 7/8	6 7/8

(Publi-Ad)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

Société Nationale des Industries Textiles « SONITEX »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Textiles procède à une consultation internationale pour la fourniture des équipements de production pour les projets suivants :

- Tissage, Finissage, Soieries ;
- Filature, Teinture, Coton 5.000 tonnes ;
- Filature, Tissage, Coton 15.000.000 de m².

La remise des offres pour ces trois projets aura lieu, ou plus tard, le 15 mars 1975, à 12 heures.

— Filature de fil à coudre 2.000 tonnes ;

— 3 Tissages, Finissages, Laine capacité totale 28.000.000 de mètres linéaires.

La remise des offres pour ces deux projets aura lieu, ou plus tard, le 12 avril 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

SONITEX - Division Projets et Réalisations
5, rue Abane-Romdane. — ALGER (4^e étage).

Les offres seront remises aux dates indiquées à la même adresse.

LES PROBLÈMES MONÉTAIRES

Les États-Unis pensent pouvoir obtenir l'accord des Européens sur la création du «Fonds Kissinger»

De notre correspondant

Washington. — En dépit des réserves exprimées par les membres du Marché commun, le gouvernement américain espère obtenir la semaine prochaine des pays européens leur accord de principe sur la création d'un fonds spécial de 25 milliards de dollars. M. Bennett, secrétaire au Trésor pour les affaires monétaires, a indiqué, au sujet de la conférence de presse qu'il a tenu mardi, une « possibilité raisonnable » d'obtenir cet accord.

Mais en même temps M. Bennett a indiqué que les États-Unis s'opposeraient à la suggestion européenne d'un fonds séparé de 10 à 12 milliards de dollars au sein du Fonds monétaire international. Cependant, les officiels américains soutiennent que les formules de la Communauté européenne ne vont pas à l'encontre du projet américain, mais en sont le complément.

Le projet Kissinger leur apparaît comme une « seconde ligne de défense ».

M. Bennett estime qu'il n'est pas nécessaire au Fonds monétaire de créer un fonds séparé, alors qu'il dispose déjà des ressources nécessaires pour aider tous les pays membres sur une base d'égalité. Aussi bien le gouvernement américain recommande un accroissement

La comptabilisation du stock d'or de la Banque de France

(Suite de la première page.)

Le cours auquel on se référera dans le prochain bilan de la Banque de France sera celui constaté sur le marché le 9 janvier, c'est-à-dire environ 440 F pour 1 dollar, d'où apparait d'une certaine moins-value sur le stock de devises. Le montant de cette moins-value est évidemment très faible par rapport à celui de la plus-value résultant de la réévaluation du stock d'or.

Si l'on fait abstraction des précautions oratoires prises pour présenter cette décision, on constate que l'accord de la Martinique, que d'autres pays, à commencer par les États-Unis, ont sans doute appliqué au cours des prochains mois et des prochaines années, consacre l'abandon du

● RECTIFICATIF. — A la suite de la baisse de 0,50 % du taux de base des banques de France du 9 janvier 1975, le coût minimum de l'escompte des effets commerciaux est ramené de 13 % à 12,70 % ; le taux de 12,80 % à 12,50 % comme nous l'avons écrit par erreur, une hausse de 0,30 % des frais d'endos ayant été appliquée en septembre dernier.

PAUL FABRA.

Le projet Kissinger leur apparaît comme une « seconde ligne de défense ».

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le nombre des chômeurs aurait atteint le million

De notre correspondant

Bonn. — Le nombre des chômeurs a atteint au mois de décembre dernier cent cinquante mille en Allemagne, a révélé mercredi 8 janvier le Bureau fédéral de statistiques.

Selon certains experts, le million aurait été dépassé à la fin de l'année, alors qu'à l'automne dernier les cinq principaux instituts ouest-allemands d'analyse économique avaient fait scandale en prévoyant un million de chômeurs en février 1975.

Autres indications données par le Bureau des statistiques pour

AUTOMOBILE

LES IMMATRICULATIONS DE VOITURES AURAIENT FLÉCHI DE 7,5 % EN FRANCE EN DÉCEMBRE

Fortes progrès de Renault

40 % de résultat exceptionnel

Les premières indications, les immatriculations de voitures en France auraient été plus faibles que celle de ses concurrents (de 23 décembre seulement) et à un effort commercial accru. Les autres constructeurs ont enregistré, en revanche, des ventes importantes de leurs ventes en France : - 9 % pour Citroën, - 23 % pour Peugeot, - 40 % chez Simca-Chrysler. Ce dernier constructeur affirme cependant que ces résultats ont été favorisés par l'ouverture prématurée à ses concessionnaires de primes exceptionnelles sur leurs ventes de janvier et février, ce qui aurait limité les ventes à retarder, par divers procédés, l'immatriculation de véhicules déjà vendus.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Cet avis est émis à la demande des conseils d'administration d'Union Corporation Limited (Union Corporation) et de Gold Fields of South Africa Limited (GFSA) par Hambros Bank Limited, Barclays National, Merchant Bank Limited et Hill Samuel and Co Limited.

COMMUNIQUÉ COMMUN AUX ACTIONNAIRES D'UNION CORPORATION

Le prix d'option auquel se réfère le document de l'offre du GFSA daté du 18 décembre 1974 pour une action ordinaire GFSA est de 37,72 R.

SUIVEZ LA RECOMMANDATION DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ACCEPTEZ MAINTENANT L'OFFRE DE GFSA

Pour GFSA : A. LOUW, Président.

Pour Union Corporation : E. PAVITT, Président.

Johannesbourg, 9 janvier 1975.

CARREFOUR

La société Carrefour a été créée le 10 septembre 1974 en vertu de la loi n° 1074 du 27 juillet 1974 relative à la simplification de la procédure de création des sociétés par actions.

Le chiffre d'affaires consolidé de la société Carrefour avec les sociétés dont elle détient 50 % du capital a atteint en 1974 7.400.000 de francs T.T.C. contre 6.000.000 de francs en 1973, soit une progression de 21,6 %.

La société Carrefour a été créée par l'association de :

- L'Institut d'Émission (I.E.)
- Le Kowatt

LES CADRES AVISÉS se préparent au changement en pratiquant « LA STAC »

(voir « le Monde » du lundi 20 janvier)

LES MARCHÉS

PARIS 8 JANVIER

COMPTABILISATION

LA BOURSE DE PARIS - 8 JANVIER

VALEURS	Clôture	Différence
Indice Cote	1.238,50	+ 12,50
Indice 200 titres	1.185,00	+ 10,00
Indice 100 titres	1.140,00	+ 8,00
Indice 50 titres	1.095,00	+ 6,00
Indice 25 titres	1.050,00	+ 4,00
Indice 10 titres	1.005,00	+ 2,00
Indice 5 titres	960,00	+ 1,00
Indice 2 titres	915,00	+ 0,50
Indice 1 titre	870,00	+ 0,25

... (table continues with various stock prices and market data)

مكتبة من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

Consolidation du stock d'or Banque de France

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à la Bourse de Paris. Mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

PARIS 8 JANVIER

Consolidation Vive reprise de l'or

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à la Bourse de Paris. Mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

La Bourse de Paris a été marquée par une séance plutôt irrégulière au marché, des progrès ont encore été accomplis.

LONDRES

Indicés

Table with columns: Valeurs, Clôture, Cours. Lists various market indicators and their values.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE Base 100 = 31 déc. 1974)

Table with columns: Valeurs françaises, Valeurs étrangères, Indice général.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table with columns: Taux, Taux de France, Taux de l'étranger.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VINIPRIX - Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de quatre mois, sera en augmentation de 18 % et dépassera l'engagement 800 millions de francs.

ROCHERST - La société sera probablement en mesure d'augmenter son dividende en titre de l'exercice 1974, qui a été et sera bon.

NEW YORK

Prises de bénéfices

Après une hausse, qui s'est étendue sur six séances et qui a entraîné une progression de plus de 30 points pour l'indice Dow Jones, une légère baisse a été enregistrée.

Table with columns: Valeurs, Clôture, Cours. Lists various market indicators and their values.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: 1 dollar (en yens), 100 yens.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier, Précéd. Lists various stocks and their market data.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Cours. Lists various market indicators and their values.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Cours. Lists various market indicators and their values.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier, Cours. Lists various market indicators and their values.

LES AVISÉS au changement LA STAC

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. AMERIQUES
 - ÉTATS-UNIS : le juge Sirica accorde la libération anticipée à trois condamnés de l'affaire du Watergate.
- 2. ASIE
 - INDOCHINE : Washington estime que Phnom-Penh et Saigon doivent bénéficier d'une aide militaire accrue.
- 3. EUROPE
 - UNION SOVIÉTIQUE : l'agence Tass dément que des changements à la direction « soient en préparation à Moscou ».
 - ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Bonn souhaite conclure rapidement un accord avec Berlin-Est sur la frontière de l'Elbe.
- 5. OUTRE-MER
 - COMORES : un entretien avec le chef du Mouvement populaire maharais.
- 6-7. POLITIQUE
 - Le projet d'amorce du parti radical et du Centre républicain est définitivement compromis.
 - Une analyse du CERES sur le conflit P.C. - P.S.
- 8. MÉDECINE
 - A Lyon, deux médecins refusent de cotiser au conseil de l'ordre.
- 9. EDUCATION
 - Les étudiants s'inquiètent des réformes projetées par le nouveau directeur de l'INSA de Lyon.
- 9-10. JUSTICE

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 11 à 16

- Le feuilleton de B. Peleot-Delpech : « Histoire de la forêt », de Jean Cayrol.
- Le centenaire de la libération de l'Alsace, de Vladimir Yankélévitch, un Socrate qui s'accroche lui-même. Le centenaire de la mort de Pierre Larousse.
- Béné Dumont, un agronome et son métier.
- Lettres norvégiennes : Jean-Erik Vold, Tarjei Vesaas.
- Le courtier de la géographie, par Paul Craval.

17. SPORTS
Projet Mazaoud : la F.S.G.T. veut héter la compétition.

18-19. ARTS ET SPECTACLES
THEÂTRE : le Précepteur de Genevilliers ; la Gohéte, d'Audibert.

24. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
VAR : le conseil général s'insurge dans la nouvelle préfecture.

24 à 26. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
CONJONCTURE : le bâtiment et les travaux publics connaissent une stagnation de leurs activités en 1975.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (20)
Annuaire classées (21 à 23) ; Bulletin d'enseignement (24) ; Carnet (17) ; Informations pratiques (20) ; « Journal officiel » (20) ; Loterie nationale (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20) ; Finances (21).

Pour vos vacances d'hiver louez une voiture chez Europcar : 645.21.25.

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
SOLDES ANNUELS
QUALITÉS - IRRÉPROCHABLES - PRIX EXCEPTIONNELS
62, R. ST-ANDRÉ-des-ARTS - 6^e
PARKING ATTÉJANT À NOS MAGASINS

A B C D F G H

POUR M. SADATE

La constitution d'un front arabe unique et une entente soviéto-américaine conditionnent la participation de l'Égypte à la conférence de Genève

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon — qui est attendu le 15 janvier prochain à Washington — a déclaré, jeudi 9 janvier, avant son départ pour les États-Unis, qu'il n'emportait avec lui « aucun plan de retrait dans le Sinaï ». Il a ajouté : « Je n'ai pas demandé au gouvernement israélien de faire des propositions supplémentaires, parce que jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse à celles que nous avons présentées à M. Kissinger en décembre, et qui ont été transmises au Caire. Au cours de mon dernier voyage à Washington, j'avais clairement indiqué que nous ne nous retirions pas des cols de Mitla et de

Gidi dans le Sinaï dans le cadre d'un nouvel accord provisoire avec l'Égypte ».

M. Allon a réaffirmé qu'alors qu'une cesse-le-feu a été proposée, aucune frontière proposée.

De Tel-Aviv, on annonce qu'Israël a demandé officiellement mercredi aux États-Unis de lui accorder une aide économique. Selon le radio israélien, l'aide a un montant de 2,5 milliards de dollars dont 1,5 en titre de l'aide militaire.

Selon le journal koweïtien *Al Qabas*, le président Sadate se rendrait en visite officielle aux États-Unis à la fin du mois de janvier. C'est Mme Sadate, épouse du chef de l'État égyptien, qui aurait annoncé au cours d'une interview accordée au correspondant du quotidien au Caire.

Dans la deuxième partie de son interview au journal *Al Nahar* publiée jeudi à Beyrouth, le président égyptien réaffirme sa confiance dans les États-Unis, seul pays capable d'exercer des pressions sur Israël, encore que les déclarations de M. Kissinger à *Business Week*, jugées par lui « regrettables », aient entraîné une correspondance entre lui et le secrétaire d'État américain, M. Sadate déclare ensuite qu'il voit deux conditions au succès de la conférence de Genève, à savoir un forum où, selon lui, la paix peut être conclue. « La première condition est que nous nous rendions à Genève en tant que front arabe unique, sans aucune contradiction, de sorte que nous ne permettions pas à Israël de les exploiter. Je fais en particulier allusion aux contradictions entre la Jordanie et la résistance palestinienne. La deuxième condition est l'entente des deux pays qui la parrainent, l'U.R.S.S. et les États-Unis. »

L'Égypte pourrait concevoir que la prochaine étape, qui devra être transitoire, prenne la forme d'un repli sur les trois fronts de méditerranée à dégager la voie à la reprise des pourparlers de Genève. Enfin, dans les milieux autorisés français, on se montre surpris des déclarations du chef du gouvernement israélien, qui se font le 9 janvier par *le Figaro*, sur la politique française au Proche-Orient. La France — dit-on dans les milieux milieux — n'a nullement l'intention — contrairement à ce qu'indique M. Rabin — de « mener une politique de superpuissance au Proche-Orient ». Elle se cherche à intervenir ni à la conférence de Genève ni dans les pourparlers conduits par M. Kissinger, ni à jouer un rôle de médiation quelconque. Des explications au sens seront fournies au gouvernement de Jérusalem.

Dans son interview au « Monde »

LE DOCTEUR NAHUM GOLDMANN S'EST EXPRIMÉ A TITRE PERSONNEL

Le Dr Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, nous a adressé la lettre suivante : « Pour éviter tout malentendu qui pourrait résulter du titre, j'ai tenu à déclarer que les opinions exprimées dans cet entretien sont entièrement personnelles et ne représentent en aucune façon la position du Congrès juif mondial. Le Congrès juif mondial, qui réunit des organisations représentatives juives du monde entier et presque la totalité des pactis israéliens et les tendances les plus diverses en ce qui concerne la politique israélienne, a toujours pris la position suivante — comme d'ailleurs la plupart des organisations juives partout — et avec mon plein assentiment : quelle que soit l'opinion individuelle ou collective à l'égard des décisions du gouvernement israélien, il appartient à l'État souverain et démocratique d'Israël de décider exclusivement la ligne de sa politique et, d'autre part, il est de l'obligation morale du Congrès juif mondial d'appuyer dans son action, et sans réserves, l'attitude du gouvernement d'Israël. »

En même temps, j'ai toujours affirmé le droit de chaque juif et surtout de chaque citoyen israélien — j'en suis un — d'exprimer librement ses pensées et ses critiques concernant la politique israélienne.

En raison de la situation au Vietnam

LES TROUPES AMÉRICAINES D'OKINAWA SERAIENT EN ÉTAT D'ALERTE

Naha (Okinawa) (A.F.P.). — Le quotidien japonais *Mainichi*, citant des sources militaires américaines d'Okinawa, révèle jeudi 9 janvier que le 3^e corps de Marines basé dans l'île a été placé en état d'alerte depuis le 4 janvier, en raison de la situation militaire au Vietnam du Sud.

Les 4^e et 9^e régiments, précise le journal, ont été placés en alerte de quatre heures » et doivent être prêts à combattre dans ce délai.

Réclamant une amélioration des équipements hospitaliers

Des employés de l'hospice d'Ivry et des élus municipaux ont manifesté à l'Élysée

Une trentaine d'employés de l'hospice d'Ivry, avec à leur tête le maire communiste de cette ville et un conseiller général, ont manifesté, mercredi 9 janvier, dans la cour de l'Élysée, au moment même où se tenait le conseil des ministres. Le Monde du 8 janvier. Après la visite imprévue de M. Giscard d'Estaing, le 1^{er} janvier, à l'hospice d'Ivry, où il déjeunait en compagnie de personnes âgées, les manifestants entendaient présenter au président de la République leurs revendications sur l'amélioration des équipements hospitaliers et du statut des infirmières.

Reçue brièvement par le chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing, l'importante et déléguée à quitté sans bruit, le palais présidentiel après l'arrivée d'une quarantaine de gardiens de la paix.

Après avoir noté que les employés de l'hospice et les élus municipaux n'avaient pas pu avoir de véritable entretien, un délégué C.G.T. a annoncé qu'une opération de portes ouvertes s'était tenue à l'hospice d'Ivry.

« L'HUMANITÉ » : M. Giscard d'Estaing n'aime pas les visiteurs inattendus.

L'humanité de ce jeudi 9 janvier accorde une large place à la manifestation organisée mercredi matin sur le perron de l'Élysée par une délégation de l'hospice d'Ivry (le Monde du 9 janvier). L'organe central du S.C.F. titre en première page sur quatre colonnes : « M. Giscard d'Estaing n'aime pas les visiteurs inattendus : il fait renvoyer par la police les hospitaliers d'Ivry ».

Sous le titre « Deux vies », Nelly Feld écrit d'autre part : « En se présentant hier à l'Élysée, les hospitaliers d'Ivry ont rendu M. Giscard d'Estaing sa visite du Jour de l'An. Le président de la République les avait soigneusement dérangés le 1^{er} janvier. Défiant spectaculairement avec quelques pensionnaires valides, il était peu soucieux de s'entendre dire que les grabataires n'étaient pas lobbés, faute de personnel, de toute la sollicitude dévouée. Et quelques fleurs sur les tables lui donnaient sans doute bonne conscience quant à la vétusté de locaux dont l'absence de crédits stoppe la rénovation. En venant faubourg Saint-Honoré, la délégation de l'hospice d'Ivry a porté sur la place publique un problème que le pouvoir voudrait escamoter à coup d'exhibitions démagogiques et de paroles doucereuses. »

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1975 a été tiré à 566 276 exemplaires.

De passage à Paris

M. MARIO SOARÉS A INFORMÉ M. GISCARD D'ESTAING DE LA SITUATION POLITIQUE AU PORTUGAL

L'escalade parisienne de M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, n'était pas au programme d'un voyage intercontinental dont la dernière étape devait être Zagreb. De source portugaise, on a précisé que c'est sur invitation téléphonique du Quai d'Orsay que M. Soares s'est rendu à Paris, mercredi 8 janvier, pour y rencontrer le président Giscard d'Estaing, tandis que l'entourage du ministre regagnait directement Lisbonne. M. Soares s'est envolé dans la matinée de jeudi pour la capitale portugaise.

La visite de M. Soares à l'Élysée, mercredi après-midi, a duré

environ une heure. Le ministre portugais s'est entretenu avec le président français en présence de M. Jean Sauvagnargues. En quittant le palais présidentiel, M. Soares a répondu aux questions des journalistes qui l'attendaient. Il s'est félicité de sa « très bonne conversation » avec M. Giscard d'Estaing, qui l'a chargé de transmettre au président du Portugal une invitation à venir en France. Il a informé son interlocuteur des progrès de la politique de décolonisation au Portugal et de ceux de l'institutionnalisation de la démocratie dans ce pays.

De son côté, le président Giscard d'Estaing, selon son vicaire, a fait l'éloge des révolutionnaires portugais immigrés en France, paroles qui ont beaucoup touché M. Soares, lequel considère l'homme de l'Élysée comme « une très grande personnalité et un très grand ami du Portugal ».

S'exprimant également sur l'évolution intérieure de son pays, M. Soares a relevé pour la première fois la déclaration faite le 4 janvier par le général Spínola, redoutant la prise de pouvoir par une « petite minorité », « Nous sommes sortis d'une dictature qui a duré quarante-huit ans », a dit M. Soares, et personne au Portugal ne veut revenir à un tel régime.

Nous croyons savoir qu'au cours de sa conversation avec M. Giscard d'Estaing, M. Soares a longuement fait état des problèmes que posent, dans la perspective des élections au printemps, la rivalité et les divergences entre le parti socialiste et le parti communiste.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VALLEES D'ANDORRE REFUSE L'APPLICATION DU DÉCRET PRIS PAR LES CO-PRINCES

Le conseil général des Vallées d'Andorre s'est réuni mercredi 8 janvier pour définir son attitude en présence du décret signé conjointement le 3 janvier par les vigiliers des coprinces français et espagnols concernant le statut des résidents étrangers (le Monde du 9 janvier). Le conseil a publié en fin d'après-midi un communiqué dans lequel il refuse l'application de ce décret.

1) Le décret du 3 janvier outre-passe la compétence et la juridiction que la loi et la coutume attribuent aux vigiliers.

2) Les conditions de résidence en Andorre sont de compétence administrative, et, en conséquence, le conseil général s'oppose à l'application du décret.

3) Sera nommée une commission composée du syndicat, du vice-syndic et des conseillers majeurs pour rencontrer les vigiliers, afin de tenter de trouver une solution à ce grave problème de l'immigration et de la résidence des étrangers, solution qui tienne compte des compétences respectives des juridictions.

Ce troisième paragraphe fait apparaître le point de vue de la tendance la plus modérée du conseil. Une autre tendance plus dure estimait que la publication du décret constituait un véritable « coup d'État », tenant compte que les résidents étrangers constituent les quatre cinquièmes de la population d'Andorre.

les plages-jardins de Nabeul et Hammamet: VOS VACANCES CET HIVER EN TUNISIE

Le Cap Bon, c'est la Tunisie verte des vergers, des palmiers, des jardins aux senteurs de jasmin.

Oes plages blondes, des stations animées et accueillantes, GRANDES VACANCES vous propose deux séjours solés à Hammamet et à Nabeul.

8 jours Paris/Paris à partir de 885 F

GRANDES VACANCES
1, rue du Louvre, Paris 1^{er} 260.34.35

Pour recevoir notre brochure vacances en TUNISIE, renvoyez ce bon après l'avoir rempli. Lr 706 A

Nom Adresse M31

En collaboration avec l'Office National du tourisme Tunisien

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR APRÈS LES MESURES DE SOUTIEN PRISES PAR LA SUISSE

Le dollar s'est légèrement redressé jeudi matin sur les marchés des changes : il valait, à Paris, 4,40 1/2 F contre 4,39 F et à Francfort, 2,39 DM contre 2,38 1/2 DM. C'est de 50 % pour cent que le redressement a été le plus net, le cours du dollar ressortant à 2,57 francs suisses contre 2,56 francs suisses.

Ce redressement est dû au projet de M. Leutwiler, président du directoire de la Banque nationale suisse, selon lequel cette dernière pourrait consacrer jusqu'à 1,5 milliard de francs suisses (600 millions de dollars) au soutien de la monnaie américaine. Ce montant correspond à l'accroissement souhaité pour 1975 de la masse monétaire helvétique, soit 6 %. M. Leutwiler a précisé que la Banque nationale helvétique avait, depuis l'année écoulée, 70 millions de dollars à titre de soutien.

De plus, elle a pris un certain nombre de mesures destinées à freiner l'afflux des capitaux étrangers. Les achats à terme de francs suisses par les non-résidents seront réduits de 50 % pour ceux d'une durée inférieure à dix jours et de 10 % au-delà de ce délai. Il s'agit d'empêcher les spéculateurs de tourner les dispositions interdisant de rembourser les capitaux étrangers et instituant un intérêt négatif de 3 % par trimestre.

JACQUES DEBRAY TAILLEUR SOLDES

Costumes et Pardessus 650 F
Vestes 400 F - Pantalons 130 F
St. bd Malesherbes - ANJ. 13-11 - fermé lundi

DAIM style spécialiste du vêtement de peau H. et F. SOLDES

réparat. transform. nettoyage
4, p. des Victoires - Paris - 150.95.10

TED LAPIDUS
SAINT-HONORÉ
Femme **SOLDES** Homme
23, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

LE VILLAGE SUISSE
Antiquités - Décoration - Curiosités
Plus de 100 marchands
Ouvert tous les jours de 10 à 19 heures
même le dimanche - sauf mardi et mercredi
78, Avenue de Suffren et 54, Avenue de la Motte Piquet
PARIS - XV^e

TED LAPIDUS
soldes
femme et homme
37, avenue PIERRE 1^{er} de SERBIE - PARIS 8^{ème}
6, place VICTOR HUGO - PARIS 16^{ème}
1, place ST-GERMAIN des PRÉS - PARIS 6^{ème}

مكتبة من الأصل